

# *Vivre Grandir Construire* **ENSEMBLE**

*Idées et actions éducatives  
contre « le choc des incultures »*

Janvier 2016



VERS LE HAUT est un centre d'études et d'actions dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation. Créé en 2015, il élabore et diffuse des propositions dans le débat public en s'appuyant

- sur la participation des jeunes, des familles et des acteurs de terrain ;
- sur des expériences réussies ;
- sur des études et des travaux scientifiques.

Hors du champ partisan, nous voulons contribuer à mobiliser l'ensemble de la société française en faveur de l'éducation. Nous souhaitons qu'en 2017 les candidats aux élections présidentielle et législatives s'engagent sur des priorités fortes et courageuses en faveur de la jeunesse.

**Notre but** : porter un projet éducatif ambitieux pour la jeunesse, adapté aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Nos partenaires : Apprentis d'Auteuil, l'Armée du Salut, Bayard, le Collège des Bernardins, les Scouts musulmans de France, Sport dans la ville et, pour les actions liées à leur mission : l'Œuvre de Secours aux Enfants et SOS Villages d'Enfants.



## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| PREAMBULE : Construire l'avenir ensemble, un défi pour notre temps.....                                                                                                      | 6  |
| INTRODUCTION : L'éducation contre le « choc des incultures » .....                                                                                                           | 12 |
| 1. L'éducation n'est pas une réponse de « Bisounours » ! .....                                                                                                               | 13 |
| 2. « Le choc des incultures », principale menace contre le vivre-ensemble.....                                                                                               | 14 |
| 3. La transmission ne suffit pas : il faut aussi faire l'expérience de la rencontre avec l'autre et même du service ensemble ! .....                                         | 17 |
| I. SORTIR DE L'IGNORANCE, PARTAGER UNE CULTURE COMMUNE.....                                                                                                                  | 18 |
| 1. Développer l'enseignement de la laïcité et des faits religieux à l'école primaire : l'approche de l'association <i>Enquête</i> .....                                      | 19 |
| 2. Inscrire nos vies dans une histoire : <i>Des racines et des ailes</i> .....                                                                                               | 26 |
| Une approche plus charnelle et moins abstraite. ....                                                                                                                         | 28 |
| Articuler mémoires familiales et mémoire collective : L'exemple du webdocumentaire photo-de-classe.org.....                                                                  | 29 |
| 3. S'appuyer sur la lecture pour ouvrir le dialogue et la réflexion avec les enfants : L'exemple de l'opération <i>C'est bon de vivre ensemble !</i> de Bayard Jeunesse..... | 31 |
| II. ECOLE : DE « L'ENTRE-SOI » A « L'ENTRE-NOUS ».....                                                                                                                       | 36 |
| 1. Développer la mixité scolaire par le choix, plutôt que par la contrainte.....                                                                                             | 37 |
| Revoir la carte scolaire : quelles options envisageables ? .....                                                                                                             | 38 |
| Les paramètres à prendre en compte .....                                                                                                                                     | 41 |
| La contribution de l'enseignement privé en faveur de la mixité sociale .....                                                                                                 | 45 |
| La contribution du hors-contrat en faveur du vivre-ensemble : la Fondation Espérance Banlieues .....                                                                         | 50 |
| 2. Faire grandir des communautés scolaires, avec les équipes éducatives, les enfants et les familles .....                                                                   | 52 |
| Une communauté d'élèves .....                                                                                                                                                | 52 |
| Une communauté d'enseignants .....                                                                                                                                           | 55 |
| Une communauté de parents .....                                                                                                                                              | 56 |
| 3. Apaiser les tensions avec la médiation en milieu scolaire : l'exemple du dispositif développé au sein d'Apprentis d'Auteuil.....                                          | 61 |

|                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 4. Les jumelages d'établissements scolaires .....                                                                             | 63 |
| Les échanges épistolaires entre classes .....                                                                                 | 63 |
| Les lectures de collégiens en maternelle .....                                                                                | 63 |
| Les liens entre écoles et maisons de retraites .....                                                                          | 63 |
| III. VIVRE L'AMITIE, AU-DELA DES DIFFERENCES .....                                                                            | 64 |
| 1. Encourager le parrainage de jeunes de quartiers populaires par des salariés : L'exemple de <i>Proxité</i> .....            | 65 |
| 2. Faire connaître le parrainage de proximité : L'exemple de <i>France Parrainages</i> .....                                  | 68 |
| 3. Vivre le partage entre familles : L'exemple du dispositif <i>Maisons des familles</i> .....                                | 71 |
| 4. Favoriser la coexistence active des jeunes : L'exemple de <i>Coexister</i> .....                                           | 73 |
| IV. SERVIR ENSEMBLE, LA « PEDAGOGIE DU CONTRE-PIED » .....                                                                    | 76 |
| 1. Généraliser le service civique : Vers le service civique pour tous ? .....                                                 | 77 |
| 2. Le scoutisme en quartiers : proposer le scoutisme à tout le monde .....                                                    | 83 |
| 3. Promouvoir l'engagement à l'école .....                                                                                    | 87 |
| 4. Ouvrir les actions de solidarité internationale .....                                                                      | 89 |
| CONCLUSION .....                                                                                                              | 92 |
| REMERCIEMENTS .....                                                                                                           | 94 |
| ANNEXE I : SELECTION D'OUVRAGES SUR LES QUESTIONS DE « VIVRE-ENSEMBLE » PROPOSEE PAR BAYARD JEUNESSE ET BAYARD EDITIONS ..... | 95 |



**PREAMBULE :**  
**Construire l'avenir ensemble, un défi pour notre temps**

*« Vivre ensemble », une expression facile, qu'on utilise en permanence, parce que tout le monde voit à peu près ce que cela évoque... Une de ces expressions paresseuses qui risque de nous conduire à des pensées « tout faites ».*

*« Vivre ensemble », une expression un peu usée, peut-être, à force d'être utilisée. Mais on ne la bannira pas parce qu'elle est pratique et qu'elle garde du sens. Parfois, elle peut laisser penser qu'on se laisse vivre côte-à-côte, sans réel projet commun. Espérons alors davantage pour notre jeunesse... « Vivre, grandir, construire ensemble » !*

Comment construire l'avenir ensemble dans une société de plus en plus hétérogène ? Comment reconstruire du commun quand les dynamiques économiques survalorisent l'individu et ses performances au détriment du lien social et des plus fragiles ?

Pour l'éducation, c'est un immense défi. En effet, celle-ci ne vise pas seulement à former des individus isolés, elle a pour vocation à faire grandir des personnes, femmes et hommes, comme membres responsables d'une communauté où ils pourront s'épanouir et contribuer au bien commun.

Or, ce « commun » semble en crise dans la société française. Les expressions ne manquent pas pour évoquer cette crise aux multiples facettes : « exclusion », « repli individualiste », « communautarisme », « fractures françaises », « fracture sociale », « ghettoïsation », « crise identitaire », « insécurité culturelle », « territoires perdus de la République »... Comme s'il était de plus en plus difficile de nous rassembler pour porter un projet partagé, au-delà de nos différences, de nos aspirations individuelles, de nos appartenances sociales, culturelles, religieuses, générationnelles. Comme si le projet national, fondé sur une histoire et une culture que chacun peut s'approprier, une langue commune, des valeurs et des rêves partagés, était à bout de souffle...

Au-delà des interrogations lancinantes sur ce thème, les récentes attaques terroristes, en janvier et en novembre 2015, témoignent d'un cruel échec : comment des jeunes, nés et éduqués en France, peuvent haïr leur pays, ses valeurs et leurs concitoyens au point de commettre de telles atrocités ? Pourquoi l'éducation qu'ils sont censés avoir reçue n'a pas permis de faire obstacle à l'embrigadement djihadiste ?

Outre cette petite minorité qui passe à l'acte le plus ignoble, des milliers de jeunes se font entraîner par l'idéologie mortifère de mouvements extrémistes, ou à un tout autre niveau, cautionnent des comportements de haine et de rejet...

7

Bien sûr, construire la vie en société n'a jamais été une évidence ; il n'y a pas d'âge d'or à regretter. L'histoire de notre pays a été traversée de « passions françaises », avec des fractures idéologiques ou culturelles profondes. Et l'on constate hélas que c'est souvent dans l'adversité que s'est créée l'unité...

Vivre la fraternité est un défi qui se pose à chaque génération, selon des enjeux différents. Voici dix enjeux qui rendent le défi particulièrement exigeant pour notre temps.

- **Une dynamique économique, culturelle et sociétale qui exalte un individualisme sans mesure et un matérialisme asséchant, au détriment d'un projet commun capable de susciter l'enthousiasme et la participation des jeunes.**
  - **Dans un contexte de stagnation économique, la montée de l'individualisme** donne le sentiment que les réussites individuelles se font au détriment du collectif, et en excluant les plus fragiles, les « moins productifs ».
  - **De même, la focalisation sur la conquête permanente de nouveaux droits individuels** semble faire oublier en retour les responsabilités à l'égard de la collectivité et des générations à venir. Cette dynamique de la modernité n'est pas propre à notre époque – elle était décrite par Tocqueville de façon prophétique dès le XIX<sup>ème</sup> siècle – mais elle semble atteindre son paroxysme.



- **La crise de la transmission culturelle et de l'école**, qui rend plus difficile l'appropriation d'un cadre commun par les jeunes générations et laisse une partie des jeunes sans repères, ou sans une maîtrise suffisante de la langue, condition fondamentale pour mettre en ordre sa pensée et entrer en dialogue avec l'autre.
- **Un bouleversement des repères culturels traditionnels, sous l'impulsion de la mondialisation, des évolutions culturelles, technologiques et sociétales, des mouvements migratoires...**, qui crée parfois un sentiment d' « insécurité culturelle » chez une partie de nos concitoyens.
  - Ce bouleversement a été d'autant plus brusque que les responsables politiques et les intellectuels n'ont pas réussi à proposer depuis plusieurs décennies une vision articulée et apaisée des différentes identités, laissant penser ou affirmant parfois qu'il fallait choisir entre l'une et l'autre, comme si aimer l'une signifiait renoncer à l'autre...
    - Comme si être fier d'appartenir à la communauté nationale était du nationalisme ;
    - Comme si affirmer une identité européenne était une trahison ;
    - Comme si cultiver un ancrage régional ou local était du sécessionnisme ;
    - Comme si assumer sans complexe son histoire familiale et ses origines posait un problème d'allégeance...
- **Les instabilités familiales et les ruptures en nombre croissant, qui peuvent donner à chacun, et notamment aux plus jeunes, le sentiment d'une fragilité du lien social**, perçu comme un contrat révocable plutôt que comme une institution intangible.
  - Extrait du rapport de l'INSEE *Couples et familles*, édition 2015 : « *Le nombre de mineurs qui connaissent la séparation de leurs parents augmente. [...] Dans les années 1993-1996, il y avait chaque année, en moyenne, 155 000 séparations de couples dont au moins un des partenaires avait entre 25 et 45 ans au moment de la rupture et la moitié d'entre elles (75 000) impliquaient des enfants mineurs. Quinze ans plus tard, dans les années 2009-2012, le nombre des séparations est de 253 000 par an, dont 115 000 touchent des enfants mineurs. Le nombre d'enfants mineurs impliqués dans ces séparations a augmenté, passant de 145 000 à 191 000 entre ces deux périodes.* »
- **Le chômage de masse, la pauvreté et les échecs de l'intégration** qui conduisent une partie de la jeunesse à se replier sur des identités artificielles, à ne plus faire confiance au système de solidarité nationale, à évoquer un choc des générations, à tomber dans des attitudes de rejet, à considérer que les chances de réussite sont plus grandes à l'étranger...
  - 51% des jeunes considèrent ainsi qu'ils auraient un meilleur potentiel de réussite à l'étranger selon le baromètre *Jeunesse&Confiance 2015 (Vers Le Haut - La Croix - Opinionway)*.
- **Une ambivalence technologique.**  
 Internet et le développement des outils de communication numériques révolutionnent les rapports économiques, sociaux... Ils peuvent favoriser les échanges, la solidarité et renouveler en profondeur des liens interpersonnels : le rôle des réseaux sociaux dans le partage des informations, des idées, à la suite des attentes de novembre à Paris, montre qu'ils peuvent contribuer à renforcer le « commun ». Pourtant, mal apprivoisés, ces outils peuvent aussi conduire certains jeunes fragiles à s'enfermer dans un univers virtuel, qui les conduit soit à s'isoler davantage, soit à se laisser influencer par des relations néfastes (l'exemple récent des recrutements djihadistes en est une triste illustration).

Les technologies du numérique, en donnant de nouveaux relais aux individus, sont des outils puissants « d'empowerment » (développement du pouvoir d'agir des individus ou des groupes), mais ils peuvent en retour fragiliser les liens sociaux traditionnels. On le voit par exemple avec le phénomène « d'uberisation ». D'une part, il permet à un plus grand nombre de personnes de devenir entrepreneurs plutôt que salariés, et il ouvre la porte de l'emploi à des personnes qui sont exclues du marché du travail. D'autre part, il peut fragiliser l'entreprise comme communauté humaine de relations stables.

- **Les déséquilibres territoriaux (fracture entre les zones urbaines et les zones périphériques ; centre/banlieues) qui produisent des phénomènes de ghettoïsation et ne favorisent pas la mixité sociale.**

Il semble parfois que plusieurs mondes cohabitent dans un seul pays, sans échanges, sans contacts. Il manque des bâtisseurs de ponts entre ces univers...

- **Le défi migratoire, couplé à une concentration géographique des populations immigrées.**

La concentration des populations immigrées dans quelques zones urbaines déjà particulièrement fragiles socialement finit par rendre difficile l'intégration, notamment dans les écoles, où l'on constate des grands déséquilibres entre les établissements de banlieue et ceux des centres-villes. A titre d'illustration, la part de jeunes de moins de 18 ans d'origine étrangère en France est en moyenne de 18%, elle monte à 50% en Seine-Saint-Denis, et autour de 75% dans des villes comme Clichy-sous-Bois, Aubervilliers ou La Courneuve<sup>1</sup>.

Dans un récent rapport basé sur les résultats des enquêtes PISA, l'OCDE montre que cette concentration est particulièrement néfaste pour les élèves issus de l'immigration : *« la faible performance des élèves immigrés peut en partie être liée au fait que ces derniers tendent à se concentrer dans des établissements d'enseignement défavorisés. Une forte concentration de désavantages socio-économiques est en général associée à un écart plus marqué de performance entre les élèves immigrés et leurs pairs autochtones. »*<sup>2</sup>

- **Le retour au premier plan de la question religieuse, principalement sur un mode identitaire.**

Alors que, globalement, de plus en plus de Français s'affirment « sans religion », le développement de l'islam, particulièrement dans certains quartiers, fait évoluer un « paysage religieux et culturel français » qui était certes très divers mais aussi marqué par une imprégnation très forte du christianisme.

Longtemps considéré comme un « non-sujet » au nom d'une certaine conception de la laïcité qui renvoyait le religieux à la sphère intime, ce retour de la question religieuse dans l'espace public invite chacun à repenser un équilibre.

C'est d'autant plus vrai que certaines pratiques religieuses en augmentation (concernant des tenues vestimentaires, des pratiques alimentaires...) marquent des différences visibles dans l'espace social. Qu'elles soient liées à certaines interprétations de l'islam ou à des revendications identitaires de populations « déracinées » à la recherche de repères, ces évolutions ont notamment été mises en exergue par Gilles KEPEL, dans *Les banlieues de la République*, publié en 2012, un quart de siècle après son autre étude : *Les banlieues de l'islam*.

Cette affirmation identitaire qui – particulièrement chez les jeunes – ne repose pas forcément sur un enracinement spirituel ou culturel solide, mais plutôt sur des représentations artificielles ou fantasmées, se retrouve – par mimétisme ? Par réaction ? Par des dynamiques propres ? – dans d'autres courants religieux.

<sup>1</sup> Chiffres de l'INSEE, cités par Christophe GUILLY, à partir de travaux de Bernard AUBRY et Michèle TRIBALAT, *Fractures françaises*, Flammarion, 2013 (Champs Essais).

<sup>2</sup> « Les élèves immigrés et l'école : avancer sur le chemin de l'intégration », OCDE 2015

Elle conduit à des tensions nouvelles comme en témoignent les résultats du baromètre *Jeunesse&Confiance 2015* réalisé par *Opinionway* pour *Vers Le Haut* :

- 46% des 16/25 ans considèrent que les relations sont mauvaises dans leur entourage entre personnes de religions différentes (contre 38% pour les jeunes d'origines différentes, 20% entre les générations, 10% entre les sexes).
- Plus les personnes interrogées sont jeunes, plus ces relations sont jugées mauvaises (de 51% pour les moins de 20 ans, à 40% pour les 23/25 ans).

Ces bouleversements s'inscrivent par ailleurs dans le contexte d'une montée du salafisme et du wahhabisme dans le monde musulman, qui s'appuie sur une contestation forte – et parfois violente – aussi bien de l'islam traditionnel que des modes de vie occidentaux. Un discours de haine – qui propose une vision du monde et un absolu, en opposition avec le matérialisme occidental – trouve ainsi écho chez une partie de notre jeunesse. Dans les cas extrêmes, cela conduit certains jeunes en perte de repères à la violence, au terrorisme.

- **La désaffection très forte des jeunes par rapport au politique, qui a pourtant pour vocation de prendre en charge le « projet commun », ou bien la tentation extrémiste qui touche une part croissante de la jeunesse.**

- Seuls 83% des jeunes ont confiance dans les responsables politiques pour les représenter (*Baromètre Jeunesse&Confiance 2015*).
- Aux dernières élections régionales, le niveau d'abstention chez les 18-24 ans<sup>3</sup> était de 65% (+ 23,5 points par rapport à la moyenne nationale<sup>4</sup>). Parmi les votants, 35% des 18-24 ans a voté *Front national* (soit plus de 14 points de plus que la moyenne nationale).

Les divisions et les tensions existent, certains en tirent profit ou se résignent à laisser la désunion grandir. Mais il n'y a aucune fatalité !

Dans le même temps, **on voit aussi des sursauts collectifs puissants, qui démontrent – au moins dans un élan émotionnel – l'attachement de beaucoup de jeunes au vivre-ensemble**, comme la marche du 11 janvier ou comme les manifestations de solidarité et de fraternité qui ont eu lieu après les attaques terroristes du 13 novembre dernier.

De même, on **constate aussi de grands élans de générosité et d'engagement des jeunes au service du bien commun**, à travers les mouvements de jeunesse, à travers les associations, à travers le service civique, à travers l'armée (engagements en recrudescence après les attentats), à travers des actions éducatives, à travers de la coopération internationale...

**Il existe également de multiples initiatives formidables qui, par l'éducation, visent à renforcer le lien social et l'attachement au bien commun. Ce sont ces initiatives que nous voulons valoriser pour donner envie à chacun d'agir ! Elles ont nourri la réflexion et les idées présentées dans les pages de ce rapport.**

**A chacun de s'en emparer, à son niveau, selon son engagement et selon ses responsabilités.**

Certaines petites initiatives locales peuvent transformer beaucoup de choses, comme des étincelles qui déclenchent un brasier, tandis que certaines réformes très lourdes n'ont aucun impact...

Certaines idées s'adressent aux acteurs du monde éducatif, d'autres aux responsables politiques, au monde de l'entreprise.

Certaines ne dépendent que de vous, « simple citoyen », et de votre capacité à vous mobiliser, à donner un peu de votre temps et de votre enthousiasme.

<sup>3</sup> Source : Intentions de vote des jeunes avant le 2<sup>e</sup> tour des élections régionales (Etude *Ipsos / Sofra Steria*).

<sup>4</sup> Source : Ministère de l'Intérieur.



**INTRODUCTION :**  
**L'éducation contre le « choc des incultures »**

12

---

## 1. L'éducation n'est pas une réponse de « Bisounours » !

Le Président de la République et des responsables politiques de tous bords ont utilisé le mot « guerre » pour désigner la situation actuelle de notre pays, après les attaques terroristes de 2015.

Sans nous prononcer sur la légitimité de ce vocabulaire, nous voudrions insister sur un point. A l'extérieur de notre territoire, les armes à employer sont peut-être des armes de guerre. **Mais à l'intérieur de nos frontières, s'il y a « une guerre » à mener, c'est *in fine* une guerre contre l'ignorance, et elle se gagnera d'abord avec des armes éducatives. Oui, nous avons la conviction que c'est un immense effort de « réarmement éducatif » que la Nation doit déployer en faveur de la jeunesse.** Face aux tiraillements de plus en plus forts au sein de notre société, la meilleure réponse est éducative.

Bien entendu, cela ne signifie pas que les réponses sécuritaires destinées à garantir l'ordre public sont illégitimes. Au contraire, elles sont indispensables. La faiblesse régaliennne des autorités peut en effet donner lieu à des tensions très vives : lorsque la loi commune n'est plus respectée, c'est la loi de la jungle qui s'impose.

Cependant, nous sommes convaincus que ces réponses de sécurité publique ne seront jamais suffisantes pour construire sur le long terme une société harmonieuse.

13

Affirmons immédiatement que nous ne sommes pas de « doux rêveurs » croyant à l'avènement d'une société de « Bisounours », entièrement pacifiée, sans aucun conflit, ni aucune tension.

Une société sans confrontation, c'est une société sans vie. C'est le rêve des Etats totalitaires de supprimer toutes les sources d'oppositions, de contradictions en leur sein.

Il ne faudrait pas que la recherche de cohésion et de lien social se traduise par la négation des différences et par la lutte forcenée contre les aspirations individuelles. L'enjeu n'est pas de remplacer un individualisme démesuré par un holisme sans bornes, négateur du primat de la personne.

Notre démarche ne repose pas sur un angélisme qui ferait abstraction de la nature humaine, des tentations de violences et des tensions inhérentes à toute société humaine. Il faut retenir la leçon des *Pensées* de Blaise PASCAL : « *L'homme n'est ni ange, ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.* »

L'éducation ne consiste pas à bannir l'idée même d'oppositions, de désaccords, de conflits... Elle ne consiste pas à nier les élans de violence qui peuvent habiter chacun d'entre nous, dès le plus jeune âge.

Eduquer, c'est apprendre à canaliser ses élans intérieurs pour les orienter positivement. C'est savoir prendre du recul face aux pulsions immédiates. C'est prendre le temps d'écouter et de comprendre l'autre. C'est être capable, en cas de désaccords, de construire des confrontations sans tomber dans la diabolisation et le rejet de l'autre. « *S'opposer sans se massacrer* »<sup>5</sup>. C'est respecter ceux qui sont différents, ceux qui ne pensent pas comme nous, pour entrer dans le dialogue et la recherche partagée du bien commun.

Il s'agit de transmettre et de construire un projet commun, au sein duquel peuvent s'exprimer les élans d'unité et les mouvements de diversités. N'est-ce pas cela le long travail de civilisation ?

## 2. « Le choc des incultures », principale menace contre le vivre-ensemble.

A travers les tensions actuelles, nous avons moins affaire à un « choc des civilisations » qu'à un « choc des incultures », pour reprendre une formule utilisée aussi bien par Galeb BENCHEIK<sup>6</sup>, que Hubert VEDRINE<sup>7</sup> ou François-Xavier BELLAMY<sup>8</sup>.

Le profil des djihadistes impliqués dans les attentats commis sur le sol français en est la triste illustration : nous ne sommes pas face à des érudits, à des fins connaisseurs d'une civilisation, qui rejetteraient l'Occident avec une pensée construite et argumentée.

Nous sommes face à des jeunes sans repères, avec une faible maîtrise de la langue et des fondements culturels de notre nation, malgré un passage de plusieurs années sur les bancs de l'école. A partir de leur interprétation violente de l'islam, les idéologues qui les exploitent peuvent semer tranquillement sur ce terreau fragile où domine souvent une méconnaissance de cette religion et une pratique superficielle.

Contre les fanatiques qui diffusent des messages de haine, nous avons peu de prises. En revanche, par l'éducation, il y a beaucoup à faire pour que leur message ne reçoive plus en retour des réponses de complaisance ou d'approbation chez des jeunes Français.

C'est ce que rappelle le philosophe Tzvetan TODOROV dans une interview récente donnée au journal *La Croix* :

*« L'ennemi qui nous a agressés a deux composantes : les stratégies de l'État islamique (EI) et les exécutants du projet, ces jeunes hommes nés en Europe occidentale dans des familles d'origine musulmane qui se sont convertis récemment au djihad. Sans eux, l'EI ne représente aucun danger pour nous. »*

---

<sup>5</sup> MAUSS, Marcel. *Essai sur le don*, PUF, 2012 (Quadrige).

<sup>6</sup> « Il n'y a de choc que des incultures et des ignorants », propos cité par Hassan SERROUKY, *Le Soir d'Algérie*, février 2006.

<sup>7</sup> VEDRINE, Hubert. *Les États-Unis : hyperpuissance ou empire ?*, Cités 2004/4 (n° 20), p. 139-151.

<sup>8</sup> BELLAMY, François-Xavier. *Les déshérités, ou l'urgence de transmettre*, Plon, 2014.

*Ce sont ces jeunes des cités que devrait cibler avant tout notre action. Pour assécher le vivier des futurs kamikazes, il faut chercher à gagner leurs cœurs, à mieux les intégrer dans la société, à rompre leur identification avec cette entité fantasmée, la société musulmane malmenée par les puissances occidentales. »<sup>9</sup>*

**« Le choc des incultures », c'est pour nous la principale menace contre le vivre-ensemble.**

C'est l'ignorance qui engendre le repli sur soi, la peur de l'autre... C'est la pauvreté culturelle, l'incapacité à penser par soi-même et à dialoguer sereinement qui facilite le passage à la violence.

Dans ce contexte, la dégradation des résultats de notre système éducatif, qui laisse chaque année des milliers de jeunes sur le bord du chemin, sans maîtrise des savoirs fondamentaux et d'un socle commun, est un signal d'alarme inquiétant.

Les difficultés de maîtrise de la langue (lire, écrire) sont particulièrement alarmantes et justifient qu'on consacre tout le temps nécessaire, dès le plus jeune âge et sans se disperser, à la maîtrise du vocabulaire, de la lecture, de l'écriture.

Pour l'OCDE, « *il est démontré que la combinaison de l'apprentissage de la langue et des contenus, et ce dès que faire se peut, s'avère la stratégie la plus efficace pour l'intégration des enfants issus de l'immigration dans les systèmes d'éducation.* »<sup>10</sup>

○ **Quand on n'a pas de mots, on passe plus facilement aux poings.**

L'incapacité à formuler clairement sa pensée avec des mots, à s'exprimer par la parole est un terreau pour la violence. Sans vouloir réduire ceux qui souffrent d'illettrisme à des « violents potentiels », on ne peut que partager ce constat posé par de nombreux spécialistes.

Citons par exemple le linguiste Alain BENTOLILA<sup>11</sup>, très engagé dans la lutte contre l'illettrisme :

*« Lorsque la parole et l'écriture ont perdu leur pouvoir de transformer pacifiquement le monde et les autres, d'autres moyens s'imposent pour imprimer sa marque : on altère, on meurtrit, on casse, parce que l'on ne peut se résigner à ne laisser ici-bas aucune trace de son éphémère existence. La violence est ainsi l'inéluctable conséquence de l'incapacité de mettre en mots sa pensée en y mettant de l'ordre ; seuls les mots organisés apaisent en effet une pensée sans cela chaotique, tumultueuse, qui se heurte aux parois d'un crâne jusqu'à l'insupportable et qui finit par exploser dans un acte incontrôlé de violence. Le flux contrôlé des mots, la succession tranquille des phrases diffèrent le passage à l'acte ; ils donnent une chance à deux intelligences d'en rester aux mots plutôt que d'en venir aux mains. C'est sans doute à long terme le moyen le*

---

<sup>9</sup> La Croix, 7 janvier 2016

<sup>10</sup> « Les élèves immigrés et l'école : avancer sur le chemin de l'intégration », décembre 2015

<sup>11</sup> BENTOLILA, Alain. *Le verbe contre la barbarie. Apprendre à nos enfants à vivre ensemble*, Editions Odile Jacob, 2007.



*plus efficace et le plus honorable de rompre l'inférieure succession des poussées de violence que toutes les mesures ponctuelles ont tant de mal à endiguer. »<sup>12</sup>*

Celui qui n'a pas les outils pour penser par lui-même est aussi à la merci des embrigadements et des extrémismes de toutes sortes.

○ **Quand on ne sait pas qui l'on est et d'où l'on vient, on ne sait pas où aller.**

Le déracinement d'une partie de notre jeunesse pousse chacun à se replier sur des identités fantasmées, en concurrence avec les autres.

Offrir à chacun les bases d'une identité sereine est une condition indispensable afin qu'il puisse s'épanouir, s'ouvrir à l'autre et tisser des liens d'amitié dans la société. L'éducation doit permettre à chacun d'inscrire sa vie dans une histoire, et d'articuler ainsi identités personnelle et collective. La philosophe Simone Weil a bien montré comment cet « enracinement », qui se fonde sur une gratitude à l'égard des générations qui nous ont précédés, était une condition de la liberté et de l'épanouissement de la personne.

C'est vrai au niveau individuel, avec un défi pour chaque jeune, en fonction de ses origines, de son histoire et de sa culture familiales.

Deux extrêmes sont à éviter :

- d'une part, la négation radicale du parcours personnel du jeune, de son histoire et de sa culture familiales, au nom d'un universalisme mal compris ou d'un jacobinisme exagéré<sup>13</sup> ;
- d'autre part, sa réduction à une caractéristique ou une origine qui revient à essentialiser un trait de sa personnalité (attention à l'« assignation à résidence » identitaire).

16

Ce travail sur l'histoire, la mémoire et la culture est aussi un défi au niveau collectif, pour la communauté nationale et pour l'Europe, à l'heure de la mondialisation, de la construction européenne, et de l'accélération des mouvements migratoires. Il faut permettre à chacun, quel que soit son parcours personnel, de s'approprier l'histoire et la culture françaises pour devenir à part entière héritier et continuateur d'une aventure dont nul n'est propriétaire.

○ **Quand on ne connaît pas l'autre, on a peur de lui.**

C'est la méconnaissance de l'autre, de sa différence, qui nous enferme dans la peur, le repli. La question est particulièrement sensible s'agissant des faits religieux, sujet souvent abordé dans les débats publics, mais avec une large ignorance et beaucoup de préjugés.

<sup>12</sup> C'était également une conviction de l'académicienne Jacqueline de ROMILLY :

« Apprendre à penser, à réfléchir, à être précis, à peser les termes de son discours, à échanger les concepts, à écouter l'autre, c'est être capable de dialoguer, c'est le seul moyen d'endiguer la violence effrayante qui monte autour de nous. La parole est le rempart contre la bestialité. Quand on ne sait pas, quand on ne peut pas s'exprimer, quand on ne manie que de vagues approximations, comme beaucoup de jeunes de nos jours, quand la parole n'est pas suffisante pour être entendue, pas assez élaborée parce que la pensée est confuse et embrouillée, il ne reste que les poings, les coups, la violence fruste, stupide, aveugle. » (Le Point, Janvier 2007).

<sup>13</sup> L'historien Marc BLOCH rappelait, dans *L'Etrange Défaite*, Gallimard, 1990 (Folio Histoire, 27) : « C'est un pauvre cœur auquel il est interdit de renfermer plus d'une tendresse. »

- **Quand on ne partage aucune culture commune, on laisse le champ libre aux concurrences identitaires.**

Transmettre et favoriser la connaissance d'une culture partagée, c'est une condition d'unité dans une société de plus en plus hétérogène. Quand la France n'offre pas ce cadre culturel à ses enfants, ils sont tentés d'en chercher un ou d'en reconstruire un ailleurs. La nature a horreur du vide, la culture aussi...

C'est d'autant plus triste qu'il y a dans les fondements de la culture française et européenne toutes les ressources pour construire une société de paix, enthousiasmante pour chaque jeune Français, quelle que soit son origine. Sans tomber dans un nationalisme étroit, il est vital de donner aux jeunes générations des raisons d'aimer la France et d'y participer pleinement.

### **3. La transmission ne suffit pas : il faut aussi faire l'expérience de la rencontre avec l'autre et même du service ensemble !**

Nous avons beaucoup insisté sur la transmission qui permet de sortir de l'ignorance et partager une culture commune. C'est un axe prioritaire à nos yeux. Cependant, bien qu'indispensable, il serait illusoire de penser que cet effort de transmission serait, à lui seul, source de paix et de concorde. L'Histoire montre hélas que la violence et la haine sont aussi le fait de personnes formées et cultivées.

Si les logiques grégaires se développent sans que jamais les jeunes générations soient en contact avec des personnes différentes, le vivre-ensemble restera un slogan. Il faut aussi faire l'expérience de l'autre, vivre la rencontre et l'amitié au-delà des différences.

La jeunesse peut être un moment privilégié pour vivre cette ouverture à l'autre – avec des élans de générosité et d'altruisme – mais les obstacles sont nombreux :

- Peur de ce qu'on ne connaît pas ;
- Manque de temps ;
- Eloignement géographique ;
- Préférence pour des mobilisations ponctuelles que pour des engagements dans la durée ;
- Cloisonnement et manque d'information sur les initiatives positives...

Pour lever ces obstacles, nous proposons des axes de travail, inspirés d'expériences concrètes que nous présentons dans ce rapport.

A travers ces propositions, qui partent des expériences de terrain et d'apports de tous horizons, nous avons la conviction que l'éducation peut donner l'envie et les moyens à **chaque jeune de participer à l'aventure française, à partir de ses origines et de ses talents propres.**

**« Vivre, grandir, construire ENSEMBLE », c'est une belle aventure, non ?**

## **I. SORTIR DE L'IGNORANCE, PARTAGER UNE CULTURE COMMUNE**

Toutes les initiatives éducatives qui permettent à un jeune de grandir en humanité, par la maîtrise de la langue, l'appropriation d'un héritage culturel, le développement de la pensée, l'ouverture à l'autre contribuent au « vivre-ensemble ».

Il ne s'agit pas ici de recenser de façon exhaustive toutes les initiatives en ce sens. Nous traiterons notamment prochainement de celles qui permettent de lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire.

18

Nous avons voulu mettre l'accent dans ce rapport sur deux sujets qui nous paraissent particulièrement cruciaux dans le contexte actuel :

- La question de l'enseignement de la laïcité et des faits religieux.
- La question de l'inscription de nos vies dans une histoire.

Il nous a paru intéressant également de montrer comment la presse jeunesse, relais important auprès des jeunes et des familles, pouvait contribuer à cette mobilisation contre le « choc des incultures ».

## 1. Développer l'enseignement de la laïcité et des faits religieux à l'école primaire : l'approche de l'association *Enquête*<sup>14</sup>

L'association *Enquête* a été créée en septembre 2010 par Marine Quenin, avec une ambition : faire découvrir la laïcité et les faits religieux aux enfants du primaire, grâce au jeu et aux loisirs créatifs, avec une approche laïque et non confessionnelle.

Aujourd'hui agréée par le ministère de l'Education nationale et lauréate de la démarche présidentielle « *La France s'engage* », l'association est née d'un constat évident : la méconnaissance croissante du fait religieux a deux inconvénients majeurs :

- Elle rend incompréhensible pour les jeunes une partie du monde qui les entoure et notamment une partie de leur environnement proche ;
- Elle laisse la place à des préjugés, des stéréotypes qui nourrissent les tensions.

*Enquête* présente ainsi sa vision : « *Agir pour que les enfants et plus tard les adultes qu'ils deviendront évoluent dans un environnement dont ils décodent l'organisation et la symbolique religieuses, et soient en mesure de comprendre la laïcité et d'accepter la coexistence des religions, et s'inscrivent comme citoyens acteurs d'un vivre-ensemble éclairé.* »

### *L'enseignement de la laïcité et des faits religieux à l'école primaire – où en est-on ?*<sup>15</sup>

La question de l'enseignement du fait religieux à l'école est un vieux débat. En 2002, le rapport de Régis Debray avait marqué les esprits et contribué à l'évolution des programmes scolaires. Tout comme le rapport Joutard avant lui (1989), les propositions de développement de cet enseignement visaient surtout l'enseignement secondaire, et concernaient peu l'école primaire.

Or, il y a un double intérêt à s'adresser à des enfants de CE2, CM1, CM2 :

- C'est un âge où ils sont curieux et posent beaucoup de questions sur ces sujets ;
- Ils sont ouverts et sont moins marqués que les adolescents par une démarche identitaire autour du religieux.

Au primaire, il faut attendre 2008 pour que ces thèmes soient introduits dans les programmes, notamment à travers le préambule du cycle des approfondissements : « *La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires,*

---

<sup>14</sup> Sources : Entretiens avec Marine QUENIN, déléguée générale d'*Enquête*, et avec Lola PETIT, doctorante au Groupe Sociétés, Religions, Laïcité, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et qui prépare une thèse sur *L'enseignement des faits religieux et de la laïcité à l'école primaire* ; brochures, rapports d'activité et site édités par l'association. (Site internet : [www.enquete.asso.fr](http://www.enquete.asso.fr))

<sup>15</sup> A partir du rapport d'activité de l'association *Enquête* et d'échanges avec Lola PETIT.

*des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques.»*

Cependant, comme le souligne Lola PETIT, doctorante au *Groupe Sociétés, Religions, Laïcité*, de l'*Ecole Pratique des Hautes Etudes*, qui prépare une thèse sur *L'enseignement des faits religieux et de la laïcité à l'école primaire* et mène sa recherche avec l'association *Enquête*, il faut noter que ces thèmes sont présentés très rapidement et principalement sous un angle historique : les religions sont alors renvoyées à des phénomènes du passé et aucun lien n'est établi avec l'environnement actuel dans lequel évoluent les élèves.

Dans cette perspective historique, l'association *Enquête* note ainsi dans son rapport d'activités, au sujet des programmes : « on trouve très peu de choses sur le judaïsme ; le christianisme semble la seule expression religieuse existante et disparaît des programmes avec la Renaissance, quand l'Islam est évoqué uniquement lors des Croisades. Il est également fait mention de manifestations du religieux par le biais de l'histoire des arts dans la distinction en architecture, comme en musique, du religieux et du profane. »

A partir de la rentrée scolaire 2015, le développement d'un enseignement moral et civique change la donne. Les programmes mettent en effet l'accent sur la question de la laïcité, ce qui ouvre un espace pour aborder les faits religieux.

Quant à la « *Grande mobilisation de l'Ecole pour les Valeurs de la République* », annoncée en janvier 2015, par le ministère de l'Education nationale, en réaction aux attaques terroristes, elle prévoyait - dans la 1<sup>ère</sup> mesure - le renforcement de l'enseignement de la laïcité et des faits religieux.

Cependant, l'association *Enquête* constate :

- qu'il y a encore peu d'outils pour les équipes éducatives ou qu'ils sont peu diffusés, même si l'Education nationale se mobilise pour en proposer et que certaines initiatives sont particulièrement riches<sup>16</sup> ;
- que les enseignants ne se sentent pas forcément à l'aise pour traiter ces sujets.

### *Les enseignants davantage mobilisés depuis les attentats mais demandeurs d'outils et formation*<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> Par exemple, la collection *Récits primordiaux*, de *La Documentation française*, propose aux enseignants dix ouvrages qui présentent chacun – sur un thème ou un personnage (récits de la Création, Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed... – plusieurs récits adaptés pour les enfants, à partir de textes de référence. Ces textes sont accompagnés d'éléments de contexte, d'un lexique, d'illustrations et d'explications pédagogiques.

<sup>17</sup> Principaux enseignements d'une enquête réalisée en France entre le 21 décembre 2015 et le 3 janvier 2016 par Opinionway pour Vers le Haut, Enquête et Bayard Education auprès d'un échantillon de 345 enseignants en écoles primaires publiques.

Un sondage Opinionway, commandé par VERS LE HAUT, Enquête et Bayard Education (cf. Annexe I de ce rapport) montre que les perceptions des enseignants quant à l'enseignement de la laïcité et des faits religieux ont été influencées par les attentats de 2015 :

- **74% des enseignants du primaire jugent plus utile l'enseignement de la laïcité et 51% ont commencé l'enseignement de la laïcité depuis les attaques terroristes.**
- **1 enseignant sur 5 a commencé à aborder l'enseignement des faits religieux dans sa classe depuis ces événements tragiques.**

### **Très favorables à l'enseignement de la laïcité au primaire, les enseignants le sont un peu moins s'agissant de l'enseignement des faits religieux**

- **Au total, 85% des enseignants sont favorables à l'enseignement de la laïcité au primaire et 76% le pratiquent dans leur classe.**
- **S'agissant de l'enseignement des faits religieux au primaire, ils ne sont que 59% à y être favorables et seulement 39% à le pratiquer.** D'ailleurs, 45% des enseignants du primaire considèrent que l'enseignement des faits religieux n'est pas inscrit dans les programmes.

### **Enseigner les faits religieux en primaire : les freins et les motivations**

**S'agissant des motivations** de ceux qui pratiquent l'enseignement des faits religieux :

- **63% considèrent que c'est indispensable pour comprendre l'histoire ;**
- 48% que la connaissance des différentes convictions est nécessaire au vivre-ensemble.

**S'agissant des freins** évoqués par ceux qui ne le pratiquent pas dans leur classe :

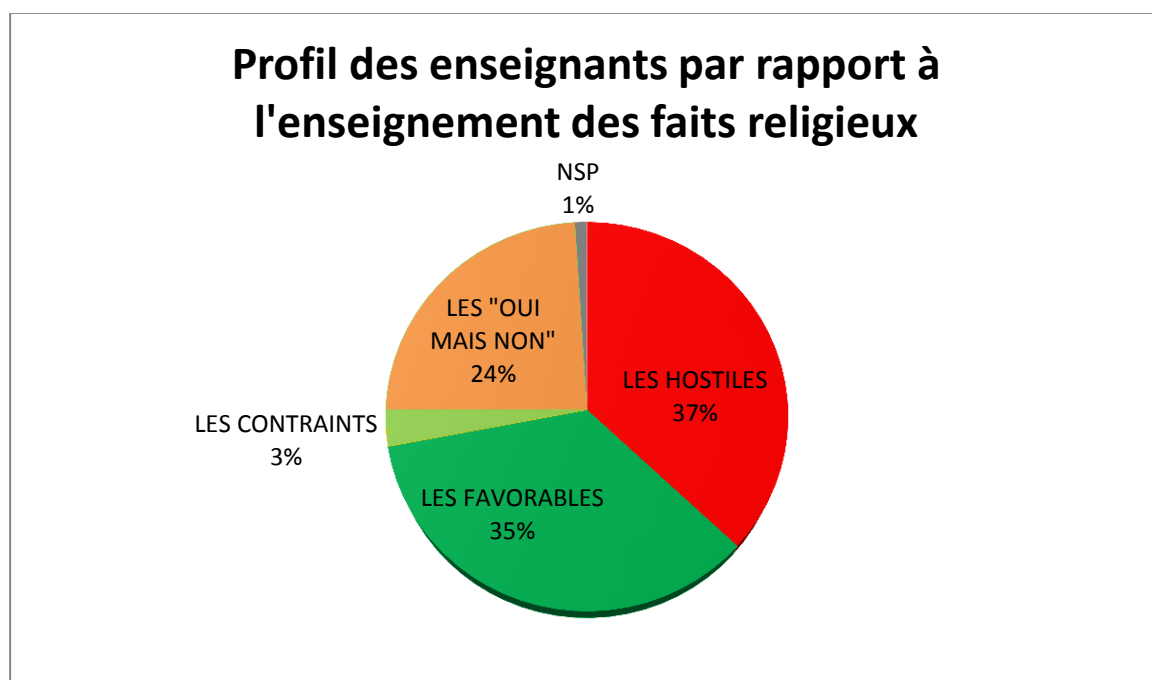
- **36% considèrent qu'ils n'ont pas la formation suffisante ;**
- **32% que les religions n'ont pas leur place à l'école laïque ;**
- 23% qu'ils n'ont pas les outils pédagogiques adaptés ;
- 21% qu'ils n'ont pas le temps ;
- 19% qu'ils craignent les réactions des familles, des élèves ou de la hiérarchie.

### **Une forte demande de formation et d'outils pédagogiques**

En dépit des outils déployés par le ministère de l'Education nationale pour accompagner l'enseignement du fait religieux dans le cadre de la Grande Mobilisation lancée le 22 janvier 2015,

- **87% des enseignants considèrent que la formation continue n'est pas adaptée ;**
- 82% que la formation initiale est insuffisante ;
- 37% de ceux qui enseignent le fait religieux voudraient plus d'outils pédagogiques.

## Focus sur les différents profils d'enseignants par rapport à l'enseignement des faits religieux au primaire



### LES « HOSTILES » : 37%

Opposés sur le principe de l'enseignement des faits religieux à l'école et ne le pratiquent pas

### LES « OUI MAIS NON » : 24%

Sont favorables au principe de l'enseignement des faits religieux mais ne le pratiquent pas dans leur classe. On retrouve plusieurs profils au sein de cette catégorie :

- Les surchargés : 5% (considèrent qu'ils n'ont pas le temps)
- Les « bloqués » : 19% (considèrent qu'ils n'ont pas les outils ou la formation nécessaires, craignent les réactions des familles, des enfants ou de la hiérarchie...)
  - Les « craintifs » ne sont que 3%

### LES « CONTRAINTS » : 3%

Opposés sur le principe mais le pratiquent : parce que c'est dans les programmes, ou sous la pression de l'actualité, des questions des élèves...

### LES FAVORABLES : 35%

Favorables au principe de l'enseignement des faits religieux et le pratiquent dans leur classe. On peut distinguer dans cette catégorie :

- Les « historiens » : 4% (le font uniquement dans une perspective historique)

- Les « convaincus » : 31% (le font dans une perspective historique et aussi parce qu'ils considèrent que permet aux enfants de mieux comprendre le monde dans lequel ils grandissent et que cela contribue au vivre-ensemble.)

Edith TARTAR GODDET, psychosociologue et présidente de l'ap2e (Association protestante pour l'éducation et l'enseignement), donne son éclairage sur l'hostilité qui existe chez certains enseignants : « *Dans la culture scolaire traditionnelle, l'interprétation du principe de laïcité est non seulement à l'exclusion de la pratique religieuse à l'école (ce qui est légal) mais c'est un sujet dont personne ne doit parler, qui ne doit pas apparaître et qui, dans cet espace, n'existe pas. C'est donc un sujet tabou.*

*Or il est bien connu que les sujets tabous sont ceux qui nous occupent le plus et lorsque nous les chassons par la porte, ils surgissent en force par la fenêtre. De plus, ils suscitent en nous des réactions émotionnelles fortes, épidermiques, irrationnelles, souvent excessives qui peuvent produire des effets dévastateurs sur le climat des lieux dans lesquels nous vivons. Certains professionnels scolaires sont tellement hostiles au religieux qu'ils le méconnaissent et sont dans l'incapacité d'enseigner le fait religieux de manière paisible, rationnelle, méthodique ; comme ils enseignent, fort bien par ailleurs, les récits de la mythologie grecque ou romaine. Mais décrire et analyser les faits qui constituent chaque religion, travailler les récits bibliques ou coraniques de manière pédagogique participe à la connaissance de l'autre à travers sa culture. Il est bien connu que les discriminations sociales, les attitudes méprisantes à l'égard de l'autre, différent de soi, reposent sur la méconnaissance de ce qu'il est. »<sup>18</sup>*

23

### La réponse d'Enquête : des outils, des formations et des ateliers.

Dans une stricte neutralité vis-à-vis des religions et un grand respect des croyances, *Enquête* organise des ateliers pour les enfants, pendant le temps scolaire, extra ou périscolaire, dans les écoles ou les centres sociaux. L'association propose également des formations (notamment en e-learning) et des outils pour les enseignants, avec une triple approche :

- Découverte de la laïcité ;
- Découverte des faits religieux et des différentes options spirituelles (y compris l'athéisme) ;
- Déconstruction des stéréotypes et préjugés liés.

Pendant l'année scolaire 2014/2015, l'association a animé 299 séances, touchant 180 enfants pour les ateliers réguliers et 5 séances pour 221 enfants et jeunes pour les ateliers ponctuels. Ce dispositif mériterait d'être largement étendu.

Un des enjeux majeurs est de « dé-essentialiser » le fait religieux, qui ne suffit pas à résumer l'identité d'une personne. On n'a pas à choisir entre être Français et être musulman ; on peut être

<sup>18</sup> Extrait d'un entretien « Question de vie » à paraître dans la revue Réforme – février 2016



arabe et chrétien, israélien et musulman, changer de religion ou ne pas avoir de religion, avoir des amis, des parents ou des membres de notre famille de religions différentes... Il est important de montrer qu'en France, même si elle s'inscrit dans une dynamique communautaire, culturelle, historique, et qu'elle a une portée sociale et une dimension identitaire évidentes, la démarche religieuse passe toujours par un choix personnel.

### Parmi les outils proposés, le jeu : L'arbre à défi.

Il permet d'aborder les thématiques religieuses et la laïcité en partant de questions traitant du quotidien des enfants et du cadre de la laïcité.



### Exemples de défis proposés dans le cadre du jeu :

- Le **défi des définitions** qui concerne des notions que les enfants ne connaissent pas nécessairement, pour lesquelles une définition simple et courte est possible, comme *athée*, *arabe* ou *étoile de David* ;
- Le **défi vrai ou faux** qui concerne des notions (ou personnages, fêtes, lieux...) que les enfants ne connaissent pas nécessairement, et qui nécessitent une explication ou présentation un peu élaborée, comme *Moïse*, *mosquée* ou *laïcité* ;
- Le **défi du mot inconnu** qui concerne des notions (ou personnages, fêtes, lieux...) que la majorité des enfants connaissent mais sans nécessairement en maîtriser le contexte. Il s'agit là de les surprendre, de compléter une connaissance partielle, comme *halal* ou *Noël*.

**Avant d'être développé et proposé à toutes les équipes éducatives intéressées (école, scoutisme, centres sociaux...), ce jeu, validé par l'Institut européen en Sciences des Religions de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, a été expérimenté dans sept écoles (publiques/privées : catholiques, juive, musulmane).**

**D'autres initiatives existent ; l'Ap2e (Association protestante pour l'éducation et l'enseignement en recense plusieurs sur son site internet.<sup>19</sup>**

<sup>19</sup> [www.education-ap2e.org](http://www.education-ap2e.org) , rubrique laïcité. / ressources en téléchargement

### Idées à partager :

- Renforcer la formation initiale et continue des enseignants du primaire sur l'enseignement de la laïcité et des faits religieux à l'école.
  - La mise en place d'un module obligatoire de formation dans le cadre de la formation initiale en ESPE<sup>20</sup> est prévue. Elle avait notamment été demandée par Vincent PEILLON. Elle n'est pas encore effective partout.
  - S'agissant de la formation continue, des modules d'auto-formation ont été mis en place par la Direction générale de l'Enseignement scolaire. Ils sont manifestement peu connus et peu diffusés à ce stade.
  - Une meilleure formation des conseillers pédagogiques, qui dépendent de l'inspection et font le lien entre l'inspecteur et le terrain, serait utile, pour accompagner les enseignants dans ce domaine.
- Diffuser davantage les outils existants au sein des équipes éducatives (comme *L'Arbre à défis*, proposé par l'association *Enquête*)
- Développer les ateliers type *Enquête* dans les centres sociaux :  
*L'Association des Maires de France* a indiqué qu'elle retravaillerait le « vade-mecum » sur la laïcité qu'elle a publié en novembre 2015, et qui avait suscité beaucoup de critiques, notamment au sujet des crèches dans les mairies, en période de Noël. Dans la nouvelle version, l'AMF pourrait faire connaître aux élus les dispositifs qui interviennent, comme l'association *Enquête*, dans les centres sociaux pour favoriser la connaissance de la laïcité et des faits religieux, avec une approche laïque et non confessionnelle.

<sup>20</sup> ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education.

## 2. Inscrire nos vies dans une histoire : *Des racines et des ailes*<sup>21</sup>

La réforme du collège et les réflexions sur les nouveaux programmes d'histoire ont été l'occasion de débats très virulents. Sans vouloir entrer dans la polémique, nous voudrions insister sur l'importance des humanités pour faire grandir les élèves dans toutes leurs dimensions, et pas seulement dans une logique utilitariste de mobilisations de compétences. Nous voudrions surtout avancer quelques idées et initiatives sur l'enseignement de l'histoire et sur l'articulation entre les histoires personnelles et « la grande histoire ».

L'histoire, comme discipline scientifique, n'a pas pour but de construire du commun. Mais l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire peuvent y contribuer fortement. Ou bien au contraire, peuvent accentuer les divisions et les ressentiments.

Comment reprocher à des jeunes de haïr la France, ses valeurs et sa culture, si on ne leur a pas donné la chance de les connaître et de les aimer, pas seulement comme des concepts vagues, mais comme des réalités vécues ?

Comment reprocher à des jeunes de ne pas se sentir Français si on n'a pas pris la peine et le temps de leur faire connaître leur pays, ses racines, ses développements, ses enrichissements progressifs ?

Inversement, comment éviter que la réappropriation des symboles nationaux par une grande partie du peuple français – notamment constatée après les attentats de novembre 2015, avec les encouragements du gouvernement et des principales forces politiques –, ne se résume à un sursaut d'émotion passager ou ne vire à un mouvement cocardier étroit, si cet élan patriotique ne s'enracine pas dans une connaissance et une appropriation sereine de notre histoire, de notre culture ?

Comment permettre à des jeunes de vivre sereinement leur attachement à leurs racines familiales et leur appartenance à la communauté nationale ?

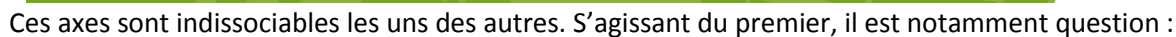
Au sein d'Apprentis d'Auteuil un important travail de réflexion a été conduit par la direction des politiques et ressources éducatives, en lien avec des enseignants, des éducateurs, des directeurs d'établissements, pour « mettre sur le papier » les objectifs éducatifs qui permettent d'atteindre le développement plein et entier de tous les jeunes confiés à la fondation.

Ces objectifs éducatifs ont été regroupés en un ensemble cohérent (« l'arborescence éducative »), autour de 3 axes éducatifs :

- 1/ Inscrire sa vie dans une histoire : apprendre la filiation et la responsabilité ;
- 2/ Vivre en relation avec les autres et le monde : apprendre la fraternité et la citoyenneté ;
- 3/ Découvrir la valeur de sa vie : apprendre l'intériorité et la liberté.

---

<sup>21</sup> Sources : Echanges avec Christine ROSSIGNOL et Cécile LOGNONE, de la Direction des Politiques et des Ressources Educatives d'*Apprentis d'Auteuil* ; avec Agnès ROCHEFORT-TURQUIN, directrice éditoriale développement de *Bayard Jeunesse*, partenaire de *photo-de-classe.org* ([www.photo-de-classe.org](http://www.photo-de-classe.org)).



- IDEES & ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE**  
[www.verslehaut.org](http://www.verslehaut.org)

### Une approche plus charnelle et moins abstraite.

On peut regretter une approche souvent trop conceptuelle de l'Histoire, mais aussi de la littérature et de la culture, dans le domaine scolaire. L'école n'est pas l'Université !

La culture est aussi une expérience vécue, et qui nous transforme intérieurement. Sans tourner le dos au raisonnement, il faut aussi laisser une place à l'émotion, à la beauté, aux sens, à l'émerveillement... En parallèle des manuels, « les lieux de mémoire » sont aussi des éléments de découverte et d'appropriation qui marquent les élèves. De même, les références aux parcours de personnages historiques sont souvent moins asséchantes que des approches transversales thématiques.

Fernand BRAUDEL, historien, fondateur de l'*Ecole des Annales* (qui mettait l'accent sur les longues durées), insistait lui-même sur l'importance des récits historiques dans les classes d'élèves du collège.

*« Dans des classes jeunes, je ne demande pas que les gens connaissent par cœur les dates, les noms, etc. Mais j'aime le récit, je trouve qu'on ne doit pas compliquer les choses, on ne doit pas parler de choses abstraites. [...] J'aime les bons récits, je crois que l'histoire traditionnelle avec les aperçus, les ouvertures d'aujourd'hui doit faire l'essentiel. »<sup>22</sup>*

N'oublions pas que pour transmettre, pour intéresser les élèves à l'école, il faut des enseignants enthousiastes et passionnés ! Et donc des contenus qui suscitent l'enthousiasme et non uniquement le sentiment de honte ou de culpabilisation, même s'il est indispensable d'évoquer tous les aspects de l'Histoire, les pages sombres comme les plus lumineuses.

Pour susciter l'intérêt, beaucoup d'enseignants ont recours aux œuvres d'art ou aux sorties scolaires, par exemple, pour offrir à des jeunes la possibilité de découvrir au théâtre le patrimoine culturel ou de découvrir sur place un lieu chargé d'histoire.

Mais, en dépit des efforts des institutions culturelles ou des rectorats pour faciliter ces démarches, cette approche se heurte à plusieurs obstacles :

- Des manuels nationaux qui ne valorisent pas le patrimoine local, propre à chaque région ;
- Des difficultés d'organisation logistique, financière, administrative... qui font reposer sur les épaules du chef d'établissement et surtout de l'enseignant une charge de travail supplémentaire très importante.

Organiser une sortie représente un tel effort pour l'équipe éducative que cela peut décourager les enseignants les plus motivés.

---

<sup>22</sup> Fernand BRAUDEL, interrogé au journal télévisé de *FR3 Provence-Alpes*, le 16 octobre 1985, après une leçon donnée, face à la rade de Toulon, à des élèves de 3<sup>ème</sup> du Collège Alphonse Daudet de Châteauvallon, et portant sur le siège de Toulon en 1707.

### Idées à partager :

- **Proposer des sorties « clés en main » aux enseignants, afin de faciliter l'organisation de visites scolaires dans des lieux de mémoire.**  
Dans le cadre de la généralisation du service civique et/ou en s'appuyant sur la réserve citoyenne, créer dans chaque établissement scolaire une mission d'organisation de sorties scolaires confiée à un jeune volontaire ou à un réserviste. Ce dernier serait chargé de tout gérer, clés en main (autorisations parentales, logistiques,...), en lien avec l'enseignant, et de proposer aux équipes éducatives, tout au long de l'année, un « catalogue » de sorties élaboré avec le concours des institutions culturelles, touristiques et historiques de la région.
- **Proposer – en supplément des manuels scolaires nationaux – un complément décliné par rectorat,** non pas pour faire des manuels d'histoire régionale, mais pour valoriser, lorsque cela est possible, des illustrations locales des programmes nationaux.
- **Développer les supports pédagogiques numériques en histoire, permettant de mieux faire prendre conscience aux élèves de la réalité de l'époque étudiée** (avec des cours d'histoire, offrant le recours à la réalité augmentée).
- **Activer au plus vite la réserve citoyenne,** en ayant à cœur, par le choix des intervenants, de retenir des réservistes capables de susciter la fierté d'appartenance : valorisation d'actions exemplaires et de services, récits par des historiens... Les enseignants pourraient alors choisir dans un « catalogue » des interventions qui correspondraient à leur projet pédagogique.

### 29 [Articuler mémoires familiales et mémoire collective : L'exemple du webdocumentaire photo-de-classe.org.](http://photo-de-classe.org)

Devant la diversité des origines des élèves au sein de beaucoup de classes, certains s'interrogent parfois sur la nécessité d'adapter les programmes d'Histoire, pour faire en sorte d'apprendre l'histoire des pays d'origine de chacun, ou bien une Histoire-monde, plutôt que l'Histoire de France, et celle de l'Europe.

Même s'il est intéressant que l'enseignement de l'Histoire propose des ouvertures sur le reste du monde, une approche trop parcellaire n'est pas souhaitable, au risque d'éclater encore davantage la communauté nationale et de renvoyer chacun systématiquement à son origine. Comme si un enfant d'origine étrangère ne pouvait pas autant s'approprier l'Histoire de France qu'un enfant né en France de parents français. L'enseignement de l'Histoire n'a pas vocation à devenir le réceptacle de tous les particularismes.

Cette approche donnerait le sentiment qu'il y a une Histoire de France « réservée aux Gaulois », comme si cette Histoire n'était pas aussi celles des Français issus de l'immigration, qui sont Français à part entière et peuvent s'approprier l'Histoire nationale.

Cela ne signifie pas qu'il faut nier la diversité des élèves et occulter leur parcours personnel pour construire le vivre-ensemble. La connaissance et la fierté de ses racines familiales est primordiale pour la construction de l'enfant. Bien souvent, les jeunes connaissent peu leur histoire familiale et

lorsqu'ils sont issus de l'immigration, ils ne connaissent pas toujours les raisons qui ont poussé leurs familles à venir en France.

Le travail sur les histoires familiales et le rattachement de chacun à la grande Histoire et à la France, est une démarche intéressante. Elle n'est d'ailleurs pas valable pour les seuls enfants issus de l'immigration. L'engouement pour la généalogie témoigne d'une quête des racines dans beaucoup de familles françaises.

Dans cette perspective, la démarche de *Photo de classe* est particulièrement intéressante.

Ce projet de documentaire multimédia a été mis en place durant l'année scolaire 2012/2013, dans une classe de CE2 de l'école Gustave Rouanet, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. La majorité des enfants étaient d'origine étrangère et tous avaient au moins un grand-parent né à l'étranger. Pendant toute l'année scolaire, l'institutrice, Madame Julie NOEL, a fait travailler ses élèves sur leurs origines et l'histoire de leur famille. Cette expérience a fait l'objet d'un webdocumentaire, filmé par Estelle FENECH et Catherine PORTALUPPI. Ce projet multimédia est consultable sur le site [www.photo-de-classe.org](http://www.photo-de-classe.org).

Concrètement, plusieurs ateliers pédagogiques ont permis aux élèves d'échanger et de faire des recherches sur leur pays d'origine, sur leur langue maternelle, sur les drapeaux, sur des photos ou des objets de famille, sur leur arbre généalogique...

Un moment majeur de ce projet était l'interview vidéo des parents : les enfants ont interrogé leurs parents, dans la classe, sur leur histoire familiale, leur pays d'origine... La moitié des parents de la classe ont accepté de se prêter à l'exercice.

Cette démarche présente plusieurs intérêts : elle permet à l'enfant de développer des compétences en matière d'expressions écrite et orale, de faire preuve d'initiatives, d'esprit de recherche et de dialogue. Elle permet aussi d'associer les parents à ce qui se passe à l'école. Pour des familles qui se sentent souvent éloignées de cet univers scolaire, c'est un véritable atout. L'implication des parents est en effet une des clés du succès de leurs enfants.

La pédopsychiatre Marie Rose MORO, qui a suivi ce projet ? témoigne sur le site internet : *«Faire enquête sur les enfants sur les origines, leur histoire individuelle et leurs liens avec la grande histoire est un moyen de restaurer de la dignité, de la connaissance et de la reconnaissance. Cela permet aux enfants d'être fiers d'eux et crée un lien formidable dans l'école ».*

#### **Idées à partager :**

- **Le projet *photo-de-classe.org* est duplicable et déclinable.** Sur le site internet [www.photo-de-classe.org](http://www.photo-de-classe.org), des fiches pédagogiques présentent les différents ateliers et proposent aux classes qui le souhaitent de réaliser un journal sur ce principe.
- **Dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire au collège, inviter les élèves à faire des recherches sur leur histoire familiale et sur l'articulation de cette histoire avec l'histoire de France.** Pour les enfants issus de l'immigration, ce travail peut être l'occasion d'appréhender leurs cultures d'origine, mais aussi de savoir pourquoi leurs familles ont quitté leur pays, pourquoi elles ont choisi la France...



### 3. S'appuyer sur la lecture pour ouvrir le dialogue et la réflexion avec les enfants : L'exemple de l'opération *C'est bon de vivre ensemble !* de Bayard Jeunesse<sup>23</sup>

Les supports de la presse Jeunesse sont des vecteurs importants pour toucher les jeunes et leur faire découvrir le monde qui les entoure. Ils offrent aux parents, aux enseignants, aux éducateurs des outils précieux pour aborder des sujets délicats avec les enfants et les jeunes et pour ouvrir le dialogue avec eux.

Par leur réactivité, ils sont parfois les premiers à pouvoir offrir aux familles et aux professionnels de l'éducation des ressources pour traiter des sujets d'actualité qui troublent les enfants.

Après les attentats de janvier et novembre 2015, un petit livret de deux pages avait été réalisé par la rédaction d'*Astrapi* et avait été diffusé gratuitement sur internet. Il expliquait les attentats pour un public de jeunes enfants (à partir de 7 ans) avec des mots simples.

Le groupe Bayard a décidé de consacrer, au mois de janvier 2016, des pages au vivre-ensemble, dans chacun de ses supports destinés à la jeunesse<sup>24</sup> :

- **Pour les 3-6 ans, dans *Pomme d'Api* : Pourquoi on n'a pas tous la même couleur de peau ?**

Regarde cette bande de copains. Ils sont tous différents et ils n'ont pas la même couleur de peau. Voyons pourquoi...

1. La couleur de la peau vient d'un colorant qui se trouve dans la peau et qui s'appelle la mélanine. Plus on a de mélanine, plus la peau est foncée.

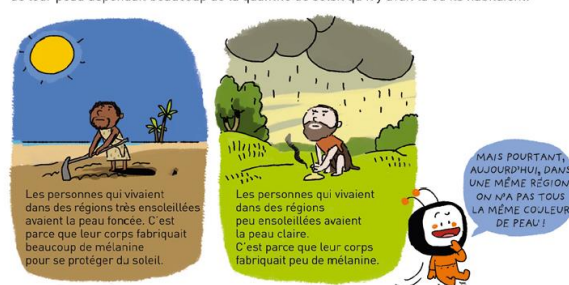


2. La mélanine sert à protéger la peau contre les mauvais rayons du soleil. Elle est très utile, car grâce à elle, la peau ne brûle pas, elle devient plus foncée.



#### Ta question à ZigZag

3. Il y a très très très longtemps, les hommes voyageaient peu à travers le monde. La couleur de leur peau dépendait beaucoup de la quantité de soleil qu'il y avait là où ils habitaient.



4. La couleur de la peau nous est aussi transmise par nos parents. Depuis que les hommes voyagent, des hommes et des femmes qui n'ont pas la même couleur de peau se rencontrent. Des couples se forment et ils ont des enfants : on appelle cela le métissage. Grâce au métissage, nous n'avons pas tous la même couleur de peau !



--- Ta question à ZigZag --- Pomme d'Api, 10, rue Barbès, 92120 Montrouge Cedex, ou sur [www.pommedapi.com](http://www.pommedapi.com)

<sup>23</sup> Echanges avec Pascal RUFFENACH, directeur délégué Presse Jeunesse de Bayard.

<sup>24</sup> [www.bayard-jeunesse.com/vivreensemble](http://www.bayard-jeunesse.com/vivreensemble).



○ **Pour les 5-8 ans, dans *Youpi* : Vivre ensemble, ça s'apprend.**

**Pour vivre ensemble, les humains ont inventé la parole!**  
Avec des mots, on peut expliquer pourquoi on fait les choses,  
et cela nous aide à cohabiter en paix.

Souvent, quand un animal rencontre  
un autre animal qu'il n'a jamais vu, il pense être en danger...



soit il s'enfuit,



soit il devient agressif.



Deux humains qui ne se connaissent pas peuvent se parler.  
Ils ne deviendront pas forcément amis,  
mais au moins ils peuvent se saluer et repartir tranquilles.



Parfois les humains se battent quand même entre eux!  
Parce qu'ils ne sont pas d'accord,  
ou parce qu'ils veulent posséder les mêmes choses...



Alors, avec les mots, on a inventé des règles et des lois.  
Les lois disent ce qui est interdit et autorisé, afin que chacun  
soit libre de faire ce qu'il veut, sans faire de mal aux autres.  
Bien sûr, il faut que tout le monde respecte ces règles!

**En grandissant, nous apprenons à parler avec les autres  
pour vivre ensemble. Et ça demande des efforts...**

○ **Pour les 7-11 ans, dans *Astrapi* : Les grandes religions racontées par les enfants (avec une présentation de chacune des grandes religions par des enfants).**

**Je m'appelle Alisha et je suis hindoue**

La plupart des hindous vivent ici

Ma religion, l'hindouisme, vient d'Inde, un grand pays d'Asie. C'est une religion qui existe depuis 5000 ans!

Dans ma religion, on croit en de nombreux dieux. En voici quelques-uns.

**Brahma**, le créateur du monde  
**Shiva**, le destructeur  
**Vishnou**, le protecteur  
**Ganesha**, le dieu éléphant

**Une vie, des vies**  
Pour les hindous, chaque être vivant a une part divine en lui. Il traverse plusieurs vies pour la trouver. Après la mort, l'âme prend un nouveau corps et commence une autre vie. On appelle ça la réincarnation.

**Mes fêtes préférées**  
Pour Holi, la fête du printemps et du dieu Krishna, on se bat tous avec des poudres de couleurs et de l'eau : c'est une fête très colorée! Pour Diwali, la fête des lumières, tout le monde allume des bougies la nuit. C'est pour dire que la lumière et le bien sont plus forts que le mal.

**Festivals de couleurs et de feu pendant la fête de Holi, en Inde.**

**Je m'appelle Lei et je suis bouddhiste**

Les bouddhistes sont nombreux dans cette partie du monde.

Le bouddhisme est né et s'est développé en Asie. Mes parents à moi viennent du Vietnam.

**L'exemple du Bouddha**  
Nous, les bouddhistes, nous ne croyons pas en un dieu. Nous suivons l'exemple d'un homme, le Bouddha, qui a vécu en Inde il y a 2600 ans. Après des années de méditation, il a fini par se libérer de ses peurs : peur de souffrir, d'être abandonné, de mourir... On appelle cette paix intérieure l'Éveil.

**Heureux avec la méditation**  
Le bouddhisme enseigne qu'on peut tous atteindre l'Éveil grâce à la méditation. Méditer, c'est faire des exercices pour ressentir l'immensité du monde et nous détacher de tous les soucis qui nous empêchent d'être heureux.

**Plusieurs vies**  
Dans le bouddhisme, nous croyons que chaque être vivant a plusieurs vies. Avant de naître, chacun existait sous une autre forme. Et après la mort, on peut se réincarner en fleur, en animal, en humain... Cela dépend de la progression qu'on a faite dans ses vies d'avant.

**Le dharma représente le cycle de la vie et de la mort.**

- Pour les 8-12 ans, dans *Images Doc* : La République, qu'est-ce que c'est ? (avec un focus sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité).



33

- Pour les 10-15 ans, dans *Okapi* : Bien vivre ensemble au collège (avec des exemples d'initiatives lancées dans des établissements scolaires en faveur du vivre-ensemble).





- Pour les 15-20 ans, dans *Phosphore* : Dépasser la peur de l'autre (avec notamment 12 idées d'actions pour « aller vers l'autre »).



### Idées à partager :

#### **Pour des parents, des enseignants,**

- Aborder les thématiques sensibles du vivre-ensemble, de la laïcité, des attentats, de la violence... en s'appuyant sur des supports de presse jeunesse ou sur des lectures.

Les dossiers édités par Bayard Jeunesse sont téléchargeables gratuitement sur internet via le lien suivant : [www.bayard-jeunesse.com/vivreensemble](http://www.bayard-jeunesse.com/vivreensemble).

Les rédactions des publications Bayard Jeunesse consacrées à la lecture et *Bayard Editions* proposent également une sélection de textes pour les enfants et les adolescents (6-15 ans) qui peuvent être utiles pour les parents, les enseignants, les éducateurs. Ces listes d'ouvrage sont disponibles en annexe de ce rapport.



## **II. ECOLE : DE « L'ENTRE-SOI » A « L'ENTRE-NOUS »**

Pour « vivre, grandir, construire ENSEMBLE », la transmission culturelle ne suffit pas. Il faut aussi créer des occasions de rencontres avec l'autre. Notamment au sein de l'école, maillon essentiel de la socialisation.

De « l'entre-soi » à « l'entre-nous ». Le « nous » désigne ici ce commun qui nous unit au-delà de nos catégories sociales, de nos origines, de nos convictions... L'école - et avant elle, les crèches, les garderies... - joue déjà largement ce rôle d'ouverture et de partage ; elle fait découvrir aux enfants que la famille, cellule de base, s'inscrit dans un corps plus grand : la société.

36

Il faut saluer ce rôle, mais aussi voir ses faiblesses actuelles :

- Dans un contexte où les inégalités sociales se retrouvent aussi sur les cartes de nos territoires, la carte scolaire et le collège unique sont pointés du doigt : la première reproduit dans les établissements les réalités sociales et géographiques inégalitaires ; le second limite les possibilités pour les établissements de compenser ces inégalités par des projets pédagogiques adaptés ;
- Au sein même des établissements, le « vivre-ensemble » est parfois très fragile.

Dans les pages qui suivent, nous voulons capitaliser sur des initiatives qui permettent à l'école de s'affirmer comme creuset de la communauté nationale, comme lieu de la rencontre et de la cohésion, sans remettre en cause le désir légitime des familles de vouloir le meilleur pour leurs enfants :

- Développer la mixité scolaire par le choix, plutôt que par la contrainte ;
- Faire vivre de véritables communautés scolaires ;
- Apaiser les tensions par la médiation ;
- Développer les jumelages entre établissements de toutes les régions de France.

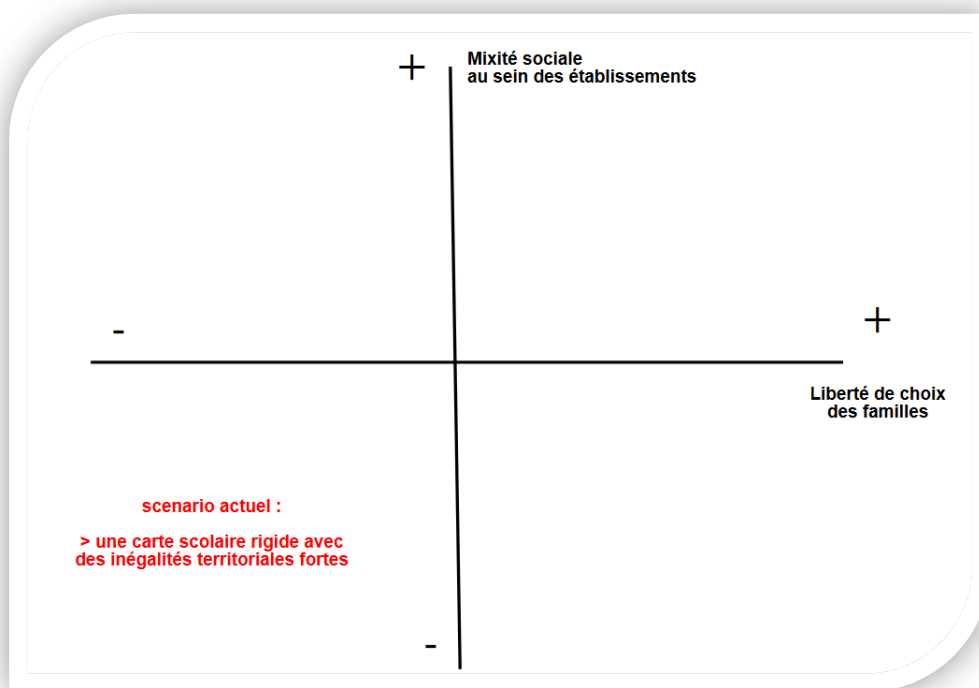
On voit alors qu'il ne s'agit pas de sacrifier la réussite des élèves au « vivre-ensemble », mais de faire du « vivre-ensemble » un moteur de réussite pour tous les élèves.

## 1. Développer la mixité scolaire par le choix, plutôt que par la contrainte

Pour passer de « l'entre-soi » à « l'entre-nous » et développer la mixité sociale entre les établissements scolaires, faut-il sacrifier la liberté des familles ? Faut-il choisir entre ces deux objectifs légitimes :

- Répondre au désir des familles qui veulent le meilleur pour leurs enfants (le meilleur ne se limitant pas à l'excellence scolaire, mais intégrant aussi la sécurité, le bien-être, l'accès à des pédagogies ou à des options particulières...).
- Refuser la ségrégation scolaire, avec des établissements qui n'accueilleraient que des personnes de même profil social ou de même origine ?

C'est ainsi que se présente souvent le débat sur l'école. Dans la réalité, les choses sont évidemment beaucoup plus subtiles et il arrive d'ailleurs que l'on n'obtienne ni l'une, ni l'autre ; c'est précisément la situation actuelle en France, avec le principe de la carte scolaire, mise en place en 1963, qui laisse très peu de marges de manœuvres aux familles, tout en reproduisant dans les établissements scolaires les inégalités territoriales.



Dans les 7 075 collèges de France, en moyenne, 39% des collégiens ont des parents appartenant à des professions et catégories sociales "défavorisées"<sup>25</sup>. Mais leur répartition est très inégale : 1% des collèges comptent dans leurs effectifs plus de 82% de collégiens issus de ces milieux sociaux, tandis qu'1% des collèges en comptent moins de 3% parmi leurs inscrits.

<sup>25</sup> Profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne responsable de l'élève : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs.

Ce sont les chiffres présentés en novembre dernier par le Ministère de l'Education nationale à l'occasion de la présentation de l'expérimentation qui sera déployée à la rentrée prochaine afin de « *lutter contre la ségrégation scolaire*. » (Voir plus loin).

Rappelons d'abord que ce manque de mixité scolaire est d'abord le symptôme d'un cruel manque de mixité sociale dans les territoires. S'en tenir à la question scolaire, c'est une fois de plus faire porter à l'école le poids d'une responsabilité qui la dépasse largement.

Si l'on veut plus de mixité à l'école, la première des mesures relève des politiques d'urbanisme et du logement, et au-delà des questions d'aménagement du territoire, de sécurité, de politiques migratoires. Mais cela dépasse le cadre de ce rapport qui se concentre sur les politiques éducatives.

Si l'on se concentre sur les questions qui relèvent des politiques scolaires, il est impératif de revoir la carte scolaire.

### [Revoir la carte scolaire : quelles options envisageables ?](#)

#### **Un assouplissement de la carte scolaire ?**

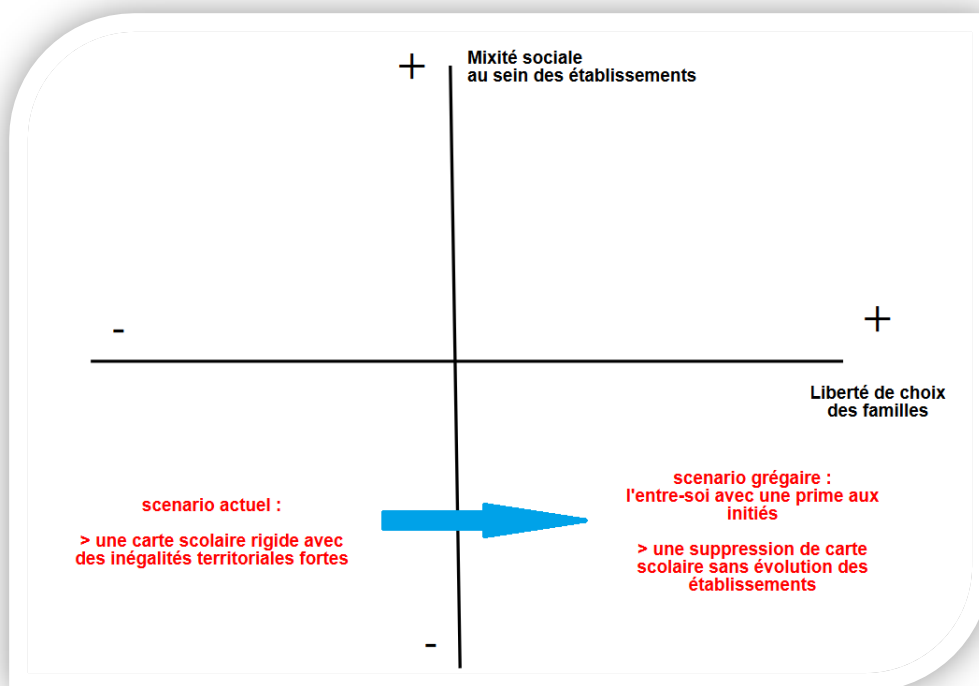
C'est ce qui a été tenté en 2007. Il s'agissait de donner plus de liberté de choix aux familles en augmentant les possibilités de dérogations (inscription d'un élève dans un établissement ne relevant pas de son secteur) et en veillant à donner la priorité pour ces dérogations aux élèves boursiers.

Les résultats ont été mitigés : en effet, les demandes de dérogations étaient assez peu nombreuses, et elles venaient surtout des élèves issus d'origines sociales moyenne ou favorisée, ou de bons élèves qui quittaient les établissements les moins cotés.

L'effet de plus grande mixité dans les établissements les meilleurs était contrebalancé par une mixité encore moins forte dans les établissements dont la réputation était moins bonne.

Par ailleurs les dérogations n'étaient possibles que dans la limite des places disponibles dans les établissements recherchés, places qui étaient peu nombreuses.

Certains plaident parfois pour une suppression pure et simple de la carte scolaire. Sans évolution forte des établissements – notamment des moins cotés –, cela risque de renforcer les inégalités : avec une fuite massive de tous les bons éléments et des familles « initiées » vers les meilleurs établissements.



### L'élargissement de la carte scolaire et la fin du principe « 1 secteur = 1 collège »

39

L'expérimentation lancée par le Ministère de l'Éducation nationale va concerner 17 territoires, soit entre 50 et 80 collèges. Dans la lancée de la loi du 8 juillet 2013 qui prévoyait cette possibilité (« *dans un même périmètre de transports urbains* »), il s'agit principalement de mettre en place des secteurs multi-collèges, regroupant des quartiers socialement différents (plusieurs collèges possibles sur un secteur) et de faire évoluer les critères de recrutement des élèves.

Les familles pourraient alors faire des choix entre plusieurs collèges, en les hiérarchisant.

Lorsque les établissements ne pourront pas accueillir toutes les demandes exprimées par les familles, des règles seront fixées pour attribuer les places, en visant une mixité sociale entre établissements. Ces critères pourront être choisis par l'Académie et les départements.

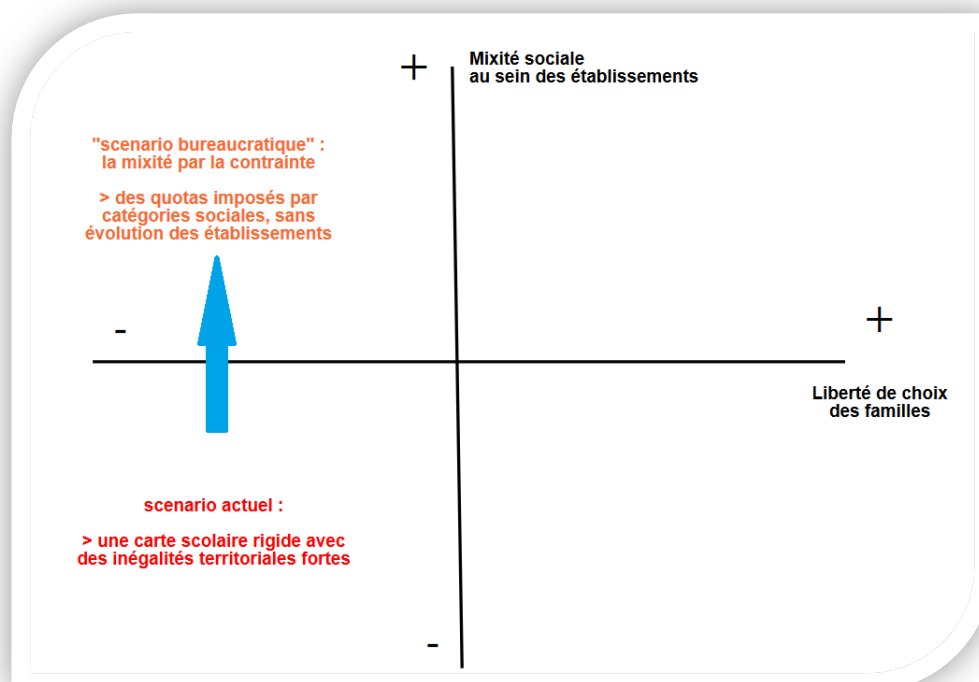
Le Ministère insiste sur la progressivité de la mise en place du dispositif et sur la nécessité d'informer les familles pour ne pas susciter les oppositions des parents. Il souhaite que la définition des critères et des modalités de mise en œuvre associe au maximum les acteurs locaux.

L'Académie de Paris avait ouvert la voie : en 2008 a été mise en place la procédure automatisée d'affectation Affelnet, avec des bonus pour les élèves boursiers. L'Académie considère que cela a permis de réduire d'un tiers la ségrégation scolaire dans les lycées généraux et technologiques, sans levée de boucliers des familles.



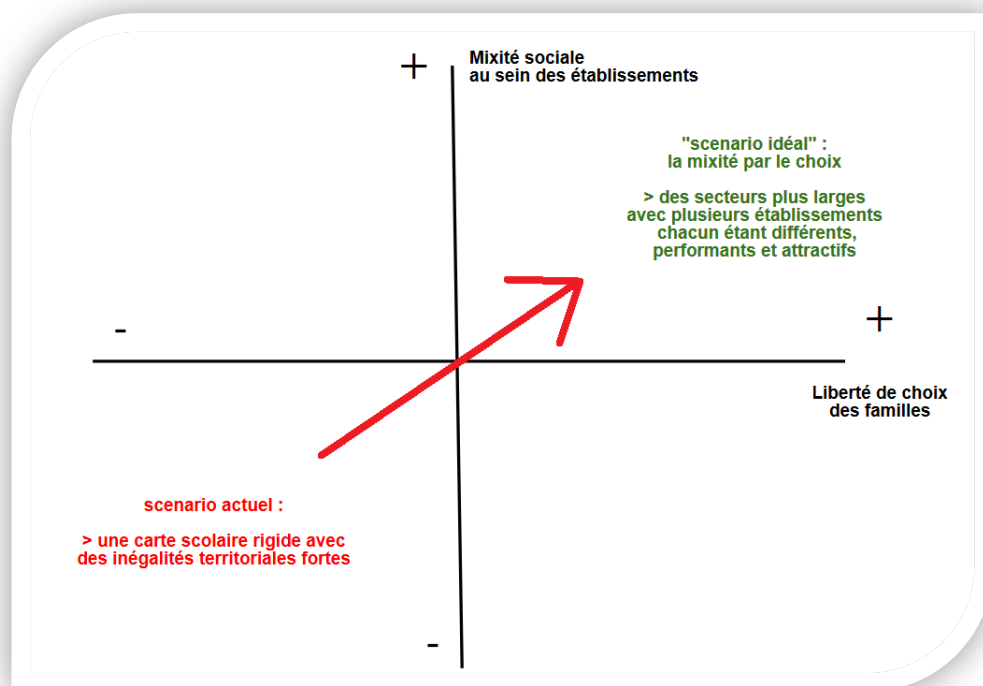
Si cette expérimentation est généralisée, cela peut conduire à deux scénarii :

- Si les établissements n'évoluent pas et que les choix des familles se portent tous sur le même établissement, le choix est entre les mains des Académies ou du Ministère. On tombe alors dans la mixité par la contrainte, un scénario de type « bureaucratique ».



- Si les établissements évoluent et deviennent chacun attractifs, en se différenciant, on peut atteindre un scénario de mixité par le choix.

On voit alors comment la conciliation de la liberté de choix des familles et de la mixité sociale cadre mal avec l'uniformité du collège unique et appelle au contraire une différenciation des approches.



### Les paramètres à prendre en compte

Bien entendu, ce scenario est « idéal » et il ne correspondra jamais totalement à la réalité. Des mécanismes de régulation des demandes et des offres devront demeurer. Mais c'est la direction à suivre. Dans cette perspective, il faut prendre en compte trois paramètres :

#### **1/ Encourager la mobilité des élèves.**

Même si des trajets sont envisageables (n'oublions pas la situation de beaucoup d'élèves, notamment en zone rurale, qui ont des temps de trajet importants pour leur scolarité), il est plus pratique d'aller à l'école près de chez soi.

#### Le busing

Si les transports publics ne sont pas satisfaisants, des systèmes de bus (« busing ») peuvent être déployés.

Bergerac a initié cette approche dans les années 1990. A l'échelle nationale, une expérimentation avait été lancée en 2008, par le Ministère de la Ville, en lien avec les communes, pour des élèves de CM1 et CM2. Elle a été interrompue – en tout cas s'agissant du volet ministériel - en 2011, alors qu'elle ne concernait que 150 élèves dans cinq villes - Dugny, Courcouronnes (Essonne), Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Remiremont (Vosges) et Oullins (Rhône). Les résultats n'étaient pas jugés à la hauteur, alors que le coût était évalué entre 1 700 à 9 000 euros par enfant et par an (prise en charge des transports et de la cantine).

Même si cette approche n'est pas la solution à tous les problèmes, il ne faut pas l'exclure a priori, notamment dans la logique d'élargissement des secteurs de la carte scolaire.

### Les internats

Le recours aux internats est aussi une solution qui mérite d'être développée. Au-delà de la seule question des transports, c'est un outil éducatif et scolaire qui peut contribuer à offrir à des jeunes un cadre de vie favorable à leur épanouissement, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des situations familiales difficiles.

C'est ce que reconnaît le rapport sur la grande pauvreté et la réussite scolaire de Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'Education nationale :

*« La scolarité en internat, notamment dans le cadre de l'éducation prioritaire ou dans les zones rurales isolées est un puissant levier pour la réduction des inégalités et doit figurer parmi les modalités de scolarité offerte au choix des élèves et de leurs parents. [Le rapporteur fait référence aux cas d'élèves devant se lever à 4h30 du matin pour aller à l'école, dans la Meuse, les Ardennes, la Guadeloupe, la Martinique...]. L'internat peut en effet offrir aux élèves un espace de liberté, de développement de leur personnalité et de réussite scolaire dans lequel ils pourront s'épanouir. »*

Selon les chiffres du Ministère de l'Education nationale, 244 000 élèves sont internes en France (dont 180 000 dans les 1 634 internats publics). Les places disponibles dans le public ne sont pas toutes occupées (229 000 places), mais l'offre n'est pas toujours adaptée aux besoins, notamment dans les zones urbaines.

Les *Programmes d'Investissement d'Avenir* financent le développement de nouvelles places. Il est important de soutenir aussi l'effort des familles et des acteurs privés qui développent une offre d'internat éducatif et scolaire, afin que l'offre privée soit accessible à tous.

Il est également indispensable d'informer les familles les plus éloignées culturellement de l'école et qui ignorent ces dispositifs ou peuvent en avoir peur.

## **2/ Inciter les établissements les plus attractifs à s'adapter à la demande.**

Pour satisfaire les demandes des familles, les établissements les plus attractifs devraient avoir les moyens d'élargir leur offre en ouvrant davantage de classes lorsque cela est possible.

Cependant, ce développement n'est pas sans limites.

D'autres options sont envisageables, notamment le développement d'annexes – implantées dans de nouveaux quartiers.

- Soit par la création ex-nihilo ;
- Soit par la reprise d'établissements moins cotés.

On aboutirait ainsi à un ensemble scolaire, avec une même équipe de direction, des équipes pédagogiques communes, un même nom... mais plusieurs antennes, bénéficiant de la même approche pédagogique et d'une mixité sociale plus grande.

### **3/ Développer l'attractivité des établissements aujourd'hui sous-cotés.**

C'est sans doute le point sur lequel nous devons le plus insister. Est-ce une fatalité que certains établissements soient considérés comme des « établissements poubelles » ? Non !

En donnant plus de moyens à ceux qui ont moins, en développant des projets pédagogiques innovants, on peut évoluer. Beaucoup d'exemples existent, comme en témoigne l'avis du Conseil économique, social et environnemental, proposé par Marie-Aleth GRARD, *Une école de la réussite pour tous*, adopté en 2015, qui présente nombre d'initiatives inspirantes.

Et si, vraiment, on se rend compte qu'il est impossible de redresser un établissement en grande difficulté, qui souffre d'une mauvaise réputation et que les familles cherchent à tout prix à éviter, n'est-il pas préférable de le fermer ?

Cette possibilité existe dans certains Etats étrangers (Nouvelle-Zélande, Floride, Royaume-Uni...). Elle a déjà été pratiquée dans certains cas en France, par exemple avec l'école Jean-Jaurès, à Oullins (Rhône).

#### **Exemple : le collège Rimbaud à Amiens (Somme)<sup>26</sup>**

67% des élèves du collège Rimbaud à Amiens (Somme) sont issus de CSP défavorisées, 65% d'entre eux sont boursiers. Une modification de secteur y a permis une plus grande mixité sociale avec l'arrivée de 80 jeunes issus de CSP moins défavorisées, ce qui a été une force pour permettre à l'équipe éducative de développer un projet pédagogique efficace et novateur.

- Mixité sociale et scolaire dans toutes les classes ;
- Respect mutuel entre élèves et équipes ;
- Equipe éducative soudée, attentive et réactive ;
- Cadre aux règles strictes dans lequel les jeunes jouissent d'une certaine liberté mais non exempt de sanctions éventuelles ;
- Exigences sur le plan des apprentissages ;
- Travaux collectifs et interdisciplinaires, pensés et mis en place par l'ensemble des professeurs, en associant des professionnels à la réflexion des élèves et en valorisant les restitutions des travaux devant les élèves et les parents. Par ce travail collectif, tous les élèves progressent et développent leur autonomie, leur empathie et leur sens de l'entraide ;

<sup>26</sup> Sources : A partir d'éléments transmis par Marie-Aleth GRARD, à partir de notes prises dans le cadre de ses travaux pour le CESE.

- Tous les élèves doivent participer aux voyages et sorties scolaires ;
- Une salle est réservée aux parents qui sont particulièrement sollicités (80 à 100% d'entre eux assistent aux réunions parents/enseignants).

Une véritable réussite : 83% des élèves obtiennent leur brevet, 64% d'entre eux l'obtiennent avec une mention (chiffres comparables à la moyenne nationale). Tous les éléments sont réunis pour que ces jeunes, soutenus par leurs parents et par leurs enseignants, aient confiance en leur avenir et nourrissent des projets ambitieux.

L'attractivité d'un établissement scolaire dépend de ses résultats. C'est une évidence et il faut de ce point de vue garder des critères d'évaluation clairs pour les parents, qui permettent de vérifier que les objectifs nationaux sont atteints.

En revanche, l'attractivité ne dépend pas que des résultats scolaires. La sécurité, le bien-être, la possibilité donnée aux élèves de développer leurs talents, de s'ouvrir... sont aussi des critères très recherchés par les familles.

Dans cette perspective, il faut donner les moyens aux établissements, notamment ceux qui sont aujourd'hui jugés moins attractifs, de développer des projets pédagogiques particulièrement intéressants.

On emploie parfois le terme « d'école-aimant » pour désigner un établissement scolaire qui, grâce à des ressources suffisamment attractives, attire des classes moyennes dans des quartiers moins favorisés.

Nous rappelions plus haut que si l'on veut lutter contre la ségrégation scolaire, l'école a besoin de politiques d'urbanisme et de logement favorisant la mixité. L'inverse est aussi vrai. Pour attirer des classes moyennes dans un quartier en profonde rénovation urbaine, il est indispensable d'avoir des établissements scolaires de qualité.

Les établissements ont besoin de plus d'autonomie – et pour les plus défavorisés, de plus de moyens – afin de pouvoir offrir :

- Des options recherchées (langues vivantes, langues anciennes...) ;
- Des parcours particuliers (filière avec des horaires aménagés pour la pratique sportive ou artistique d'excellence...) ;
- Des méthodes éducatives et pédagogiques qui font leurs preuves ;
- Des équipements numériques et sportifs de qualité ;
- Des propositions d'échanges internationaux ;
- Le recrutement d'une équipe pédagogique particulièrement qualifiée...

Ce dernier point est évidemment central. Tous les observateurs témoignent en effet de l'importance cruciale de l'équipe (la direction et les enseignants) pour « redresser » un

établissement. Les élus locaux sont souvent les premiers à voir combien un changement d'équipe dans un établissement peut avoir un impact – positif ou négatif – sur tout un quartier ! Nous l'aborderons dans la partie suivante (« Faire vivre une communauté scolaire »).

#### **Idées à partager :**

- **Elargir les secteurs scolaires, avec des zones socialement moins homogènes et plusieurs établissements par zone ;**
- **Développer la mobilité des élèves par le « busing » et par le développement des internats.**
  - Ces derniers doivent notamment faire l'objet d'une meilleure information à destination des familles les plus éloignées de l'école.
- **Adapter l'offre des établissements les plus attractifs à la demande.**
  - En ouvrant de nouvelles places quand cela s'avère possible.
  - En créant des annexes ou en reprenant des établissements moins cotés (avec le même nom, le même projet pédagogique, les mêmes équipes...).
- **Développer l'attractivité des établissements aujourd'hui moins cotés grâce à plus d'autonomie et plus de moyens qui permettront de mettre en place des projets pédagogiques de qualité.**

### **La contribution de l'enseignement privé en faveur de la mixité sociale**

L'enseignement privé joue un rôle important dans le système scolaire français - au niveau national, 2 millions d'élèves (16,8% des élèves des premier et second degrés) y sont scolarisés -, avec de fortes disparités selon les régions : la part monte à près de 40% dans l'Académie de Rennes, 30% dans l'Académie de Paris, mais elle n'est que de 9% dans l'Académie de Créteil...

Il faut par ailleurs noter qu'une part plus importante d'élèves (37%) arrivent au baccalauréat en ayant passé au moins une année dans l'enseignement privé et que plus de 40% des familles y ont recours ponctuellement ou durablement.<sup>27</sup>

Certains reprochent à l'école privée de jouer un rôle néfaste en matière de mixité sociale. En se situant hors de la carte scolaire, elle offre – de fait – une porte de sortie à ceux qui veulent contourner le système, porte de sortie qui serait fondée en partie sur les frais de scolarité.

Il est vrai que la mixité sociale est moins forte dans les établissements privés que publics.

<sup>27</sup> LANGOUËT, Gabriel et LEGER, Alain. *Le choix des familles. Ecole publique ou école privée ?*, Fabert, 1997 : cité par PROST, Antoine. *L'enseignement privé prisonnier de son héritage*, Revue Projet, n°333, avril 2013.

### Origine sociale des élèves de second cycle, à la rentrée 2014<sup>28</sup>

|        | Chefs d'entreprises de 10 salariés ou +, cadres, professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles | Professions intermédiaires (sauf enseignants) | Artisans, commerçants, employés, agriculteurs exploitants | Ouvriers, inactifs |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------|
| Public | 20,6%                                                                                                                          | 12,9%                                         | 27%                                                       | 39,6%              |
| Privé  | 37,2%                                                                                                                          | 14,5%                                         | 29,1%                                                     | 19,2%              |
| Ecart  | + 16,6 points                                                                                                                  | + 1,6 point                                   | - 2,1 points                                              | - 20,4 points      |

Il convient de préciser quelques points :

- Le choix du privé plutôt que du public n'est évidemment pas uniquement lié à la carte scolaire ; le caractère propre est un point important pour de nombreuses familles.
- Le choix du privé par une partie des CSP + est un phénomène ancien, inscrit historiquement (distinction sociale, affirmation face à l'Etat...)
- Ce manque de mixité se pose surtout dans les zones urbaines, plus particulièrement dans quelques régions (Ile-de-France, région lyonnaise, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord). Dans ces zones, il largement le fait de l'histoire : les établissements privés sont davantage positionnés dans les centres-villes, tandis que les contraintes pesant sur le secteur privé, ont freiné dans la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle, son développement dans les nouvelles zones péri-urbaines.

46

Ce manque de mixité est d'autant plus dommage que les établissements privés peuvent jouer un rôle efficace en faveur du vivre-ensemble.

- Ils ont un impact favorable sur le parcours des jeunes issus de milieux défavorisés.

Une étude menée par deux sociologues, en 1991 avait par exemple comparé les trajectoires scolaires d'élèves scolarisés dans le public et dans le privé en concluant que les élèves issus de classes sociales populaires scolarisés dans le privé avaient plus de réussite que ceux du public.<sup>29</sup>

- Ils offrent un lieu d'ouverture pour les familles attachées à la prise en compte du religieux à l'école

Dans un contexte compliqué, les établissements privés, majoritairement catholiques, sont reconnus pour leur capacité à accueillir des familles attachées à l'ancrage confessionnel, dans le cadre du contrat d'association avec l'Etat.

<sup>28</sup> Sources : Repères et références statistiques 2015 : *Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Ministère de l'Éducation nationale.*

<sup>29</sup> LANGOUËT, Gabriel et LEGER, Alain. *Public ou privé ? Trajectoires et réussites scolaires*, Publidix, 1991, cité par THELOT, Claude. *Les missions de l'école en France, contribution de l'école catholique*, Projet, n°333, avril 2013.

Les établissements sont ouverts aux jeunes de toutes confessions, certains établissements ayant même une majorité d'élèves de confession musulmane. Les familles sont sensibles au fait que leurs convictions seront respectées.

- Ils peuvent être une source d'inspiration pour les établissements publics
  - en matière d'autonomie,
  - en matière pédagogique, avec une prise en compte globale de la personne et l'affirmation que l'enseignement et l'éducation ne sont pas séparés.

Pour évoquer les approches de l'enseignement privé en faveur de la mixité sociale, nous nous sommes concentrés essentiellement sur l'enseignement catholique<sup>30</sup>, en raison de son poids dans le système scolaire français<sup>31</sup>. Le plan *Réussites de tous*, lancée par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, qui a succédé en 2014 au plan *Egalité des chances* vise notamment à affecter des dotations de postes dégagés au niveau national à des projets locaux en faveur d'une plus grande mixité.

#### **Idées à partager :**

##### **○ L'aménagement des frais de scolarité**

- Une grande partie des établissements privés sous contrat ont mis en place des réductions des coûts de scolarité, intégrant des critères sociaux (revenus des parents) et familiaux (nombre de personnes à charge et/ou d'enfants scolarisés dans l'établissement).
- Ces aménagements sont plus ou moins formalisés (barème dégressif, caisse de solidarité alimentée par les familles...).

##### **○ L'ouverture d'établissements dans les quartiers sensibles**

Cette approche est parfois le fait de demande explicite d'élus locaux qui « réclament » l'ouverture d'écoles privés pour attirer des familles de classes moyennes dans certains quartiers en transformation. Les écoles privées peuvent en effet jouer un rôle « d'écoles-aimants », dans les quartiers populaires.

Plusieurs établissements ont ainsi été ouverts ces dernières années : à Louvres (près de Roissy), à Sartrouville, en Outre-Mer (Saint-Laurent du Maroni, La Réunion)...

<sup>30</sup> Sources : Entretien avec Claude BERRUER, adjoint du secrétaire général de l'*Enseignement catholique* ; *Ecole catholique : école publique ?*, Revue *Projet*, n°333, avril 2013.

<sup>31</sup> Par ailleurs, l'ouverture aux plus fragiles correspond à sa vocation initiale : les écoles catholiques ne peuvent en effet pas se concentrer uniquement sur la formation des élites, au risque d'être en contradiction avec le message évangélique qui insiste sur l'option préférentielle pour les pauvres.



Cette approche se heurte à plusieurs obstacles :

- Le coût des investissements pour ouvrir des établissements (notamment pour l'immobilier).
- La période « hors contrat » avant qu'un établissement puisse obtenir un contrat avec l'Education nationale (l'ouverture se fait en théorie en « hors contrat », avant un passage « sous-contrat » au bout de cinq années).
  - Cet obstacle peut être contourné assez facilement : tolérance du ministère de l'Education nationale, ouverture d'établissements présentés comme des annexes d'établissements déjà sous contrat...
- Le contingentement des moyens de l'enseignement privé.
  - Les autorités politiques et administratives ont pu faire preuve de souplesse lorsqu'il s'agissait d'ouvrir des établissements dans des quartiers difficiles. Par ailleurs, des réallocations de moyens sont envisageables (entre des rectorats où les effectifs sont en baisse et des rectorats où les besoins sont potentiellement plus forts)

Par ailleurs, cela peut provoquer des effets néfastes sur la mixité sociale des établissements publics voisins. En effet, les établissements privés peuvent alors « capter » des élèves de milieux sociaux favorisés qui y restaient scolarisés.

#### ➤ **L'ouverture des établissements existants à des élèves de milieux populaires ou à des élèves handicapés**

Les établissements du privé, situés en centre-ville et dotés d'une bonne réputation, peuvent également mener des politiques volontaristes pour attirer en leur sein des élèves de milieux défavorisés.

Les postes supplémentaires dégagés grâce à des redéploiements entre les académies peuvent notamment servir à l'ouverture de classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté – dispositif s'adressant à des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> qui présentent des difficultés scolaires lourdes et persistantes, permettant généralement d'accéder à la préparation d'un CAP) ou à l'ouverture de classes ULIS (pour les jeunes en situation de handicap), dans les collèges et lycée (dont lycée professionnels).

Par exemple, le collège Stanislas, établissement renommé au cœur du VI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a ainsi ouvert des classes SEGPA, l'activité préprofessionnelle prévue dans ce dispositif, étant effectuée en lien avec des lycées professionnels voisins.

Des dispositifs de soutien scolaire sont également mis en place par ces redéploiements, ainsi que des lycées du Soir (pour des décrocheurs, qui veulent reprendre leurs études afin d'obtenir leur bac en un an)

➤ **Le développement de dispositifs ciblant les jeunes en difficulté**

C'est la démarche adoptée par certains établissements ou bien par des fondations comme *Apprentis d'Auteuil* qui mettent leur compétence, leur expérience pédagogique au service de jeunes en décrochage ou en difficulté.

**Exemple : Le Collège Nouvelle Chance – Saint Martin, Le Mans<sup>32</sup>**

Au Mans, le collège Nouvelle Chance – Saint-Martin est un établissement scolaire privé sous contrat qui a ouvert avec un objectif : la prévention et le traitement du décrochage scolaire. Il a ouvert à la rentrée 2014.

Cet établissement, pouvant accueillir 30 collégiens âgés de 13 à 16 ans, issus de collèges du département qui étaient déscolarisés ou en cours de déscolarisation, est né – à titre expérimental - d'une convention entre le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Sarthe et Apprentis d'Auteuil, en lien avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), après l'accord du Rectorat de l'académie de Nantes.

*« Le projet du collège, fondé principalement sur un objectif de ré-inclusion sociale et scolaire du jeune en difficulté, vise à leur offrir une nouvelle chance. Conçu pour un accueil temporaire adapté (une année scolaire voire exceptionnellement pour deux ans), il proposera un parcours personnalisé suivi par une équipe éducative, tout en gardant un lien étroit avec la famille. Il s'engagera dans une démarche de réinvestissement des apprentissages de la vie en société et de la citoyenneté notamment par des projets éducatifs mais aussi favorisera la maîtrise du socle commun des connaissances, des compétences et de la culture « le lire, écrire et compter » tout en développant une dynamique d'ouverture d'esprit vers différents secteurs (activités sportives, artistiques...).*

*Ce projet a pour objectif de permettre un retour en scolarité ordinaire en collaboration avec le collège d'origine ou le lieu d'accueil à la sortie du Collège Nouvelle Chance en accord avec le jeune et sa famille. »*

On peut aussi citer, à titre d'illustration et à dans un autre domaine, les classes itinérantes qui permettent à un enseignant, circulant avec une classe mobile (permis de conduire poids-lourd indispensable !), de suivre les familles du voyage. Une trentaine de classes privées sous-contrat circulent en France.

<sup>32</sup> Sources : Christine ROSSIGNOL, Direction des Politiques et Ressources éducatives, *Apprentis d'Auteuil* ([www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)).

### La contribution du hors-contrat en faveur du vivre-ensemble : la Fondation Espérance Banlieues<sup>33</sup>

Des établissements hors-contrat développent également une stratégie intéressante, notamment les établissements de la Fondation Espérance Banlieues.

La Fondation Espérance banlieues a été créée en 2012 pour favoriser le développement d'écoles hors-contrat dans des quartiers sensibles, marqués par un fort taux d'illettrisme et de décrochage scolaire, avec une approche adaptée à la spécificité des défis éducatifs posés par ces territoires.

Présidée par Eric MESTRALLET, avec le parrainage d'Harry ROSELMACK, la fondation a ouvert à ce jour quatre établissements :

- L'école pilote Alexandre-Dumas à Montfermeil (primaire et collège - création en 2012) ;
- Le Cours Ozanam à Marseille (primaire - création en 2014) ;
- Le Cours Antoine-de-Saint-Exupéry à Asnières-Gennevilliers (primaire et collège - création en 2015) ;
- L'école La Cordée à Roubaix (primaire - création en 2015).

« Le projet pédagogique des écoles de la Fondation Espérance Banlieues comprend quatre axes : l'instruction, la socialisation, le développement de la personnalité, et la préparation à l'insertion professionnelle. L'objectif final est de permettre aux jeunes de s'insérer dans la société, librement, chacun à leur façon, en leur donnant le goût des responsabilités, le sens du collectif, le goût du service, bref en faire des citoyens à part entière. »

50

#### **Idées à partager :**

- **Les professeurs sont aussi des éducateurs** ; ils interviennent très largement en dehors de leurs propres heures de cours, y compris auprès de l'ensemble des enfants, ils ne s'intéressant pas seulement aux résultats académiques ;
- **Le vouvoiement des élèves est de rigueur**, pour leur montrer la considération portée par l'équipe éducative ;
- **Le contact avec la nature fait partie du projet pédagogique**, avec des randonnées en forêt les vendredi après-midi ;
- **Une approche ouverte de la laïcité.**

Les écoles *Espérance Banlieues* sont aconfessionnelles : elles sont neutres et n'affichent aucune confession religieuse ni position antireligieuse, mais les appartenances religieuses des élèves ne sont pas mises « entre-parenthèses » à l'école.

<sup>33</sup> Sources : Visite du Cours Alexandre Dumas ; échanges avec Eric MESTRALLET, président de la Fondation Espérances Banlieues, et avec Albéric de SERRANT, directeur du Cours Alexandre Dumas ; note transmise par la *Fondation Espérance Banlieues* – 25, rue Sainte-Isaure – 75018 PARIS – [fondation@esperancebanlieues.org](mailto:fondation@esperancebanlieues.org) ([www.esperancebanlieue.org](http://www.esperancebanlieue.org)) ; livre d'entretien entre Harry ROSELMACK et Eric MESTRALLET, *Espérance Banlieues*, Editions du Rocher, 2015.

« Comme tous les sujets abordés à l'école, la religion est vue sous le prisme de la connaissance et de la raison et non pas du jugement de valeur. »

- **Pour les repas : pas de cantine. Chacun amène son panier** et mange comme sa famille le souhaite, sans que l'école ait à gérer des problèmes de prescription alimentaire.
- **Il y a un uniforme (sweat) qui, pour les filles, peut comporter un bandana afin de tenir les cheveux longs.** Cela permet aux jeunes filles désireuses de se couvrir les cheveux de le faire sans ostentation, et en s'intégrant bien dans le contexte culturel français.
- **« Un effort tout particulier est fait pour enseigner et pratiquer l'égalité fondamentale entre garçons et filles. »**

Le développement de ces établissements est aujourd'hui limité, principalement en raison de leur équilibre financier fragile. Les coûts de scolarité pour les familles sont volontairement réduits et sont loin de suffire à couvrir le fonctionnement de l'école, la rémunération des enseignants... Certains plaident pour le financement public expérimental de ces dispositifs dans les quartiers sensibles (à l'image des « charter schools » qui se développent aux Etats-Unis). Ce financement serait lié à un contrat fixant des objectifs à atteindre, en fonction des élèves accueillis, et laissant une grande marge de manœuvre dans les méthodes pour les atteindre, une évaluation régulière conditionnant la poursuite du soutien financier.

## 2. Faire grandir des communautés scolaires, avec les équipes éducatives, les enfants et les familles

Le passage de « l'entre-soi » à « l'entre-nous » ne se joue pas seulement par une évolution de la composition des établissements et par une modification des équilibres sociaux entre les établissements. Il se joue aussi – surtout ? – à l'intérieur des établissements scolaires.

Trop souvent, les établissements scolaires restent des lieux de passage, où les élèves et les professeurs, se réunissent d'abord à cause de lien d'utilité. Bien sûr, des relations interpersonnelles se nouent mais elles ne suffisent pas à développer un lien d'appartenance et de reconnaissance.

La France est le pays de l'OCDE où les enfants ont le moins le sentiment d'appartenir à une communauté scolaire : seuls 47% des élèves français affirment leur sentiment d'appartenance à leur école, contre près de 80% pour la moyenne des pays de l'OCDE.<sup>34</sup>

Plusieurs études montrent que ce sentiment d'appartenance à une communauté scolaire est un indicateur précieux sur le bien-être scolaire, la prévention du décrochage...

Faire les établissements scolaires comme de véritables communautés humaines, avec des liens solides, est une manière de favoriser le vivre-ensemble, d'éviter le décrochage complet de certains jeunes qui ne se trouvent plus rattachés à rien, si ce n'est à des communautés imaginaires ou fantasmées.

La communauté scolaire doit concerner aussi bien les élèves, les professeurs que les parents. Voici quelques initiatives intéressantes en ce sens.

### Une communauté d'élèves

Plusieurs dispositifs permettent de faire comprendre aux élèves qu'ils s'inscrivent dans une communauté de destin, qu'ils peuvent assumer des responsabilités dans le fonctionnement de leur établissement, et qu'ils ont des liens de solidarité avec les autres élèves, au-delà de leurs relations amicales.

#### ➤ **Proposer des temps de groupe**

Outre les temps consacrés à l'enseignement, des temps impliquant collectivement les élèves peuvent aussi être consacrés à la vie de l'établissement. A partir de la rentrée 2016, la

<sup>34</sup> Enquête PISA 2012.

généralisation des conseils de vie collégienne peut être l'occasion de développer une réflexion sur ces temps dans les collèges. Plusieurs formules existent, selon les établissements.

○ L'échange avec le professeur principal

Certains établissements organisent une heure par semaine, un temps d'échange avec le professeur principal à partir d'un ordre du jour proposé par les élèves. C'est notamment l'occasion de faire le point sur les tensions qui n'ont pas été réglées dans le courant de la semaine.<sup>35</sup>

○ Les temps d'arrêt sur image

Au sein d'*Apprentis d'Auteuil*, sont organisés régulièrement des temps d'« arrêts sur image », avec les jeunes. Des temps qui leur permettent de revenir sur des temps forts, sur des expériences vécues, afin de les aider à prendre du recul, à intérioriser, à faire émerger leurs découvertes... Pour les adultes, ces temps sont l'occasion d'un questionnement sur leurs pratiques professionnelles et leurs réceptions par les jeunes. Ces temps peuvent prendre différentes formes, selon l'âge des jeunes : dessins, échanges...

○ Le topo du directeur

D'autres établissements proposent une fois par semaine, un topo du directeur, devant tous les élèves. C'est le cas par exemple du lycée horticole et paysager Saint-Jean de Sannois.

La semaine commence par quelques mots du directeur, aux élèves réunis sous un préau, dans la cour de récréation. C'est l'occasion de faire le point sur les actualités de l'établissement, d'adresser des encouragements publics à tel élève qui a décroché un stage, un diplôme, de rappeler quelques règles ou de faire d'éventuels recadrages ...

Au cours Alexandre-Dumas, à Montfermeil, la semaine commence également par un topo du directeur, suivi de la levée des couleurs – en hommage aux familles des élèves et à leur pays, la France.

➤ **Développer les signes d'appartenance**

Dans beaucoup de pays, le recours à l'uniforme est une évidence dans les établissements scolaires. Il ne s'agit pas d'une contrainte pour les élèves mais d'une fierté, on arbore sa tenue scolaire comme on porte le maillot de son club sportif.

Cette pratique est rare en France. Plusieurs établissements ne l'ont jamais abandonnée (lycées militaires, Etablissement de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, quelques établissements privés...). D'autres l'ont adopté récemment. Par exemple, en 2012, l'internat d'excellence de

<sup>35</sup> Agir sur le climat scolaire, Enseignement catholique Actualités, n°368, août-septembre 2015.

Sourdun (Académie de Créteil) a opté pour l'uniforme, après une consultation des élèves et des familles, sur l'opportunité et sur le choix de la tenue.

Le coût d'un ensemble (pour les garçons, un blazer avec un blason de l'école, deux pantalons, quatre chemises, deux pulls, une cravate) s'élève à environ 270 euros – dont 80 euros pris en charge par les familles.

Le cours Alexandre Dumas à Montfermeil propose quant à lui un uniforme plus simple : un sweat à capuche aux couleurs de l'école.

Outre le renforcement du sentiment d'appartenance à l'établissement et la lutte contre la « course aux marques de vêtements », l'uniforme peut aussi être un moyen de répondre aux polémiques permanentes sur les tenues à connotation religieuse et d'éviter les débats sur la longueur des jupes et la respect de la laïcité...

Parmi les autres signes de ralliement qui peuvent contribuer à renforcer la communauté scolaire :

- La création de « blason » d'établissements
- La création de journaux, radios, sites internet (à condition d'impliquer les élèves !)

## ➤ Développer des solidarités inter-âges

54

### ○ Les binômes inter-âges : l'exemple du collège Dom-Michel au Conquet<sup>36</sup>

Certains établissements scolaires développent le parrainage entre les élèves, en formant des binômes entre un élève plus âgé et un élève plus jeune. C'est, par exemple, le cas du collège Dom-Michel, au Conquet, dans le Finistère, où chaque enfant de 6<sup>ème</sup> est parrainé par un élève de 3<sup>ème</sup>, chargé de lui faire découvrir l'établissement. Ces duos sont même formés avant l'entrée au collège (entre les classes de CM1/CM2 et les classes de 4<sup>ème</sup>), pour faciliter l'entrée dans « le grand bain » du secondaire. Ce sont les enseignants qui composent les binômes sur la base de leurs goûts communs (à partir des déclarations des élèves), ce qui permet de créer les bases d'une complicité dès le départ.

### ○ Les équipes inter-âges : l'exemple du cours Alexandre Dumas, à Montfermeil<sup>37</sup>

Le cours Alexandre Dumas accueille des élèves d'origines très diverses, à l'image de la population de Seine-Saint-Denis.

<sup>36</sup> Sources : *Au collège, on se bouge le cœur*, Okapi, Janvier 2016.

<sup>37</sup> Sources : Echanges avec Eric MESTRALLET, président de la *Fondation Espérances Banlieues* ([www.esperancebanlieue.org](http://www.esperancebanlieue.org)) et avec Albéric de SERRANT, directeur du Cours Alexandre Dumas ; livre d'entretien entre Harry ROSELMACK et Eric MESTRALLET, *Espérance Banlieues*, Editions du Rocher, 2015 ;

Parmi les initiatives intéressantes développées par le cours Alexandre Dumas, pour éviter les risques de replis communautaristes et faire de l'école un lieu d'échanges et de solidarité : les équipes inter-âges.

Selon un principe pédagogique du scoutisme, chaque élève appartient à une équipe dans laquelle les élèves les plus âgés ont la charge de veiller sur des équipes plus jeunes.

Collectivement, les jeunes contribuent aux services nécessaires pour la vie de l'école (rangement, participation à l'entretien...). Deux jours par semaine, les jeunes déjeunent en équipe. Pendant la pause de midi, ils peuvent ensuite faire des jeux collectifs. Dans la composition des groupes, l'équipe éducative veille à assurer une mixité d'origine.

#### Idées à partager :

- **Développer les temps de groupe avec les élèves** : topo du directeur toutes les semaines, échanges avec le professeur principal pour régler les tensions éventuels, temps d'arrêt sur image pour relire les expériences récentes ;
- **Développer les signes d'appartenance**, par exemple, les tenues d'établissement ;
- **Développer le principe des équipes inter-âges** qui responsabilisent les enfants et favorisent la rencontre, au-delà des différences ;
- **Développer les binômes entre enfants de classes différentes**, notamment pour favoriser l'intégration des nouveaux.

### Une communauté d'enseignants

L'école, c'est aussi une communauté éducative. Pourtant, dans bien des cas, les enseignants se sentent isolés, seuls face aux élèves.

Pour le sociologue François DUBET<sup>38</sup>, c'est un des problèmes majeurs de l'école française : « *plus que tout, la cohérence et l'intégration des équipes éducatives peuvent renforcer les sentiments de confiance et de sécurité émotionnelles des adultes d'abord, et des élèves ensuite... Toute la difficulté vient de ce que notre organisation scolaire ne favorise pas la création d'équipes cohérentes et intégrées en raison du mode d'affectation des enseignants dans les établissements et de la définition des services. Les équipes sont liées au hasard et aux aléas des nominations et des talents. La France n'a pas une véritable culture de l'établissement scolaire comme acteur éducatif et les injonctions récurrentes en la matière se heurtent souvent aux règles bureaucratiques et aux habitudes.* »

<sup>38</sup> Agir sur le climat scolaire, Enseignement catholique Actualités, n°368, août-septembre 2015.



### ➤ La question du recrutement des équipes

La question du recrutement des équipes est ouvertement posée par un nombre croissant d'experts et d'observateurs, certains proposant de s'inspirer du mode de recrutement des équipes d'enseignants dans les établissements privés, avec une grande marge de manœuvre pour les directeurs d'établissements dans le choix de leurs équipes.

### ➤ Les réunions d'équipe hebdomadaires autour du chef d'établissement

Beaucoup d'établissements développent cette pratique qui devient un moment central dans la vie de l'établissement. C'est l'occasion de faire le point sur la vie de l'établissement, sur l'avancée du projet pédagogique, sur les éventuels recadrages et problèmes de discipline. C'est un moyen pour les enseignants de renforcer le travail en équipe.

Le groupe scolaire Concorde à Mons-en-Barœul organise par exemple un conseil des maîtres toutes les semaines<sup>39</sup>. Cette approche existe aussi au lycée horticole et paysager Saint Jean à Sannois.

#### Idées à partager :

- **S'inspirer des modes de recrutement des enseignants dans les établissements privés** pour donner de la cohérence aux équipes éducatives ;
- **Développer les réunions d'équipe hebdomadaire**, ou conseil des maîtres, autour du directeur d'établissement.
- **Développer les formations à la dynamique de groupes pour les enseignants**

56

### Une communauté de parents

La volonté de passer de la défiance à l'alliance entre les parents et l'école est inscrite dans la loi du 8 juillet 2013 : « *la promotion de la coéducation est l'un des principaux leviers de la refondation de l'école. (...) Il s'agit d'accorder une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire, par des dispositifs innovants et adaptés.* »

L'implication des familles dans le suivi de la scolarité et dans la vie des établissements est en effet un des leviers les plus efficaces pour améliorer la situation des élèves, en particulier pour les plus défavorisés.

Ce constat est partagé par l'OCDE, notamment s'agissant des familles d'enfants issus de l'immigration :

« *Si les enseignants sont essentiels au succès des élèves immigrés à l'école, leurs parents jouent également un rôle déterminant. Les élèves réussissent ainsi mieux lorsque leurs parents comprennent*

<sup>39</sup> Sources : GRARD, Marie-Aleth. *Une école de la réussite pour tous*, Avis du Conseil économique, social et environnemental, mai 2015.

*l'importance de l'école, le fonctionnement du système d'éducation et la meilleure façon d'apporter leur soutien à leur enfant tout au long de la scolarité. »<sup>40</sup>*

Pourtant, beaucoup de parents – notamment parmi ceux qui sont peu ou pas diplômés - ont peur de l'école : ils sentent jugés et mis en cause lorsque leurs enfants ont de mauvais résultats. Ils constatent que les relations avec les équipes éducatives se limitent parfois à la gestion de « situations de crise » : problèmes de discipline, échecs scolaires...

Inversement, beaucoup d'enseignants sont mal à l'aise avec les parents, se sentent également jugés, critiqués, comme s'il y avait une sourde concurrence entre l'école et la famille.

Le philosophe Olivier REY résume bien cette idée : *« Il n'est pas rare [que l'école] se heurte à la résistance des familles, qui lui reprochent d'être traumatisante. Il est permis d'y voir un effet pervers de l'inflation scolaire, une vengeance des parents contre un système qui les a dépossédés de leurs propres compétences éducatives. »<sup>41</sup>*

Il est tout à fait possible de limiter ce malentendu. Voici quelques dispositifs visant à mieux associer les parents à la vie de la communauté scolaire, certains ont fait l'objet d'études d'impact particulièrement intéressantes.

### ➤ **Les espaces pour les parents dans les écoles**

La loi de refondation de l'école, de juillet 2013 préconise la mise à disposition d'un espace pour les parents dans chaque école.

Mais ces lieux n'ont de sens que s'ils sont « animés », en lien avec les équipes de direction, les associations de parents d'élèves et éventuellement d'autres professionnels de l'enfance et de l'éducation.

L'organisation de « cafés des parents » à l'école, avec des temps d'échanges entre parents est simple et peut porter du fruit. La Maison des familles d'Amiens développe ces propositions, en lien étroit avec la direction d'écoles de la ville. C'est un moment d'échanges, d'informations, de débats, d'orientation... qui est jugé très positivement par les familles participantes et qui permet à certaines d'entre elles d'être confortées dans leur responsabilité éducative.

Il arrive aussi que ce soit l'école qui parte à la rencontre des parents. C'est, par exemple, le cas du collège Georges Brassens à Narbonne (Aude) où l'équipe de direction et les enseignants sont invités à la rencontre des parents d'élèves, chez l'un des parents, en lien avec *La Maison des Potes*<sup>42</sup> pour évoquer les problématiques d'absentéisme, les choix d'orientation et d'option...<sup>43</sup>

<sup>40</sup> *Les élèves immigrés et l'école : avancer sur le chemin de l'intégration*, décembre 2015.

<sup>41</sup> Voir, par exemple : REY, Olivier. *L'école désorientée, La Célibataire - Revue Lacanienne de Paris*, EDP Sciences, 6, pp.131-141, 2010.

<sup>42</sup> La Fédération nationale des « Maisons des Potes » (FNMDP) est un réseau d'associations de quartier créé en 1989. Elle a pour vocation de participer au développement des projets associatifs dans les quartiers défavorisés.

### ➤ L'inscription, un temps de rencontre avec les parents

La procédure d'inscription dans les établissements publics est souvent trop impersonnelle.

Voici par exemple comment le ministère de l'Education nationale la décrit : « *Les inscriptions sont enregistrées par le directeur d'école. Le maire inscrit administrativement les enfants dans les écoles.*

*Dans le second degré, le directeur académique des services de l'éducation nationale affecte les élèves dans les collèges et les lycées. La famille doit ensuite compléter le dossier remis par l'établissement pour compléter l'inscription. »*

Dans les faits, beaucoup de parents ne rencontrent pas la direction au moment de l'inscription.

A l'image de ce que pratiquent beaucoup de directeurs d'établissement, notamment dans le privé, il pourrait être intéressant de prévoir systématiquement un rendez-vous avec la famille et avec la jeune pour une première inscription

### ➤ La remise des livrets aux parents

Dans certains établissements, tous les trimestres, les livrets d'évaluation des élèves sont remis lors d'un rendez-vous individuel avec les parents et l'enfant (avant la reprise des cours, à la sortie, ou plus tard). C'est par exemple ce que pratique l'école de la rue d'Oran dans le quartier de la Goutte d'Or (Paris XVIII<sup>ème</sup>)<sup>44</sup>

Cette pratique représente un engagement des enseignants, mais elle permet de développer une relation de confiance avec les parents et d'expliquer aux familles la progression et les difficultés de leurs enfants.

### ➤ La Mallette des Parents

*La Mallette des Parents* est un dispositif destiné à faciliter le dialogue entre les parents et les équipes éducatives et renforcer ainsi l'implication des parents dans l'école et dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Il s'agit d'un ensemble d'outils (DVD, fiches méthodologiques...) permettant d'organiser des échanges avec les parents, à plusieurs moments-charnières de la scolarité :

- En CP : principalement sur l'apprentissage de la lecture ;
- En 6<sup>ème</sup> : sur l'entrée au collège ;
- En 3<sup>ème</sup> : sur l'orientation (avec la participation possible des élèves).

<sup>43</sup> Sources : GRARD, Marie-Aleth. *Une école de la réussite pour tous, Avis du Conseil économique, social et environnemental*, mai 2015.

<sup>44</sup> Sources : idem

Trois réunions sont prévues dans l'année avec les parents volontaires et l'équipe enseignante, axés sur l'aide que les parents peuvent apporter à leurs enfants et sur les relations avec l'établissement.

Une expérimentation a d'abord eu lieu en 2008 dans l'Académie de Créteil dans les classes de 6<sup>ème</sup>. En 2010, un quart des établissements publics, soit 1 300 collèges, principalement situés en zone d'éducation prioritaire, avait adopté ce dispositif.

Le coût par établissement est évalué entre 1 000 et 1 500 euros.

*La Malette des Parents* a été évaluée par l'Ecole d'Economie de Paris<sup>45</sup>, dans un rapport remis au Haut-Commissaire à la Jeunesse, Martin HIRSCH, en janvier 2010.

L'étude a été réalisée en comparant les effets du dispositif sur les parents et les élèves impliqués par rapport aux parents et élèves de classes témoins non impliquées.

Nombre de parents volontaires et tirés au sort se sont davantage impliqués au sein du collège ainsi qu'auprès de leurs enfants. 30% d'entre eux (contre 24% pour les autres parents) ont pris des rendez-vous avec les enseignants, 35% (contre 24%) ont participé aux activités, 85% (contre 76%) ont estimé bien connaître les options proposées.

Preuve de l'efficacité du dispositif : m'écart entre les parents des classes bénéficiaires et ceux des classes témoin est du même ordre que celui qui existe entre les familles de cadres (qui représentent les 20% socialement les plus favorisées de l'échantillon) et les autres familles.

59

On a pu constater, dans les classes qui ont bénéficié du dispositif, y compris pour les élèves dont les parents n'ont pas participé au dispositif, une baisse de l'absentéisme, des exclusions temporaires, des avertissements et, à l'inverse, une hausse des distinctions. 80% des familles des classes tests n'ont jamais été convoquées par le collège, contre 72% dans les classes témoins.

|                                                 | Moyenne<br>ou<br>proportion<br>dans les<br>classes<br>témoin | Moyenne<br>ou<br>proportion<br>dans les<br>classes<br>bénéficiai<br>res | Différence :<br>effet du<br>programme |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Nombre de ½ journées<br>d'absence non-justifiée | 4.3                                                          | 3.6                                                                     | -0.7                                  |
| Avertissement ou<br>sanction                    | 10.9%                                                        | 8.4%                                                                    | -2.5 points                           |
| Très bonne note de vie<br>scolaire              | 32.6%                                                        | 37.4%                                                                   | +4.8 points                           |
| Distinctions au conseil<br>de classe            | 34.5%                                                        | 38.5%                                                                   | +4.0 points                           |

Source : Ecole d'économie de Paris. Les variables sont mesurées au 3<sup>ème</sup> trimestre. Toutes les différences sont statistiquement significatives, étant donnée la taille des échantillons. Les « très bonnes notes de vie scolaire » sont définies comme la note maximum dans le collège de l'élève ou cette note moins 1.

<sup>45</sup> AVVISATI, Francesco, GURGAND, Marc, GUYON, Nina et MAURIN, Eric. *Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée* – Janvier 2010.

Les effets sont significatifs en termes de motivations et de comportement, ils sont identifiables sur les résultats scolaires à plus long terme. Ce dispositif léger et peu coûteux prouve l'efficacité de l'implication des parents dans l'école.

➤ **Associer les parents en cas de problème, comme éducateurs et non pas comme coupables.**

En cas de manquements disciplinaires importants à l'école, il arrive que les parents soient convoqués ; ils se trouvent *de facto* dans une situation « d'accusés », responsables de la transgression de leurs enfants. Certains établissements choisissent plutôt de les impliquer comme « éducateurs ».

C'est le cas du Cours Alexandre Dumas. En cas de problèmes disciplinaires, les parents sont reçus à l'école, non pour être « réprimandés » mais pour être associés au recadrage de l'élève.

Ainsi, les parents reçoivent leurs enfants dans le bureau du directeur, en présence de ce dernier. Ils demandent des explications à leur enfant et sont parties prenantes dans le choix de la sanction éventuelle. Ce sont eux qui l'annoncent à l'élève.

Cette disposition conduit à conforter les parents dans leur responsabilité éducative. Elle a des effets positifs au-delà de l'école, en donnant confiance aux parents dans leurs capacités et en montrant la solidité de l'alliance entre les familles et l'école.

➤ **Développer le tutorat entre parents**

Le développement de la solidarité entre parents est également un moyen de renforcer la communauté scolaire et le tissu social.

A l'école Pergaud d'Epinal, les parents ont mis en place un tutorat d'autres parents pour accompagner les familles qui ont des difficultés avec le Français et les aider à suivre la scolarité de leurs enfants.<sup>46</sup>

**Idées à partager :**

- Multiplier les « cafés des parents » ;
- Instituer un rendez-vous systématique entre les parents, l'élève et la direction au moment de l'inscription ;
- Remettre les livrets d'évaluation trimestrielle aux parents et à l'élève, à l'occasion de rendez-vous avec un enseignant ;
- Développer de façon volontariste « la mallette des parents » dans tous les établissements ;
- Associer les parents comme « éducateurs » et non comme « accusés », en cas de transgression des élèves ;
- Développer le tutorat entre parents.

<sup>46</sup> Sources : GRARD, Marie-Aleth. *Une école de la réussite pour tous, Avis du conseil économique, social et environnemental*, mai 2015.

### 3. Apaiser les tensions avec la médiation en milieu scolaire : l'exemple du dispositif développé au sein d'Apprentis d'Auteuil

La violence scolaire n'est pas un phénomène rare, mais elle touche particulièrement certains établissements difficiles.

La dernière note de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Education nationale sur le sujet<sup>47</sup> montre que « les établissements publics du second degré signalent en moyenne 12,4 incidents pour 1 000 élèves en 2014-2015 ». Ce chiffre est à mettre en rapport avec les faits recensés dans les lycées professionnels : 25 incidents pour 1 000 élèves en 2013/2014.

Dans près de 80% des cas, il s'agit d'atteintes aux personnes. 42% des faits sont des violences verbales, dont la moitié vise des enseignants. Les violences physiques ont davantage lieu entre élèves. Il faut noter la concentration très forte des violences dans quelques établissements : « 5 % des établissements déclarent 24 % de l'ensemble des faits, soit autant que les 70 % d'établissements les moins touchés par la violence. »

Dans trois quart des cas, les auteurs des actes de violence sont des garçons.

Parmi les sanctions en cas de violence, l'exclusion est un dernier recours. Pour prévenir la violence et les exclusions, la médiation a été développée au sein des établissements d'*Apprentis d'Auteuil*, en cas de comportements particulièrement inadaptés des élèves. En prenant de l'ampleur, la médiation s'est affirmée comme un outil de transformation des pratiques professionnelles et comme un moyen de faire grandir les compétences psycho-sociales des jeunes.

Lorsqu'un jeune a un problème avec un autre jeune, ou bien avec un adulte, la situation peut faire l'objet d'un recadrage ou d'une sanction. Mais cela n'est pas toujours efficace. Que faire en cas de répétition ?

Concrètement, un jeune peut demander le recours à la médiation. Cette démarche est alors proposée à l'autre partie prenante du conflit. En cas d'accord de deux parties sur le principe, une rencontre de médiation est alors organisée, avec les deux parties, ainsi qu'un adulte médiateur – qui a la responsabilité de la médiation – et un jeune co-médiateur.

La rencontre dure une demi-heure/trois quart d'heure maximum, dans un cadre aussi convivial et confortable que possible. Les médiateurs doivent faire preuve de bienveillance et d'écoute.

La rencontre de médiation n'est pas l'occasion de juger, de donner des leçons ou d'apporter des conseils ; elle doit permettre d'éclairer les personnes sur ce qui a fait naître la tension, en les invitant à trouver elles-mêmes la solution.

---

<sup>47</sup> Note d'information de la Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), n°49, décembre 2015 (disponible sur le site internet du Ministère : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)).

La médiation ne résout pas tout. Les conflits de valeurs sont par exemple difficilement abordables dans ce cadre. On peut tout à fait conclure une médiation par un constat de désaccord entre les parties. De façon générale, il faut accepter que la résolution du conflit prenne plus de temps ; il arrive ainsi que des conflits se règlent, non pas pendant la rencontre de médiation, mais plus tard.

### ➤ **Comment recruter et former les jeunes co-médiateurs ?**

Au début de chaque année scolaire, le dispositif de médiation est présenté aux jeunes et on invite ceux qui le souhaitent à participer à une formation.

Depuis 2006, 1 400 personnes ont été sensibilisés ou formés à la médiation au sein d'Apprentis d'Auteuil.

La formation des jeunes revient à environ 1 200 euros pour 12 jeunes (trois demi-journées).

### ➤ **Et les adultes ?**

Des appels à candidature sont lancés auprès des enseignants, des éducateurs, du personnel administratif... par des personnes-relais au sein des établissements.

La formation que suivent les volontaires est pour eux l'occasion d'une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, et éventuellement, d'une prise de conscience de l'écart entre ces pratiques et leurs valeurs. Elle conduit ainsi à des réajustements professionnels.

Le développement de la médiation permet une amélioration du climat de l'établissement. Au-delà de la prévention des exclusions, c'est un outil de dialogue et d'échanges au sein de la structure concernée. Elle valorise les jeunes et leur apprend de nouvelles compétences relationnelles.

Pour développer la médiation, il faut :

- L'adhésion de la direction de l'établissement ;
- Des adultes et des jeunes sensibilisés/formés ;
- Un espace de médiation identifié.
  - Cet espace n'est pas forcément entièrement dédié à la médiation mais il doit être agréable, convivial... Cela ne doit surtout pas être le bureau du directeur ou une classe.

D'autres établissements scolaires ont aussi développé la médiation, pour certains sans intervention systématique des adultes, des jeunes élèves jouant directement le rôle de médiateurs.

### **Idée à partager :**

- **Le développement de la médiation en milieu scolaire**, en impliquant des jeunes, comme médiateur ou co-médiateur, avec des adultes.

#### 4. Les jumelages d'établissements scolaires<sup>48</sup>

L'école peut aussi jouer un rôle pour renforcer le tissu social dans notre pays, en développant des jumelages entre les établissements d'univers différents. C'est une façon de développer des échanges entre des jeunes qui, parce qu'ils vivent dans des quartiers éloignés, des villes, des régions différentes ne se rencontrent jamais.

##### Les échanges épistolaires entre classes

Cette pratique est développée dans plusieurs établissements scolaires, dans toute la France, par exemple au sein de l'école Vitagliano de Marseille (13). Les écoliers participent à des échanges de courriers entre des établissements. Un petit personnage « Clément Aplati » voyage dans une enveloppe et transmet ainsi les nouvelles entre les classes. Ces échanges épistolaires sont l'occasion de faire participer les élèves à des ateliers d'écriture qui leur permettent notamment de mesurer que les règles d'expression ne sont pas des contraintes arbitraires, imposées par des adultes, mais des conditions pour être compris et comprendre des correspondants éloignés.

Le groupe scolaire Concorde, à Mons-en-Barœul (Nord) a également développé cette pratique : chaque classe correspond avec une autre classe d'un établissement situé dans une autre région française. Avant d'être envoyés aux classes correspondantes, les productions (lettres, journaux, dessins...) sont présentées en classe. Elles sont aussi présentées aux parents lors d'un temps dédié, une heure tous les 15 jours, le samedi matin.

##### Les lectures de collégiens en maternelle<sup>49</sup>

Autre forme de « jumelage » stimulante : le cas du collège Gérard Philipe à Villeparisis, en Seine-et-Marne, qui s'associe avec une école maternelle voisine pour un projet aussi simple qu'original : faire lire des histoires aux enfants de maternelle par des collégiens de 6<sup>ème</sup> en grande difficulté. Ces derniers s'entraînent auparavant à lire à haute voix des albums choisis par les enseignants de maternelle.

##### Les liens entre écoles et maisons de retraites

D'autres initiatives sont intéressantes. Par exemple, la rencontre entre des élèves de CAP - en difficulté d'apprentissage - de la Fondation Apprentis d'Auteuil à Meudon, et des personnes âgées en maison de retraite, à travers des parties de scrabble et des échanges réguliers. Dans tous ces exemples, on lie le travail sur la maîtrise de la langue, avec la création d'un lien, la découverte de l'autre.

##### Idées à partager :

- **Multiplier les jumelages inter-établissements** : développer les échanges entre des élèves d'univers différents pour consolider le tissu social.

<sup>48</sup> Sources : Echanges avec Christine ROSSIGNOL et Cécile LOGNONE, de la Direction des Politiques et Ressources Educatives d'Apprentis d'Auteuil, et avec Marie-Aleth GRARD (Avis du CESE, mai 2015 : *Une école de la réussite pour tous*).

<sup>49</sup> Sources : GRARD, Marie-Aleth. *Une école de la réussite pour tous*, Avis du CESE, mai 2015.



### III.

## VIVRE L'AMITIE, AU-DELA DES DIFFERENCES

Au-delà de l'univers scolaire, il faut créer des occasions de dépasser les frontières sociales, géographiques, culturelles qui se dressent parfois à l'intérieur de la communauté nationale, rendant des citoyens français étrangers les uns pour les autres. De nombreux acteurs de terrain sont engagés dans ce domaine. Il suffit parfois d'une rencontre pour faire tomber des *a priori* négatifs et créer des relations de fraternité qui consolident le tissu social beaucoup plus efficacement que des discours creux sur les valeurs républicaines.

Sans avoir la prétention d'être exhaustifs, nous présentons quatre initiatives intéressantes qui concernent les jeunes et les familles, et qui gagnent à être connues et imitées.

## 1. Encourager le parrainage de jeunes de quartiers populaires par des salariés : L'exemple de Proxité<sup>50</sup>

Dans certains quartiers d'Ile-de-France, notamment dans la petite couronne, les sièges sociaux flamboyants neufs de grandes entreprises côtoient des quartiers populaires. Entre ces deux mondes, très peu de contacts. D'une part, des cadres du secteur tertiaire qui sont parfois un peu inquiets de leurs voisins croisés à la sortie des bureaux. D'autre part, des jeunes qui connaissent peu ou pas du tout le monde de l'entreprise.

Rapprocher des mondes qui s'ignorent, c'est la vocation de l'association *Proxité*, créée en 2002 par Félix de BELLOY, avocat, et Lyne ROSSI, enseignante et chercheuse à l'EHESS.

Aujourd'hui, « *Proxité propose à des jeunes issus de quartiers populaires d'être accompagnés individuellement par des parrains bénévoles appartenant au monde du travail. Cet accompagnement peut concerner le soutien scolaire, l'orientation ou l'insertion professionnelle.*

*Concrètement, le parrainage prend la forme de rencontres régulières entre chaque jeune et son parrain avec un engagement d'une année au minimum.*

*Cet accompagnement produit des résultats durables et tangibles sur la réussite scolaire et l'insertion professionnelle. »*

65

L'idée de départ était d'apporter du soutien scolaire à des collégiens à Saint-Denis (93), à la suite de remarques de mères de famille déplorant que les dispositifs de soutien s'arrêtent bien souvent après l'école primaire.

Rapidement s'est imposée l'idée de créer des binômes plutôt que du soutien collectif. L'enjeu est de créer une vraie relation de confiance, durable, entre le parrain et le filleul, au-delà du seul soutien scolaire. Certains binômes durent ainsi depuis 6/7 ans.

Autre caractéristique importante : le fait que les parrains soient des personnes engagées dans la vie active. Du fait de leurs études, les étudiants s'engagent sur des périodes trop courtes pour créer des relations, quant aux retraités, ils risquent d'être en décalage trop grand avec les jeunes et le monde du travail.

- Le profil des parrains : des cadres actifs du secteur tertiaire, âgés en moyenne de 38 ans, majoritairement des femmes, diplômées du supérieur, qui découvrent l'association par le bouche-à-oreille (témoignage d'un collègue...) ou bien grâce à des entreprises partenaires qui communiquent auprès de leurs salariés sur cette proposition.

<sup>50</sup> Sources : Entretien avec Félix de BELLOY, président de l'association *Proxité* – 5, rue Jean Jaurès – 93200 Saint-Denis – 01 48 20 51 78 ([www.proxite.com](http://www.proxite.com)).

- Le profil des filleuls : des jeunes, entre 12 et 18 ans principalement, qui connaissent le dispositif par le bouche-à-oreille, les municipalités, les établissements scolaires (collèges et lycées)... Mais aussi, de plus en plus, des filleuls plus âgés (jusqu'à 30 ans) envoyés notamment par *Pôle Emploi*.

Les rencontres ont lieu en présence d'un salarié de l'association, dans l'une des huit antennes de *Proxité*, implantées à proximité des entreprises et des quartiers concernés ; ou bien, dans certains cas, directement dans les locaux de l'entreprise partenaire.

C'est notamment vrai pour le parrainage des plus âgés, qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle et qui ont besoin de méthodes d'accompagnement, de conseils... pour ne pas se décourager.

### L'impact du dispositif

Depuis la création de l'association, *Proxité* a parrainé 1 600 jeunes. En 2014, ils étaient 386 parrains et 404 filleuls, dont 63% d'entre eux étaient des collégiens et lycéens bénéficiant d'un soutien scolaire et 37% des jeunes adultes accompagnés sur le plan professionnel ou des études.

Sur le plan scolaire, en juillet 2015, 22 filleuls de *Proxité* ont obtenu leur baccalauréat (dont 7 avec mention) sur les 25 élèves en classe de Terminale parrainés cette année, toutes filières confondues. Le taux de réussite s'élève ainsi à 88%. 17 élèves en classe de 3<sup>ème</sup> ont quant à eux décroché leur brevet. Ils ont également été 3 à valider leur BTS et 2 leur CAP.

Au-delà de la question scolaire, ces rencontres bouleversent les représentations, de part et d'autre. Que des personnes d'un autre milieu social, d'un autre profil sociologique, viennent leur consacrer gratuitement du temps est une source de motivation très forte pour les jeunes filleuls.

En retour, pour les parrains qui s'engagent dans cette démarche – en moyenne 30 heures par an - , apprendre à connaître des jeunes qu'ils n'auraient sans doute jamais côtoyés sans cela, découvrir leurs motivations, leurs projets, échanger sur leurs vies est une source de satisfaction très grande.

Pour développer des actions de parrainage, il faut :

- Des parrains ! A la rentrée 2015, 90 jeunes étaient en attente de parrains dans les différentes antennes ;
- Des locaux pour accueillir les binômes ;
- Un permanent qui fait l'accueil et qui assure la mise en relation et le suivi des binômes (50 binômes par permanent) ;
- Des entreprises qui s'engagent et jouent le jeu pour valoriser cet engagement auprès de leurs salariés, pour accueillir des rencontres, pour financer le projet.

**Idées à partager :**

Les dispositifs de parrainage manquent de parrains ! Des filleuls sont en attente.

○ **Vous êtes salarié,**

Et si vous vous engagiez comme parrain ?

○ **Vous êtes responsable d'entreprise,**

Et si vous vous engagiez pour faire avancer le parrainage (en le finançant, en faisant connaître ce dispositif à vos salariés, en développant des partenariats avec des associations de parrainage...) ?

○ **Vous êtes responsable d'antenne locale du Medef, de la CGPME, d'une chambre de commerce et d'industrie,**

Et si vous diffusiez cette initiative auprès de vos adhérents, des entreprises, pour leur donner envie de s'engager à leur tour : en finançant ce dispositif, en faisant elles-mêmes connaître cette possibilité auprès de leurs salariés, en se lançant dans un partenariat de long terme... ?

○ **Vous êtes responsable syndical, représentant du personnel...,**

Et si vous diffusiez cette pratique auprès des salariés... ?

## 2. Faire connaître le parrainage de proximité : L'exemple de France Parrainages<sup>51</sup>

Etonnamment, le parrainage international, qui consiste à financer à distance l'éducation d'un enfant ou d'un jeune d'un pays du Sud, semble plus connu que le parrainage de proximité : en 2014, seuls 6% des Français en avaient entendu parler.<sup>52</sup>

De quoi s'agit-il ? De l'accueil bénévole et régulier d'un enfant qui vit une situation difficile, par un adulte ou une famille qui s'engage dans la durée à consacrer du temps au jeune pour l'aider à grandir et à s'épanouir.

Ce dispositif est né dans les années 60. A l'origine, il concernait presque exclusivement des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance et suivis par les services sociaux. Progressivement, il s'est ouvert à des enfants qui vivent dans leur famille, mais qui ont besoin d'une ouverture sociale et culturelle, d'un soutien éducatif et affectif.

C'est toujours une démarche volontaire, mise en place à la demande des parents, de l'enfant et, le cas échéant, d'un professionnel avec l'accord des parents.

Pour donner une reconnaissance plus grande et un cadre plus solide à cette démarche, un « Comité national du Parrainage » est créé sous l'égide du Ministère de la Famille en 2003. Ce comité rassemblant des associations et des professionnels a rédigé en 2005 une *Charte du parrainage* qui offre un cadre de référence national et a été adoptée par les Ministères de la Famille et de la Justice, et publiée au *Journal officiel* le 11 août 2005.

*« Le parrainage de proximité s'adresse à tous les enfants et adolescents : ceux qui vivent dans leur famille, ceux qui n'ont pas de lien régulier avec elle (éloignement, hospitalisation, difficultés familiales) et ceux qui sont privés de famille (pupilles de l'Etat).*

*Il intervient parfois en complément des dispositifs d'accompagnement ou de mesures de protection (aide à domicile, accompagnements sociaux, Action éducation en milieu ouvert, placements, etc.) mais ne s'y substitue pas. »<sup>53</sup>*

Après des échanges avec les associations de parrainage et un examen de leur dossier, tous les adultes peuvent devenir parrains de jeunes. Les parrains peuvent être célibataires ou en couple,

<sup>51</sup> Sources : Echanges avec la responsable de l'antenne Picardie de France Parrainage ; *Guide du parrainage d'enfants*, édité par les Ministères de la Justice et de la Famille en octobre 2008 ; les chiffres relatifs à l'impact du dispositif auprès des filleuls et des parrains sont issus d'une enquête qualitative et quantitative réalisée entre avril et octobre 2014 par Kimso, cabinet de conseil et d'évaluation spécialisé en impact social, et financée par la Fondation LCL, à l'initiative de France Parrainages – 23, place Victor Hugo – 94270 Le Kremlin-Bicêtre – Tel. 01 43 90 63 00 (France-parrainages.org).

<sup>52</sup> Sondage Harris Interactive, août 2014, réalisé en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Français âgés de plus de 15 ans.

<sup>53</sup> *Guide du parrainage d'enfants*, 2008.

avec ou sans enfant, de toutes catégories socio-professionnelles et de tous âges. L'important est de s'engager dans la durée pour que puisse grandir une relation stable. Les parrains sont ensuite accompagnés par l'association.

Concrètement, le « filleul » vient passer du temps avec ses parrains – une demi-journée, un week-end, une partie des vacances... – pour partager des activités simples, faire des sorties, échanger, faire ses devoirs...

### *Ce qu'apporte le parrainage de proximité*

Pour les filleuls, parfois confrontés à des situations familiales ou sociales difficiles, c'est une ouverture vers d'autres horizons. C'est la chance de pouvoir compter sur un adulte de référence, en soutien de la famille ou des éducateurs de l'Aide sociale à l'enfance.

- Plus de la moitié des filleuls considèrent qu'ils ont davantage confiance en l'avenir grâce à leur parrain (le chiffre s'élève à 71% s'agissant d'enfants placés) ;
- Plus des trois-quarts des anciens filleuls interrogés considèrent que le parrainage les aide aujourd'hui dans leur vie d'adulte.

Pour les familles, le parrainage de proximité est un soutien à la parentalité précieux. Il peut constituer un relais utile, offrir des moments pour souffler... Cela peut parfois fonctionner comme un levier, en complément d'autres mesures éducatives, pour prévenir ou accompagner un placement.

- Pour plus de la moitié des filleuls, le parrainage améliore les relations au sein de leur famille.

Pour les parrains, c'est l'occasion de développer une belle relation, en se rendant utiles et en contribuant au développement de nouveaux liens de solidarité dans la société. Le parrain n'apporte pas ce qu'il a (un soutien financier), il apporte ce qu'il est.

Il est important de préciser que le parrainage n'a pas de lien avec l'adoption. Par ailleurs, il n'a pas vocation à se substituer au travail éducatif des professionnels. Au contraire, les parrains ont souvent besoin de conseils de la part des éducateurs et des professionnels et ils sont demandeurs d'échanges avec eux. Les associations contribuent à la mise en relation entre parrains et professionnels.

Par ailleurs, le parrainage n'est pas valable dans toutes les situations, et certains parrainages ne « fonctionnent » pas, faute d'une relation de complicité ou d'un engagement dans la durée entre parrain et filleul.

### Des besoins en parrains !

Existant aussi bien aux Etats-Unis, qu'en Allemagne, en Belgique ou au Royaume-Uni, le parrainage de proximité est peu développé en France :

- Il manque de notoriété ;
- Il manque de parrains capables de s'engager dans le temps ;
- Il manque encore de légitimité auprès des professionnels de l'enfance (Aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse) qui ont pourtant un rôle majeur de prescripteurs ;
- Des associations doivent pouvoir assurer le suivi des candidatures des parrains, les entretiens préalables, l'accompagnement dans la durée.

Pourtant, c'est une action relativement simple, qui fonctionne sur l'engagement bénévole et qui est peu coûteuse en termes de dépenses publiques.

A titre d'exemple, *France Parrainages*, qui est l'une des plus grosses associations engagées dans ce domaine, accompagne plus de 500 jeunes en France actuellement.

Les associations de parrainage ont toutes besoin de volontaires. Des filleuls potentiels sont en attente de parrains...

#### **Idées à partager :**

Et si vous deveniez parrain ou marraine, dans le cadre d'un parrainage de proximité ?

Vous pouvez par exemple contacter l'association *France Parrainages*, le *Secours catholique*<sup>54</sup> qui développe le parrainage de proximité depuis 2003 ou bien l'*UNAPP*<sup>55</sup> (*Union nationale des Acteurs du Parrainage de Proximité*).

<sup>54</sup> Le Secours catholique - Caritas France – 106, rue du Bac – 75341 PARIS Cedex 07 – Tel. 01 45 49 52 12 – [info.benevolat@secours-catholique.org](mailto:info.benevolat@secours-catholique.org) (<http://www.secours-catholique.org> : pour contacter les délégations régionales, depuis le site web national, cliquez sur « Délégations », puis sur la carte et identifiez la délégation la plus proche de votre domicile).

<sup>55</sup> UNAPP – 118, rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS – [contact@unapp.net](mailto:contact@unapp.net) (<http://www.unapp.net/>).

### 3. Vivre le partage entre familles : L'exemple du dispositif *Maisons des familles*<sup>56</sup>

Inspirées de l'exemple québécois, les *Maisons des familles* sont un dispositif de solidarité entre les familles, entre les générations, entre les institutions, qui se développe en France depuis 2009 sous l'impulsion d'*Apprentis d'Auteuil*, en lien avec d'autres acteurs associatifs, comme *ATD Quart Monde*, le *Secours catholique*, des associations locales et des partenaires institutionnels : collectivités locales, Caisses d'Allocations familiales... La première *Maison des Familles* a été ouverte à Grenoble en 2009.

Les *Maisons des familles* sont des lieux de partage informels entre parents, professionnels et bénévoles. Il n'y a pas d'un côté les « sachants » (qui seraient les professionnels) et les « apprenants » (qui seraient les familles) : chacun a des compétences et des savoirs à valoriser, pour faire face à ses difficultés et échanger avec les autres. Les *Maisons des familles* reconnaissent le rôle des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants et ne cherchent surtout pas à se substituer à eux.

Ouvertes à tous, les *Maisons des familles* permettent notamment à des parents isolés de trouver du soutien et des lieux de rencontres avec leurs pairs.

Chaque famille peut y faire l'expérience d'un « vivre-ensemble » : on note une très grande diversité des participants et chacun est invité à y contribuer en apportant son expérience, son histoire, sa culture..., dans une atmosphère de bienveillance et d'écoute. Une communauté se construit et permet à chacun de s'insérer dans un collectif.

Dans ces maisons, ouvertes dans les quartiers défavorisés de villes comme Grenoble, Amiens..., les parents cherchent ensemble des solutions pour relever leur défi. Ils peuvent trouver et apporter de **l'accueil, des conseils, des partages d'expériences, des idées d'orientations, du soutien, des occasions de rencontres**, afin de surmonter une situation difficile ou de prévenir l'apparition de difficultés majeures avec leurs enfants.

Les familles ne sont pas « consommatrices » d'activités préparées clés en main par les professionnels. Elles sont actrices et forces de propositions dans le fonctionnement de la maison, dans les activités développées.

Ce qui rassemble les familles, au-delà de leur diversité et de leurs difficultés propres, c'est le souci du bien de leurs enfants. Il transcende les différences sociales, culturelles...

---

<sup>56</sup> Sources : Echanges avec les équipes et les parents de la *Maison des Familles* d'Amiens, avec les porteurs du projet au sein d'*Apprentis d'Auteuil* ; brochure d'*Apprentis d'Auteuil* – 40, rue Jean de La Fontaine – 75016 PARIS – Tel. 01 44 14 75 75 ([www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)).



Concrètement, les activités sont organisées en fonction des besoins exprimés par les familles, avec une animation assurée par une équipe légère associant salariés et bénévoles, avec le recours sur certains thèmes (santé, éducation...) à des professionnels et des associations.

Parmi les activités : Des groupes de paroles (parents, parents d'adolescents, groupes de pères...), des ateliers (cuisine, jardinage et bricolage, esthétique, apprentissage du français, accès aux droits, santé...), sorties parents/enfants pour des activités culturelles, ludiques, sportives..., des repas partagés, des rencontres individuelles avec des professionnels...

Dans certains cas, lorsque le dialogue est difficile ou rompu, les équipes de la *Maison des Familles* peuvent proposer de la médiation entre l'école et les parents.

Les *Maisons des Familles* offrent aussi des temps de répit où les enfants sont pris en charge, grâce à la solidarité interfamiliale, pour aider les familles à faire face à leurs difficultés.

### Quelques chiffres

Une dizaine de *Maisons des familles* sont ouvertes en France, notamment à Grenoble, Marseille et Amiens. L'objectif d'Apprentis d'Auteuil est d'en ouvrir 20 à horizon 2017.

Sur l'année 2014, la *Maison des Familles* d'Amiens a accueilli environ 120 familles, soit plus de 280 enfants.

Le coût de fonctionnement annuel d'une *Maison des Familles* est de 180 000 euros par an. Dans la mesure où ce dispositif permet notamment de prévenir les situations difficiles dans les familles, ce chiffre est à mettre en rapport avec le coût de placement d'un enfant dans un établissement par l'Aide sociale à l'enfance : environ 65 000 euros/an.

### Idées à partager :

**Soutenir le financement de *Maisons des familles* pour ouvrir et faire fonctionner au moins un lieu dans chaque ville de plus de 100 000 habitants en France à l'horizon 2020, soit 40 maisons.**

#### 4. Favoriser la coexistence active des jeunes : L'exemple de *Coexister*<sup>57</sup>

« *Diversité dans la foi, unité dans l'action* », c'est le leitmotiv de *Coexister*, un mouvement interreligieux de jeunes, créé en 2009, qui réunit dans des groupes locaux plus de 2 000 adhérents, âgés de 15 à 35 ans, de tous horizons confessionnels.

Plutôt que la « tolérance », l'association promeut ce qu'elle appelle « la coexistence active, un modèle interactif dans lequel le vivre-ensemble dépend des différences ».

Pour *Coexister*, la cohésion sociale se construit, non pas « au-delà des différences », mais « grâce aux différences ». L'association refuse de tomber dans le relativisme ou le syncrétisme, mais elle considère que l'identité et l'altérité sont en interaction ; cette approche permet de mieux connaître l'autre et de mieux se connaître soi-même.

L'association propose plusieurs types d'actions :

- Le dialogue, pour favoriser les relations interpersonnelles entre jeunes de toutes les confessions (à l'occasion de cafés, de visites de lieux de culte, de repas partagés...) ;
- La solidarité, pour agir ensemble au service du bien commun. Par exemple, à travers des opérations de mobilisation pour le don du sang. La première action du premier groupe parisien s'appelait ainsi : *Ensemble à Sang%* ;
- La sensibilisation, avec des interventions de jeunes de l'association dans les établissements scolaires, les universités, les entreprises. Des outils pédagogiques ont été développés ;
- La formation, afin d'offrir à tous les adhérents une connaissance du cadre de la laïcité, une compréhension générale des religions représentées en France, et une maîtrise d'outils pour développer le dialogue interculturel ;
- La vie commune, qui consiste à proposer aux jeunes des expériences de vie, avec des jeunes de confessions différentes, et notamment un voyage *InterFaithTour* (5 jeunes ont voyagé pendant 10 mois autour du monde, en recherchant des initiatives de dialogue interreligieux).

*Coexister* est également à l'initiative de plusieurs actions, comme le collectif *Nous sommes Unis*, en réaction aux attentats de janvier 2015, afin d'affirmer l'unité de la communauté nationale, dans toute sa diversité, après les attaques terroristes.

En lien avec l'*Observatoire de la Laïcité*, et en s'inspirant d'une expérience berlinoise, *Coexister* propose notamment aux communes de développer *La Nuit des Religions*. Il s'agit d'ouvrir simultanément les lieux de culte qui le souhaitent pour des temps de visite, de rencontres, d'échanges avec les membres des différentes communautés religieuses de la ville.

<sup>57</sup> *Coexister* : 104, rue de Vaugirard – 75006 PARIS – Tel. 06 29 13 11 05 ([www.coexister.fr](http://www.coexister.fr)).

Sources : Echanges avec Abdelhak SAHLI, Président des *Scouts musulmans de France*, impliqué dans le collectif *Nous sommes Unis*, dont *Coexister* est à l'origine. Participation à une rencontre du collectif *Nous sommes unis* ([www.noussommesunis.com](http://www.noussommesunis.com)).

**Idées à partager :**

**Vous avez entre 15 et 35 ans,**

- Et si vous participiez aux actions de *Coexister* ?

**Vous êtes membres d'une communauté religieuse,**

- Pourquoi ne pas essayer de lancer dans votre ville *La Nuit des religions* en lien avec les autres communautés religieuses de votre ville et les élus ?

**Vous êtes élu local**

- Et si vous lanciez une *Nuit des religions* dans votre ville, en lien avec les différentes communautés religieuses ?
- Cette initiative pourrait d'ailleurs être présentée parmi d'autres dans le cadre d'une nouvelle version du *Vade-mecum de la laïcité*, sur lequel travaille l'Association des Maires de France...



#### **IV.**

### **SERVIR ENSEMBLE, LA « PEDAGOGIE DU CONTRE-PIED »**

La meilleure façon de créer du commun et de répondre aux aspirations de la jeunesse, c'est de servir ensemble. Notamment pour les jeunes en difficulté. Notamment pour les jeunes qui semblent en décrochage. On appelle cela la « pédagogie du contre-pied ». A celui qui est en difficulté, on va demander un service. Par le service, par la confiance qu'on lui fait, il se rend compte qu'il est utile aux autres. Qu'on a besoin de lui. Que sa vie a un sens dès lors qu'elle est ouverte sur les autres. L'éducation est souvent un lieu de sélection par l'échec, de compétition de l'un contre l'autre. Et si nous mettions les jeunes générations en situation de collaborer ensemble, de servir ensemble...

---

76

Nous présentons ici quatre initiatives pour renforcer cet engagement de service des jeunes, en faveur du lien social.

## 1. Généraliser le service civique : Vers le service civique pour tous ?<sup>58</sup>

### De l'initiative associative au projet de loi

En 1995, quatre jeunes femmes – Lisbeth SHEPHERD, américaine, diplômée de Yale, et trois étudiantes de l'ESSEC : Marie TRELLU, Julie CHENOT et Anne-Claire PACHE créent l'association *Unis-Cité*<sup>59</sup> en s'inspirant de l'association *City Year*, lancée à la fin des années 80 par des étudiants d'Harvard. *City Year* invitait des jeunes de différentes communautés américaines à consacrer un an à de l'action civique en équipe. Ce concept avait lui-même donné à Bill CLINTON l'idée de lancer *AmeriCorps*, « le service civique américain ».

Le rêve des fondatrices d'*Unis-Cité* est ambitieux : « Il faut qu'il devienne naturel que tous les jeunes consacrent une étape de leur vie à servir l'intérêt général, et cette étape solidaire doit aussi être une période de brassage social et culturel. »

*Unis-Cité* propose aux jeunes de s'engager pendant 6 à 9 mois, au service de la collectivité, en équipes de jeunes mélangeant les origines sociales et culturelles et les niveaux de formation.

A l'époque, le service civique n'est pas inscrit dans les textes de loi et les premières expérimentations se font sans cadre juridique solide, avec le soutien de plusieurs partenaires privés puis de collectivités locales qui permettent de financer l'association et les indemnités.

77

Dès ses débuts, l'association insiste sur plusieurs aspects :

- La nécessité de s'engager sur une période longue, pour vivre une vraie pause citoyenne et pouvoir se rendre véritablement utile ;
- Un travail en équipe, avec des jeunes de milieux différents, pour vivre concrètement la diversité ;
- Une indemnisation pour que cette expérience soit accessible à tous ;
- Outre le temps consacré aux missions d'intérêt général, un temps consacré à la formation et à l'accompagnement personnel des jeunes, afin que cette étape soit aussi un tremplin dans leur projet d'avenir.

En 2005, après les émeutes de banlieues, le Président de la République lance le *Service civil Volontaire*, en s'inspirant de l'expérience d'*Unis-Cité*.

---

<sup>58</sup> Sources : Entretien avec Marie TRELLU-KANE, *Unis-Cité* ; rapport public annuel 2014 de la Cour des Comptes : *Le service civique : une ambition forte, une montée en charge à maîtriser* ; YVON Celia, *Effets socialement différenciés du service civique sur les jeunes volontaires. Analyses secondaires des données de l'enquête TNS Sofres, Rapport de l'INJEP*, avril 2014.

<sup>59</sup> Unis-Cité- 21, boulevard Ney – 75018 PARIS – Tel. 01 53 41 81 43 – [national@uniscite.fr](mailto:national@uniscite.fr) ([www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)).

### Vers les 350 000 missions par an

Faute de moyens suffisants, le dispositif ne se développe pas vraiment (2 500 volontaires/par an) jusqu'à la loi du 10 mars 2010 qui crée le *Service civique* pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Le nombre de volontaires passe alors à 6 000 jeunes en 2010, grâce à la mobilisation de l'Agence du Service civique et des associations et collectivités qui accueillent des jeunes en mission, puis à 20 000 en 2012 et à 35 000 en 2014.

Il faut noter qu'une candidature sur quatre seulement était retenue, faute de places dans des structures d'accueil et faute de moyens.

En réaction aux attentats de janvier 2015, le Président de la République a annoncé que tous les jeunes qui le souhaitent devaient pouvoir s'engager, le Service civique devenant « universel ».

Lors de ses vœux à la jeunesse, le 11 janvier 2016, le Président de la République a annoncé une nouvelle montée en puissance du dispositif, avec un objectif de 350 000 jeunes en *Service civique* (soit la moitié d'une génération) à horizon 2018, et la transformation de l'Agence du Service civique en Haut-Commissariat à l'Engagement.

C'est un objectif ambitieux dans la mesure où le rapport annuel de la Cour des comptes de 2014 invitait à une montée en puissance progressive du dispositif – pour des questions budgétaires, mais aussi pour un pilotage équilibré.

Une des principales difficultés réside dans la capacité à proposer des missions avec une vraie utilité sociale et un encadrement adapté, sans venir se substituer à des emplois salariés. Le défi de l'encadrement, de la formation, du tutorat est particulièrement important si l'on veut garantir la mixité sociale du *Service civique*.

---

78

### Le coût du dispositif

L'autre frein crucial au développement du *Service civique* est d'ordre budgétaire. Pour 2016, un budget de 391 millions d'euros était prévu pour l'Agence du Service civique (contre 229 en 2015). Le chiffre annoncé par le Président de la République - *plus d'un milliard en 2018* pour 350 000 jeunes, paraît difficilement conciliable avec la formule actuelle du dispositif.

A titre d'illustration, voici le coût estimé du *Service civique* par jeune, selon *Unis-Cité* :

| Coût mensuel/volontaire                                            | Coût mensuel par jeune | Financement actuel Etat | Financement structure d'accueil | Coût annuel (base 8 mois) | Financement annuel Etat actuel (base 8 mois) |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------|
| Indemnités du volontaire (base règles actuelles)                   | 573 €                  | 467 €                   | 106 €(3)                        | 4 584€                    | 3 736 €                                      |
| Sécurité Sociale/retraite                                          | 250 €                  | 250 €                   | -                               | 2 000€                    | 2 000 €                                      |
| Accompagnement/tutorat (en moyenne – variable selon profil jeunes) | 400 €                  | 100 €                   | 300€                            | 3 200 €                   | 800 €                                        |
| Formation (civique & accompagnement professionnel)                 | 62 €                   | Env 18€                 | 42 €                            | 500 €                     | 150 €                                        |
| Frais d'ingénierie et de gestion                                   | 100 €                  | -                       | 100€                            | 800 €                     | -                                            |
| <b>TOTAL</b>                                                       | <b>1 385 €</b>         | <b>835 €</b>            | <b>548€</b>                     | <b>11 084€</b>            | <b>6 686 €</b>                               |

La durée de 8 mois correspond à la durée moyenne d'un service civique en 2010.

Sur cette base, l'extension à 350 000 jeunes coûterait plus de 2,3 milliards d'euros, sans compter les dépenses des structures de l'*Agence du Service civique*. Sur une base de 6 mois, le montant serait d'au moins 1,7 milliards d'euros.

### ➤ Un dispositif qui intéresse les jeunes

Un récent sondage montre l'attrait de la formule chez les jeunes<sup>60</sup>. **54% des 16/25 ans se déclarent spontanément intéressés** pour réaliser une mission de service civique. Dans le détail, on constate que l'intérêt est plus fort chez les femmes (58%) que chez les hommes (49%). S'agissant des niveaux d'études, 61 % des jeunes sans diplôme ou de niveau CEP-BEPC manifestent spontanément leur intérêt, ils sont 67 % au niveau CAP-BEP, 55% au niveau BAC, 44% au niveau 1<sup>er</sup> cycle d'études supérieures et 41% au niveau des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles.

80% des jeunes déclarent qu'à leurs yeux le service civique est efficace pour renforcer le sentiment d'appartenance à la France et aux valeurs républicaines.

<sup>60</sup> Selon une étude IFOP-Agence du Service civique, janvier 2016.



➤ **Un dispositif qui marque positivement les volontaires**

Un rapport de l'*Institut national de la Jeunesse et de l'Education populaire* dresse un bilan du parcours des jeunes qui sont passés par le Service civique en 2011/2012. Voici quelques-unes de ses conclusions :

- Un impact favorable sur le parcours des jeunes
  - « Les anciens volontaires rencontrent moins de situations de recherche d'emploi, et connaissent plus de situations d'emploi et de reprise ou poursuite d'études ou de formation que les entrants. »
  - « Les études, formations et stages entrepris par les anciens volontaires après le service civique semblent corrélés à un projet d'avenir défini et construit, grâce notamment à cette expérience. »
- Un impact favorable sur leur citoyenneté
  - « L'intérêt pour l'actualité et la politique et l'importance accordée aux valeurs citoyennes sont plus déclarés par les anciens volontaires que par les volontaires entrants ».
  - « Leur engagement associatif s'accroît suite au service civique ».
  - « La confiance envers les autres et le sentiment d'utilité sont plus importants parmi les anciens volontaires. »
- Des inégalités sociales qui se réduisent même si elles persistent
  - « La situation des volontaires issus des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées après le Service civique reste moins favorable que celle des volontaires issus de catégories socioprofessionnelles supérieures. Mais la participation associative de ces volontaires est positivement impactée par leur expérience du Service civique. »
  - « S'agissant des non-diplômés, le Service civique impacte positivement leur parcours, à travers des situations vécues plus favorables que celles connues avant leur mission, mais ils restent moins favorisés que les volontaires diplômés, notamment concernant leur insertion professionnelle. »
  - « La participation au Service civique n'abolit pas les inégalités liées à l'origine sociale et au niveau de diplôme en particulier, mais tend à réduire les inégalités d'insertion professionnelle et sociale des jeunes volontaires les moins favorisés. »

Le rapport d'activité 2012 de l'Agence du Service civique présentait une comparaison entre le parcours des volontaires en *Service civique* et celui d'un groupe témoin <sup>61</sup> :

|                         | Les anciens volontaires     |                |           | L'échantillon-miroir |                |           |
|-------------------------|-----------------------------|----------------|-----------|----------------------|----------------|-----------|
|                         | Sur 100 volontaires...      |                |           | Sur 100 personnes... |                |           |
|                         | ...avant le Service Civique | ...aujourd'hui | Evolution | ...il y a un an      | ...aujourd'hui | Evolution |
| Etudes ou une formation | 45                          | 35             | -23%      | 34                   | 27             | -20%      |
| En stage                | 8                           | 11             | +38%      | 17                   | 5              | -70%      |
| Travail                 | 10                          | 29             | +190%     | 35                   | 57             | +63%      |
| Sans activité           | 37                          | 20             | -46%      | 14                   | 10             | -28%      |
| Autres situations       | 0                           | 5              | -         | 0                    | 1              |           |
| Total                   | 100                         | 100            |           | 100                  | 100            |           |

#### Idées à partager pour une généralisation du *Service civique* <sup>62</sup>

- **Pas de format court** (en deçà de 6 mois, le rapport coût/utilité n'est pas intéressant).
- **Clarifier la spécificité du *Service civique* par rapport à d'autres dispositifs** (contrats aidés...), en insistant sur 3 caractéristiques :
  - Des missions en équipe, avec des jeunes d'origines sociales et de niveaux de formation différents ;
  - Des missions de terrain, en lien avec les bénéficiaires (pas seulement de l'administratif...) ;
  - Un véritable accompagnement (tutorat, formation) au moins 2 jours/mois.
- **Des ajustements sur le volet budgétaire**
  - Supprimer l'obligation pour les structures d'accueil de verser un complément d'indemnité mensuelle, en contrepartie d'un investissement plus fort dans le tutorat ;
  - Mettre en place une modulation du montant de l'indemnité en fonction de la durée hebdomadaire (aujourd'hui, le montant est le même pour une mission de 24 ou 30h/semaine).
- **Pour garantir la mixité sociale du dispositif**
  - Prise en charge plus importante de frais de tutorat par l'Etat, pour les jeunes dont le niveau d'études est inférieur au bac (aujourd'hui, frais limité à 100 euros par mois)
  - Pour garantir la mixité, imposer l'accueil de jeunes parmi les moins qualifiés à toutes les structures publiques et à celles qui reçoivent des subventions publiques.

<sup>61</sup> Rapport d'activités de l'Agence du Service civique 2012.

<sup>62</sup> A partir de propositions développées par Unis-Cité.

- **Si on va vers une obligation, commencer par rendre obligatoire le dispositif pour certains cursus d'élite** (ENA, grandes écoles, troisième cycles universitaires...).
- **Développement de modules de formation « clés en main » pour les structures d'accueil, afin de mieux accompagner les volontaires.**
- **Mieux faire connaître le *Service civique* aux jeunes**
  - Pendant la scolarité ;
  - Pendant la journée *Défense et Citoyenneté*.
- **Prévoir une tenue ou un signe distinctif pour tous les volontaires en *Service civique*.**
- **Créer la Carte « Jeune volontaire », ouvrant les mêmes droits que la carte étudiants.**

## 2. Le scoutisme en quartiers : proposer l'éducation populaire à tout le monde<sup>63</sup>

Dès l'origine, le scoutisme est un mouvement qui s'adresse à des jeunes de tous milieux sociaux. Lors du premier camp scout expérimental, en 1907, Robert BADEN-POWELL réunit des fils de ses amis (issus de milieu aisé) et des jeunes de quartiers populaires. Cette mixité sociale est au cœur du projet pédagogique porté par le fondateur du scoutisme :

*Notre désir est d'aider les enfants et les jeunes, surtout les plus pauvres, à avoir une chance égale aux autres de devenir des citoyens dignes, heureux et réussissant dans la vie, inspirés par un idéal de service du prochain qui, dans le passé, leur a trop souvent été refusé. »<sup>64</sup>*

Pourtant, en France, le scoutisme a parfois du mal à rester fidèle à cet héritage. Historiquement davantage implanté dans les centres-villes que dans les zones rurales et dans les quartiers péri-urbains, il recrute plus facilement des enfants issus de classes moyennes ou moyennes supérieures, que des enfants de quartiers populaires.

Conscient de cet écart, et en s'appuyant notamment sur les résultats d'une étude sociologique de 2006 portant sur leurs effectifs, les *Scouts et Guides de France* ont lancé une démarche volontariste pour offrir la proposition scout à des familles de toutes conditions sociales.

Cette démarche comporte deux aspects :

- La réflexion dans chaque groupe local existant sur la composition des unités : « Est-ce que les jeunes accueillis sont à l'image des jeunes de la ville où nous sommes situés ? Sinon que devons-nous faire pour aller chercher de nouveaux jeunes ? » ;
- L'ouverture de nouveaux groupes dans les quartiers où le scoutisme est absent.

Cet effort est porté au siège national par une cellule *Scoutisme en quartiers* qui appuie les efforts des antennes régionales et des groupes locaux. A ce jour, une trentaine de groupes sont engagés dans cette dynamique. Pour piloter la démarche, un outil permet par exemple de comparer le fichier d'adresses des adhérents avec la cartographie des zones jugées prioritaires dans le cadre des politiques de la ville.

Cet effort d'ouverture se concrétise notamment par :

- **La modulation des cotisations en fonction des revenus et de la composition familiale.** Elle a été systématisée depuis 2014.
  - Une grille est proposée au moment de l'inscription et les familles versent un montant adapté, sur la base du déclaratif ;

<sup>63</sup> Sources : Entretien avec Matthieu BRINDISI, en charge, au siège national, de l'équipe qui accompagne le développement des *Scouts et Guides de France* dans les quartiers populaires – 65, rue de la Glacière – 75013 PARIS – 01 42 38 09 87 ([www.sgdf.fr](http://www.sgdf.fr)).

<sup>64</sup> *Scouting and Youth Movements, 1929*

- Avant cette modulation, les groupes avaient déjà mis en place des caisses de solidarité pour aider les familles qui en avaient besoin.
- **Des efforts de redistribution financière entre groupes et territoires**, au niveau local.
  - Les groupes les mieux dotés financièrement peuvent ainsi aider les groupes plus fragiles ou plus récents, notamment pour l'acquisition de matériels (tentes...).

Au-delà de la question financière, les *Scouts et Guides de France* doivent faire face à deux défis pour développer de nouvelles unités scoutes dans les quartiers :

- **Le manque de chefs pour encadrer les jeunes.**
  - Au départ, à l'ouverture de nouveaux groupes, ce sont plutôt des chefs qui viennent de l'extérieur des quartiers qui lancent le mouvement, mais le but est de confier très vite les responsabilités à des adultes et des familles de quartiers ;
  - Comme souvent, le recrutement des animateurs est compliqué. Ce sont essentiellement des étudiants, ou des jeunes professionnels. La question de la formation est toujours délicate : elle est chronophage pour des animateurs bénévoles qui doivent consacrer une partie de leur temps libre à des modules de formation, en plus du temps consacré à l'encadrement des jeunes ;
  - Des listes d'attente existent dans plusieurs groupes scouts qui ne peuvent pas accueillir tous les jeunes qui souhaitent s'inscrire, faute d'encadrement suffisant.
- **Le développement de nouvelles approches pour faire connaître la proposition scout à des jeunes et des familles qui l'ignorent.**

Comme souvent dans la pédagogie scout, c'est par le biais du jeu que les *Scouts et Guides de France* abordent ce défi, en proposant des *Activités Scoutes de Proximité (ASP)*.

Il s'agit d'organiser des activités de rue ludiques qui font participer des jeunes implantés dans les quartiers populaires. Ces jeux s'adressent principalement aux enfants de 6 à 8 ans.

Ces activités sont organisées en partenariat avec des associations locales qui connaissent les quartiers et les besoins exprimés par les habitants. Des outils de formation (fiches pratiques) sont par ailleurs proposés aux animateurs qui se lancent dans cette démarche.

Dans un premier temps, il s'agit de jeux simples (« jeux d'absorption ») permettant d'attirer un nombre suffisant d'enfants avant de leur proposer un jeu plus élaboré. En parallèle, un contact est établi avec les parents pour leur présenter le scoutisme.

Progressivement, selon la réception des jeunes et des familles, la participation à d'autres activités peut être proposée tout au long de l'année, et même lors de vacances (camp d'été). Cela peut déboucher *in fine* sur la création d'un nouveau groupe.

Avec le même objectif, le mouvement scout organise la démarche *Mission Aventure* pendant laquelle des groupes locaux invitent des jeunes de l'extérieur à passer un week-end avec le groupe, pour découvrir le scoutisme.

### **La question confessionnelle est aussi prise en compte dans la démarche d'ouverture aux quartiers populaires.**

Les *Scouts et Guides de France* sont un mouvement catholique, ouvert à tous, qui accueille des jeunes de toutes confessions. Dans plusieurs groupes, la part d'enfants d'autres confessions que le catholicisme ou sans confession est importante, voire majoritaire.

Les temps spirituels proposés dans le cadre des activités peuvent profiter aux jeunes, quelles que soient leurs convictions : pour ceux qui ne sont pas croyants, cela offre des temps de relecture qui contribuent au développement de l'intériorité.

Les animateurs se voient proposer des formations au dialogue inter-religieux et certains groupes s'appuient sur des outils comme *L'Arbre à Défis*, un jeu proposé par l'association *Enquête*, sur l'apprentissage de la laïcité et des faits religieux<sup>65</sup>. Des « rallyes des lieux de culte » ont également été organisés en lien avec l'association *Coexister*.<sup>66</sup>

Des échanges sont aussi organisés avec les autres associations membres de la *Fédération du Scoutisme français* : *Eclaireuses, Eclaireurs de France* ; *Eclaireuses, Eclaireurs israélites de France* ; *Eclaireuses, Eclaireurs unionistes* ; *Scouts Musulmans de France*.

### **Quelques chiffres (2013)**

- 1 584 jeunes vivent le scoutisme en quartiers populaires ;
- 66 camps ont accueilli ces jeunes durant l'été 2013 ;
- 59 animations de quartiers ont été organisées en 2013, 1 000 enfants environ en ont bénéficié.
- 3 400 bénévoles sensibilisés et/ou formés à la démarche d'ouverture à tous, en particulier vers les quartiers prioritaires.

### **Focus sur les Scouts Musulmans de France**

Les *Scouts Musulmans de France* fêtent cette année les 25 ans de leur création. L'association a été créée durant la Guerre du Golfe, avec la volonté de porter un message de paix et de fraternité dans la société. Les *SMF* sont reconnus *Association nationale d'Education populaire* par le Ministère de la Jeunesse et des Sport depuis 1992. Ils sont membres de la *Fédération du Scoutisme français*.

Selon un fonctionnement mixte, les jeunes sont répartis en 4 branches distinctes :

<sup>65</sup> Cf. partie I.1.

<sup>66</sup> Cf. partie III.4.

- Les *Voyageurs* et les *Voyageuses*, enfants entre 8 et 11 ans ;
- Les *Éclaireurs* et les *Éclaireuses*, jeunes de 11 à 14 ans ;
- Les *Pionniers* et les *Pionnières*, jeunes de 14 à 17 ans ;
- Les *Compagnons* et les *Compagnonnes*, jeunes adultes de 17 à 21 ans.

Pour les trois premières tranches d'âge, le programme est articulé autour d'une symbolique à 7 axes qui rappellent les 7 prophètes : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Salomon, Jésus et Mohammed.

La branche des *Compagnons* marque un accomplissement du parcours scout.

En 2011, les *Scouts Musulmans de France* ont organisé une tournée dans toute la France – *La flamme de l'espoir citoyen*, avec des débats, des échanges..., afin d'inciter les jeunes à s'engager et à se mobiliser, notamment en s'inscrivant sur les listes électorales. L'hommage devant le monument aux morts (avec ravivage de la flamme) a été un moment important, à chaque étape.

#### **Idées à partager :**

- **La modulation des cotisations en fonction des revenus et des compositions familiales, pour les activités extrascolaires ;**
- **La proposition de déploiement dans les quartiers populaires d'activités principalement implantées en centre-ville, en lien avec des acteurs locaux, pour s'ouvrir à de nouveaux publics. Cela pourrait inspirer acteurs associatifs, clubs sportifs, compagnies de théâtre...**

### 3. Promouvoir l'engagement à l'école

Certains établissements scolaires décident de prendre en compte dans leur projet pédagogique l'engagement de leurs élèves au service de la Cité.

Plusieurs établissements à travers toute la France ont, par exemple, ouvert des sections de jeunes sapeurs-pompiers pour les collégiens. C'est le cas du collège Léopold Sédar Senghor de Corbeny (Aisne), du collège Saint-Joseph de Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) ou du collège Saint-Paul d'Apprentis d'Auteuil, dans l'Isère.

D'une part, cela répond à un besoin exprimé par les *Services départementaux d'Incendie et de Secours* et par les *Unions départementales de Sapeurs-Pompiers* qui peinent parfois à recruter des volontaires.

D'autre part, cela permet aux jeunes de développer des compétences utiles pour leur parcours, tout en se rendant utiles. Apprentissage des gestes qui sauvent, travail en équipe, sens de l'effort et endurance, attention aux autres...

Pour les élèves qui suivent cette voie, il s'agit d'une option, en plus des cours classiques. Elle comprend enseignement pratique et théorique, activités sportives, et prépare au *Brevet national de Jeune Sapeurs-Pompiers*. Ce brevet est un atout, aussi bien pour devenir pompier volontaire ou professionnel, que dans la vie active : les futurs employeurs peuvent être sensibles aux compétences et aux valeurs attachées à ce diplôme.



D'autres établissements proposent à leurs élèves – notamment des lycées - de s'engager dans des actions caritatives, ou dans du soutien scolaire à destination d'élèves en difficulté.

Autre exemple intéressant d'engagement dans le cadre de la formation : le stage de formation humaine, dans le cursus de l'*Ecole Polytechnique*, qui dure 6 mois et concerne tous les élèves de 1<sup>ère</sup> année<sup>67</sup>.

<sup>67</sup> Sources : Echanges avec Mehdi ASSAD, étudiant à l'*Ecole Polytechnique*, en stage de formation humaine dans les établissements Saint-Jean de Sannois d'*Apprentis d'Auteuil*.



Un quart des élèves accomplit ce stage dans le domaine civil, les trois-quarts choisissant l'Armée. Parmi les actions dans le domaine social : des stages avec *ATD Quart Monde*, à la maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis, au sein d'établissements d'*Apprentis d'Auteuil* pour des actions de soutien éducatif et scolaire...

Les élèves de l'*X (Ecole Polytechnique)* mettent ainsi leurs compétences au profit des plus fragiles et de la communauté. N'est-ce pas la véritable responsabilité de l'élite ? Pour les étudiants concernés, cette étape de leur formation est l'occasion de découvrir de nouveaux horizons, loin de leur milieu d'origine et d'expérimenter concrètement le « vivre-ensemble ».

### Idées à partager :

- **Pour les établissements scolaires : intégrer dans les projets pédagogiques – et dans les emplois du temps – la possibilité pour les élèves de s'engager au service du bien commun. Valoriser cet engagement dans les parcours.**
- **Pour les grandes écoles : outre les stages en entreprise, prévoir des « stages de formation humaine », pendant lesquels les élèves mettent leur compétence au service de la collectivité, à l'image de ce que fait l'*Ecole Polytechnique*.**

**Autre idée, défendue par *Unis-Cités* : instaurer des heures de « service » obligatoires via l'éducation civique dispensée au collège.**

- Soit sous forme de « stage citoyen » au collège – à l'instar du stage en entreprise : une semaine dans une association, une mairie, à faire des choses « utiles à la communauté » ;
- Soit sous la forme de 35 heures obligatoires à faire avant la fin de la scolarité obligatoire (donc avant 16 ans – avant la fin de la 3<sup>ème</sup>) ;
- Avec, dans tous les cas, la remise d'un rapport dans lequel le jeune expose les leçons qu'il a tirées de son expérience et en quoi elles ont changé son regard sur la société et son rôle de citoyen ;
- S'adosser au système scolaire existant permet de rendre ce « devoir civique » possible sans trop de frais (**2 ou 3 jeunes en service civique (10 mois) pourraient être affectés à toutes les écoles de France pour animer ce dispositif et remplir d'autres missions auprès de l'équipe éducative**).

#### 4. Ouvrir les actions de solidarité internationale

##### Le soutien des collectivités locales aux projets portés par des jeunes

De nombreuses collectivités locales (départements et régions) ont mis en place des « bourses » pour financer des projets de solidarité internationale portés par des jeunes. Au-delà des soutiens financiers, un accompagnement au montage du projet est parfois proposé. Ce sont des initiatives intéressantes.

Mais ces dispositifs sont souvent mal connus, notamment des jeunes en difficulté. Ils peuvent parfois ne bénéficier qu'à un public « d'initiés ».

##### **Idées à partager :**

**Dans les appels à projets lancés par les collectivités locales, il pourrait être intéressant de mettre l'accent – parmi les critères de sélection – sur la diversité des profils des membres des équipes** qui demandent des financements (niveau de formation, origine sociale...).

Par ailleurs, dans la sélection des projets, les collectivités locales posent souvent des conditions relatives à la « restitution ». Les porteurs du projet doivent s'engager, à leur retour, à communiquer sur leur projet, à en rendre compte auprès des habitants (par des conférences, un film, un rapport, une exposition...).

**Il pourrait être intéressant de demander aux porteurs de projet de prévoir des restitutions dans des établissements, centres sociaux... touchant des publics de jeunes en difficulté**, en leur demandant de présenter aussi les dispositifs de financement existants, et éventuellement en leur demandant de faire du transfert de compétences, pour susciter des vocations.

89

##### Développer les actions éducatives de solidarité internationale

Les actions de solidarité internationale sont aussi développées dans certains établissements, comme des éléments centraux du projet éducatif. Au sein d'*Apprentis d'Auteuil*, les *Actions Educatives de Solidarité Internationale (AESI)*, permettent à des jeunes confrontés à des difficultés d'apprentissage et relationnelles de partir à l'étranger (Afrique de l'Ouest, Madagascar, Maghreb, Amérique du Sud...) pour participer à des projets concrets au service des populations locales, en lien avec des jeunes du pays d'accueil. Ils participent, par exemple, à des travaux de réfection ou d'aménagements de bâtiments, de constructions d'écoles...

Alors qu'ils sont souvent préoccupés par la résolution de leurs propres difficultés, les jeunes se trouvent appelés à mener des actions solidaires, tout en mettant en valeur leurs qualités et leurs compétences.

Ces actions à l'international offrent une ouverture interculturelle très forte, et permet à des jeunes de reprendre confiance en eux. En 2014, plus de 150 jeunes ont pu bénéficier de ces dispositifs au

sein d'*Apprentis d'Auteuil*, grâce à des financements du Ministère des Affaires étrangères, de collectivités locales, et grâce à des donateurs et mécènes privés.

Les équipes éducatives insistent sur l'importance de prendre un temps de relecture avec les jeunes, quelques temps après le retour en France, pour les inviter à faire mémoire des moments importants, des apports de l'expérience, et pour les inviter à tirer le meilleur dans leur vie quotidienne.

**Idées à partager :**

**Pour les mécènes**

- Contribuer au financement d'actions éducatives de solidarité internationale.

**Pour les équipes éducatives qui développent des actions de ce type**

- Impliquer les jeunes dans la préparation de l'action, le plus en amont possible.
- Prévoir un temps d'arrêt sur image, de « relecture », au retour en France, pour les jeunes qui ont participé à l'aventure.
- Impliquer les jeunes dans l'évaluation du dispositif et dans la restitution, en les faisant témoigner de leurs actions, notamment auprès d'autres jeunes



## CONCLUSION

Alors que la France est frappée dans sa chair, sur son sol, par des jeunes gens nés et éduqués en Europe, comment répondre avec vigueur aux atroces idéologues de DAECH ?

Ces barbares se tournent avec cynisme vers des jeunes déracinés, et ils leur proposent ce qui manque : une histoire, une famille, une culture, une idéologie, des repères, des exemples à suivre, un rêve à poursuivre... Tout cela est frelaté mais en quelques semaines de propagande et de violence, nous nous retrouvons face à des jeunes qui tuent et meurent dans la haine. Des jeunes que nous ne comprenons plus et qui poussent les autorités à s'interroger : « comment déradicaliser ? »

Pour ceux qui sont déjà pris dans cette spirale de haine, c'est évidemment un enjeu crucial. Mais n'oublions pas : il y a tous les autres... Déradicaliser, c'est bien. Eviter la radicalisation, c'est mieux.

Or, on ne combat pas le mal avec du vide. Il faut donner à notre jeunesse les armes intellectuelles, culturelles, relationnelles et spirituelles pour contrer la barbarie. Ces armes sont d'autant plus précieuses qu'elles peuvent servir pour tous les autres combats du présent – le combat pour la justice, l'environnement, l'emploi, l'innovation, la paix... :

- des racines solides et belles, qui résistent à la propagande et à l'embrigadement, et aident chacun à se construire sereinement ;
- la maîtrise d'une langue et d'une pensée ;
- une colonne vertébrale et une intériorité qui permettent de résister à la pulsion du moment, à l'entraînement du groupe ;
- une communauté d'appartenance, des liens d'amitié avec des frères et sœurs en humanité, des relations fécondes avec d'autres jeunes et avec des adultes droits et solides, qui résistent dans les moments difficiles et préviennent les ruptures définitives ;
- des expériences positives, des témoignages inspirants, des sources d'imagination comme autant de ressources pour faire face aux épreuves de la vie ;
- des occasions de faire valoir leurs talents et de servir le bien commun ;
- un projet à partager, avec du sens, de la grandeur, de la générosité.

Il est temps de renouer le fil de la transmission et de dire aux jeunes générations que nous avons besoin d'elles, que nous sommes dans une impasse et qu'elles peuvent nous en sortir en inventant d'autres modèles : *« ce chômage de masse, ces divisions sociales, cette exclusion, cet environnement menacé, cette crise politique profonde, ce manque de confiance dans l'avenir, c'est notre échec... A votre tour de redresser la barre ! »*

*Nous avons besoin de vous pour inventer la suite de l'histoire ! Nous avons besoin de vous pour vivre, grandir, construire ENSEMBLE. Maintenant !*

## REMERCIEMENTS

*Tout en précisant qu'elles ne sauraient être tenues responsables des propos émis dans ces pages, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réflexion de Vers le Haut, et notamment :*

- *Les membres de son comité directeur ;*
- *Les membres de son conseil d'orientation ;*
- *Les associations partenaires ;*
- *Les personnes rencontrées ou qui ont nourri notre réflexion par des apports écrits :*
  - *André ALTMEYER, directeur général adjoint à la Direction de la Stratégie d'Apprentis d'Auteuil.*
  - *François-Xavier BELLAMY, philosophe, essayiste, adjoint au maire de Versailles.*
  - *Félix de BELLOY, avocat, président de l'association Proximité.*
  - *Claude BERRUER, secrétaire général adjoint de l'Enseignement catholique.*
  - *Nathalie de BOISGROLLIER, fondatrice de l'association OZE.*
  - *Mathieu BRINDISI, responsable national « Scoutisme en quartier » des Scouts et Guides de France.*
  - *Jean-François CHEMAIN, professeur d'histoire-géographie dans un collège de la banlieue lyonnaise, essayiste.*
  - *Marie-Laure DESPLAT, chargée d'études à l'Observatoire des Jeunes et des Familles d'Apprentis d'Auteuil.*
  - *Antoine DULIN, membre du Conseil économique, social et environnemental*
  - *Daniel FASQUELLE, responsable de la Pastorale aux Apprentis d'Auteuil.*
  - *Marie-Aleth GRARD, vice-présidente d'ATD Quart Monde et membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE).*
  - *Nicole HEBERT, consultante en communication chez Com&Co.*
  - *Bernard HUGONNIER, maître de conférences à Sciences Po, ancien directeur adjoint pour l'éducation à l'OCDE et co-responsable du séminaire École et République du Collège des Bernardins.*
  - *Erwan LE MORHEDEC, avocat, blogueur*
  - *Cédric LEVA, responsable de l'Observatoire des Jeunes et des Familles d'Apprentis d'Auteuil.*
  - *Cécile LOGNONE, chef de projet Pôle Scolarité - Prévention du Décrochage – DHS DPRE/DEP d'Apprentis d'Auteuil.*
  - *Louis MANARANCHE, historien, président du think tank Fonder demain.*
  - *Isabelle MASSIN, ancien haut fonctionnaire et ancien maire de Cergy.*
  - *Eric MESTRALLET, Président de la Fondation Espérance Banlieues.*
  - *Lola PETIT, doctorante au Groupe Sociétés, Religions, Laïcité, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.*
  - *Marine QUENIN, déléguée générale de l'association Enquête.*
  - *Agnès ROCHEFORT-TURQUIN, directrice éditoriale développement jeunesse de Bayard Presse.*
  - *Christine ROSSIGNOL, directrice Scolarité et Prévention du Décrochage d'Apprentis d'Auteuil.*
  - *Albert SABAT, responsable Médiation d'Apprentis d'Auteuil.*
  - *Abdelhak SAHLI, président des Scouts Musulmans de France (SMF).*
  - *Edith TARTAR GODDET, psychologue et psychosociologue, présidente de l'Association protestante pour l'éducation et l'enseignement (AP2E).*
  - *Elisabeth TERRIEN, membre du Conseil d'Administration du Collège des Bernardins.*
  - *Marie TRELLU-KANE, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE).*
  - *Les familles de la Maison des Familles d'Amiens (Apprentis d'Auteuil),*
  - *Les jeunes et l'équipe éducative du lycée horticole et professionnel Saint-Jean de Sannois (Apprentis d'Auteuil).*
- *L'équipe Veille et Prospective d'Apprentis d'Auteuil : Aurore de BELLOY, Marie-Aïda MANE, Marie MEGANCK et Sophie TOUVET.*

**ANNEXE I :**  
**SELECTION D'OUVRAGES POUR LA JEUNESSE**  
**SUR LES QUESTIONS DE « VIVRE-ENSEMBLE »**  
**PROPOSEE PAR BAYARD JEUNESSE ET BAYARD EDITIONS**



○ **La sélection de Mes Premiers J'aime lire (6-7 ans).**

- *Un chemin pour deux amis*, de Jo HOESTLANDT, illustré par Frédéric JOOS, *Mes premiers J'aime lire*, n° 161, janvier 2016.

*Salim n'aimerait pas être à la place de Jean, l'enfant aveugle qu'il croise souvent à l'école. Un jour, il ramasse une bille très belle, juste devant Jean, qui n'a pas pu s'en apercevoir. Pendant la journée, un brouillard très épais tombe sur la ville et, à la sortie, la maman de Salim n'arrive pas. Heureusement, Jean est là...*

- *Max et Koffi sont copains*, de Dominique de SAINT-MARS et Serge BLOCH, Ed.Calligram.

*À la récréation, Koffi se fait injurier parce qu'il est noir et son ami Max s'en mêle... Comment vont-ils se défendre ? Une histoire pour comprendre comment s'enrichir de la différence, ne pas en avoir peur et voir les autres avec le cœur.*

- *Alice sourit*, de Jeanne WILLIS et Tony ROSS, Collection *L'heure des histoires*, Ed. Gallimard Jeunesse.

*Alice est une petite fille qui dessine, nage, fait de la balançoire. Ses activités ne diffèrent en rien de celles des autres enfants. Pourtant, on découvrira, à la dernière page, que cette petite fille est en fauteuil roulant. Un livre joyeux et émouvant, pour faire la connaissance d'une petite fille comme les autres malgré sa différence.*

○ **La sélection J'aime lire (7-10 ans).**

- *Le hollandais sans peine*, de Marie-Aude MURAIL, Collection *Mouche*, Ed. L'École des loisirs.

*Jean-Charles n'a pas de facilités pour apprendre les langues étrangères et ses parents décident donc de l'emmener en camping en Allemagne pour débiter son apprentissage de l'allemand... Jean-Charles y rencontre un garçon de son âge, avec qui il se lie d'amitié. À défaut de pouvoir parler dans leur langue respective, ils en inventent une nouvelle, qu'ils font passer pour du hollandais à leurs parents.*

- *La poudre d'escampette*, de Chloé CRUCHAUDET, Ed. Delcourt.

*Paul vient d'emménager avec ses parents dans une ville traversée par la Grône. Lors de sa première sortie, sa chienne Paulette l'entraîne jusqu'au bord du fleuve. Ils y découvrent un étrange radeau sur lequel un équipage d'enfants s'affaire aux préparatifs du départ. Quand la bande apprend que Paul vient de « l'ailleurs », but de l'expédition, elle décide de l'accepter à son bord.*

- *Frigo vide*, de Gaëtan DOREMUS, Ed. Seuil Jeunesse.

*Trop occupé par sa journée, personne n'a pensé à acheter à manger. Plus un seul paquet de nouilles dans les placards, plus un seul poireau dans le frigo ! Bref, c'est la catastrophe ! Mais peut-être que le voisin du dessus aurait un petit quelque chose à grignoter...*

○ **La sélection J'aime lire Max (9-13 ans).**

- *Zamir*, de Josette WOUTERS, Collection *La vie*, Ed. Oskar Jeunesse.

*Dans cette communauté Emmaüs du nord de la France, face à l'Angleterre, ce sont les hommes seuls qu'on accueille. Pourtant, lorsque Zamir débarque avec son père, sa mère et son petit frère, au terme de longs mois d'errance à travers l'Europe, le directeur, Viktor dit « Le Viking », ne leur refuse pas l'hospitalité.*

- *Sami, Goliath, Oscar, Ousmane et les autres*, de Claire CLEMENT, Collection *Estampille*, Ed. Bayard Jeunesse.

*Dans cet immeuble de la cité Joliot-Curie, les habitants viennent d'horizons différents, avec pour chaque famille un secret, une blessure qui sont lourds à porter. Mais lors de la disparition d'Oscar, cette petite communauté fait preuve d'une ouverture d'esprit, d'un courage et d'une solidarité remarquables.*

- *40 jours d'automne*, de Philippe MILBERGUE, Collection *Place du marché*, Ed. Le Muscadier.

*Stelian, ancien chef cuisinier en Roumanie, a plus de mal que sa fille Lulia à s'adapter aux usages, à la langue de leur nouveau pays, la France. Mais à travers un langage qu'il maîtrise sur le bout des doigts (celui des casseroles et des gâteaux fabuleux), Stelian va participer à des ateliers cuisine avec des parents de l'école, monter sa petite entreprise et réussir son intégration.*

- **La sélection de Je Bouquine (12-15 ans).**

- *Les enfants de Babel*, de Eliacer CANSINO, Ed. L'École des loisirs.

*Dans une tour un peu délabrée à Alfarache vivent des populations aux origines, aux intérêts, aux habitudes très variés : une vraie tour de Babel que regarde d'un oeil de sociologue un de ses habitants, Angel, professeur de philosophie.*

- *Le caméléon et les fourmis blanches*, d'Emmanuel BOURDIER, Collection *Encrage*, Ed. La Joie de lire.

*Casimir est professeur des écoles. Dans sa classe, un élève, Issa Doumbia, jeune Malien sans papiers, l'exaspère un peu plus que les autres. Dévoreur de livres, il ment, sèche les cours et veut se faire passer pour plus inculte qu'il n'est. Casimir et Issa se côtoient par la force des choses mais lorsque le jeune garçon sera confié par son père à l'enseignant, ils devront vraiment apprendre à vivre l'un avec l'autre.*

- *Le pays qui te ressemble*, de Fabrice COLIN, Collection *Litt'*, Ed. Albin Michel.

*Jude et Lucy, jumeaux de 15 ans, vivent leur premier été depuis la mort de leur mère adoptive. Avec leur père fan des Beatles et leur grand-mère déjantée, ils partent à la recherche de leur mère biologique... à bord d'un camping-car à travers toute l'Europe. Un moment de partage entre générations plein d'humour.*

- **La sélection de Bayard Editions**

- *Le petit livre pour dire non à la violence*, de Dominique de SAINT-MARS et Serge Bloch (dès 7 ans).

*Il y a la violence des coups et aussi celle des mots. Celle qu'on reçoit et celle qu'on fait subir aux autres ou encore celle qu'on retourne contre soi. Avec des mots justes, l'auteur propose des solutions pour faire face à la violence, la contrôler en respectant les lois pour mieux vivre ensemble. Les illustrations dédramatisent le sujet. Un livre de prévention à lire en famille.*

- *Dieu, Yahveh, Allah : Les grandes questions sur les trois religions*, Collectif d'auteurs (dès 5 ans).

*Parmi les grandes religions du monde, il en est trois qui prônent la foi en un Dieu unique : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Elles se sont développées comme les branches d'un même arbre. Chacune possède ses propres règles, ses propres gestes, ses propres prières, ses propres fêtes, qu'il est souvent bien difficile de comprendre. Ce livre reprend plus d'une centaine de vraies questions posées par des enfants à propos de ces trois grandes religions. Pour connaître davantage sa religion et pour partir à la découverte de la vie des autres croyants.*

- *Les questions des tout-petits sur la mort*, de Marie AUBINAIS (dès 4 ans).

*Entre trois et six ans, les enfants découvrent que la mort fait partie de la vie. Et les voilà posant mille questions, auxquelles il est souvent difficile de répondre. Ce livre invite les petits, à travers six contes, à trouver leurs propres réponses aux questions existentielles.*

- *Les questions des tout-petits sur les méchants*, de Marie AUBINAIS (dès 4 ans).

*Un livre qui répond aux questions des tout-petits sur les méchants, sous forme de courts récits. Tous les enfants ont peur des «méchants». Des plus réels qui les embêtent dans la cour de récréation ou dont parlent les adultes et les médias, aux plus imaginaires, tapis sous le lit ou rôdant alentour, toutes babines retroussées. Et leurs questions surgissent, faites d'incompréhension ou d'angoisse : «Qui est méchant ?» ; «D'où vient la méchanceté ? » rejoignant celles des philosophes et de l'humanité, et prenant néanmoins les adultes de court. Des contes, puisant à différentes traditions, nourris de sagesse, abordent sans détour mais de manière imagée et vivante ces grandes questions. Six d'entre eux ont été choisis et réécrits pour ouvrir des pistes de réflexions, favoriser les échanges entre enfants et adultes et apporter, qui sait, un petit coup de pouce pour mieux vivre ensemble.*

- *Les p'tits philosophes – Tomes 1 et 2*, de Sophie FURLAUD et Jean-Charles PETTIER (dès 3 ans).

*Dès 3 ans, les enfants ont plein de questions dans la tête. Et leur soif de comprendre est immense. Ce livre est l'occasion d'une conversation avec votre enfant pour encourager, nourrir et approfondir son questionnement.*

- *Le petit livre de la mort et de la vie*, de Delphine SAULIERE et Rémi SAILLARD (dès 4 ans).

*Les enfants, comme tous les êtres humains, s'interrogent sur les grandes étapes de la vie, de la naissance à la mort, qu'ils soient ou non confrontés à un deuil. Or, pour dénouer des sentiments d'angoisse ou de tristesse, rien ne remplace la parole et le dialogue. Avec des mots justes et sans se dérober devant des questions difficiles, ce petit guide veut apporter de l'espoir et expliquer que la mort fait partie de la vie et lui donne son sens. Les illustrations pleines de tact et d'humour aident autant que les mots à réfléchir et à comprendre.*

- *Quelqu'un que tu aimais est mort*, d'Agnès AUSCHITZKA et Nathalie NOVI (dès 4 ans).

*Un petit livre écrit pour accompagner l'enfant pendant les moments difficiles, pour les aider à trouver en eux la force et le courage de vivre, pour leur permettre de retrouver la paix.*

- *Tous différents !*, de Todd PARR (dès 3 ans).

*Dans la vie, on peut être adopté, on peut avoir de grandes oreilles, on peut être de couleurs différentes, avoir un nez pas comme tout le monde, on peut se mettre en colère, on peut arriver le dernier, on peut dire non si on se sent en danger. Grâce à un texte simple et des illustrations qui captent son attention, Todd Parr livre à l'enfant un message positif et chaleureux sur ce qu'il est, et comment on perçoit les autres. Sans pour autant lui faire la morale.*

- *Le petit dico des mots des grands*, de Bertrand FICHOE et ROBIN (dès 6 ans).

*Les mots circulent dans les conversations des adultes, et les enfants les entendent chaque jour sans pour autant en comprendre le sens. Ce dictionnaire ludique et malicieux est une invitation à explorer, approfondir et à mieux comprendre le monde qui les entoure, dans toute sa complexité.*

- *66 millions de Français*, de Stéphanie DUVAL et Sandra LABOUCARIE (dès 7 ans).

*Si les hommes sont tous des citoyens du monde, selon le pays où l'on naît, chaque vie est différente. En France, voter, voyager, penser en toute liberté... est le fruit de longs combats. A travers ce livre très documenté, on découvre la France et ses 66 millions de Français pour mieux comprendre son identité.*

- *Tous différents !*, de Catherine JOUSSELME et Florence LOTTHE-GLASER (dès 11 ans).

*Les particularités de chacun, parfois attirantes, peuvent être sources de conflits. Si accepter ses différences et celles des autres n'est pas facile, cela reste nécessaire pour se construire et enrichir sa relation à l'autre.*



18, rue Barbès  
92128 Montrouge Cedex

Tél. +33 (0)1.74.31.62.60  
[contact@verslehaut.org](mailto:contact@verslehaut.org)

[www.verslehaut.org](http://www.verslehaut.org)